This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 935,223

E·D·W·A·R·D
L·O·R·R·A·I·N·E
W·A·L·G·E·R
πάντα ῥεῖ

848
C457
P23
1892

Chanson de Roland

EXTRAITS

DE LA

CHANSON DE ROLAND

PUBLIÉS

AVEC UNE INTRODUCTION LITTÉRAIRE
DES OBSERVATIONS GRAMMATICALES, DES NOTES
ET UN GLOSSAIRE COMPLET

PAR

GASTON PARIS
MEMBRE DE L'INSTITUT

TROISIÈME ÉDITION, REVUE ET CORRIGÉE

BOSTON
GINN AND COMPANY
1892

AVERTISSEMENT

Je publie ici pour la troisième fois les Extraits de la *Chanson de Roland* qui ont été publiés en 1887 et en 1889 avec des Extraits de Joinville. Ceux-ci n'accompagnent plus les premiers dans cette nouvelle édition ; ils sont réservés pour un volume que je publierai incessamment en collaboration avec M. Jeanroy, et qui contiendra des extraits des principaux historiens du moyen âge.

Les Extraits de la *Chanson de Roland* ne reparaissent pas ici tels quels. D'abord j'ai ajouté un morceau, le dernier, qui contient l'émouvante scène de la mort de la belle Aude et qui donne une idée du style du poème dans un genre différent de celui auquel appartien-

nent les autres morceaux. Le texte a été revu très soigneusement, et j'ai introduit dans la représentation graphique des phonèmes l'importante innovation qui consiste à distinguer le *d* et le *t* caducs (*ḍ*, *ṭ*), qui sont tombés peu après l'époque de notre poème, et qui dès cette époque avaient certainement une valeur toute particulière, du *d* et du *t* qui se sont maintenus jusqu'à nos jours. Les observations grammaticales ont été soumises à une revision qui, pour la phonétique, est à peu près un remaniement complet. Le glossaire a reçu aussi quelques perfectionnements, outre l'addition des mots appartenant au morceau qui ne figurait pas dans les éditions précédentes. Enfin, j'ai ajouté une courte introduction sur l'histoire de la légende de Roncevaux et du poème lui-même; j'en ai emprunté en partie les éléments à mon *Manuel d'ancien français* (tome I), mais j'y ai joint le résumé d'une étude jadis publiée dans la *Romania* (tome XI), et quelques remarques nouvelles[1].

1. On trouvera un relevé complet et très bien ordonné de tout ce qui a été écrit sur la *Chanson de Roland* dans Seelmann, *Bibliographie des Altfranzösischen Rolandsliedes* (Heilbronn, Henninger,

J'espère que, sous leur forme actuelle, les *Extraits*, mieux encore que par le passé, pourront être un guide commode et sûr pour ceux qui voudront aborder l'étude de l'ancien français. On m'a assuré que les observations grammaticales étaient, avec quelque attention, facilement comprises par des étudiants qui les abordaient sans autre préparation que la connaissance du latin et du français moderne. Je me suis efforcé de les rendre aussi claires que possible; mais elles sont nécessairement fort concises; j'espère pouvoir bientôt publier un tableau plus complet de la langue du moyen âge dans la *Grammaire* qui formera le second tome de mon *Manuel d'ancien français*.

Le texte a été établi en vue de la clarté et de la commodité du lecteur, et non d'après la méthode rigoureuse de la critique. On remarquera, si on le compare au manuscrit d'Oxford ou à une des éditions qui le reproduisent, des vers ajoutés, d'autres omis. Il est probable que l'examen minutieux et méthodique de tous les

1888). Depuis 1888 il n'a guère paru d'important qu'une dissertation de M. Scholle sur le rapport des manuscrits (voy. *Romania*, t. XIX, p. 157).

manuscrits français et de toutes les versions étrangères aboutira à démontrer que pour certains passages nous ne pouvons atteindre la leçon originale; j'ai cherché à obtenir partout une leçon compréhensible et vraisemblable. Pour les formes, j'ai suivi un système qui trouve son explication dans les observations grammaticales qui précèdent le texte. J'ai eu pour but principal l'enseignement du français du XIe siècle en tant qu'il diffère du français moderne comme étant à une étape plus ancienne de l'évolution poursuivie par le latin dans la France propre depuis dix-neuf siècles. Je n'ai pas voulu embarrasser cette étude en y mêlant les difficiles questions de variations dialectales; j'ai donc ramené autant que possible (l'assonance m'en a quelquefois empêché) les formes à celles du *francien*, de manière que tout mot apparût clairement comme intermédiaire entre le latin et le français moderne. Ce procédé n'est justifiable que par la destination du livre où je l'emploie, qui s'adresse aux commençants; je puis invoquer pour me couvrir l'illustre exemple de Cobet, qui, dans un recueil de morceaux

grecs choisis, destiné aux commençants, a ramené toutes les formes des textes dont il donnait des extraits à celles du dialecte attique.

J'ai tâché dans les notes d'expliquer tout ce qui pouvait faire difficulté, et d'illustrer les textes par des rapprochements et des renseignements comparatifs; les notes grammaticales ont surtout trait à la syntaxe; les notes littéraires ont pour but de faire pénétrer dans l'esprit de notre ancienne épopée.

Le plan d'après lequel le glossaire, absolument complet, a été établi, peut sembler trop minutieusement systématique; il a au moins l'avantage d'être parfaitement clair et de ne rien laisser de côté. Un exercice très utile pour les étudiants sera de contrôler toutes les étymologies et d'expliquer toutes les formes qui s'y trouvent à l'aide des règles de phonétique et de flexion données dans les observations grammaticales.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à la nouvelle édition de ces *Extraits* le même succès

qu'aux deux premières : ce succès atteste l'intérêt croissant qui s'attache à l'étude de notre ancienne langue et de notre ancienne littérature. Je serai très reconnaissant aux critiques qui, cette fois encore, voudront bien faire profiter l'auteur et le public des observations que l'usage du présent ouvrage pourra leur suggérer.

Cerisy-la-Salle, juillet 1891.

INTRODUCTION

I. La *Chanson de Roland* est ce qu'on appelait en ancien français une *chanson de geste*, c'est-à-dire un poème épique destiné à être chanté et censé fondé sur une histoire écrite en latin (tel est le sens ancien du mot féminin *geste*, et c'est ainsi qu'il est employé au v. 284 de nos Extraits); en réalité les chansons de geste remontent bien, au moins les plus anciennes, à des faits historiques, mais elles n'en doivent pas en général la connaissance à des chroniques latines : elles sont les amplifications de chants contemporains des événements. Il existait sans doute des chants de ce genre en langue vulgaire sous les Mérovingiens, et beaucoup ont certainement été consacrés aux guerres de Charles Martel et de Pépin, mais c'est sous Charlemagne qu'ils se produisirent avec le plus de richesse et d'éclat, et c'est à son règne que se rapportent la plupart des chansons de geste des onzième, douzième, treizième et quatorzième siècles, soit que les faits qui en font le sujet appartiennent réellement à ce règne, soit qu'ils lui soient antérieurs ou postérieurs, soit enfin, — ce qui est le cas pour un grand nombre de poèmes, surtout

parmi les plus récents, — qu'ils soient purement imaginaires. — Les chansons de geste, composées pour la classe des guerriers, étaient exécutées par des chanteurs de profession, appelés *joglers* (joculares) ou *jogledors*, *jongleurs* (joculatores), qui les débitaient en s'accompagnant d'un violon (*vielle* en ancien français); l'air en était certainement très simple et se répétait pour toutes les strophes et, dans chaque strophe, pour tous les vers à l'exception du premier et parfois du dernier. — Les vers étaient de huit, dix ou douze syllabes; ceux de dix syllabes sont de beaucoup les plus employés — Sur la construction des vers, sur l'assonance qui les reliait (remplacée plus tard par la rime) et sur la longueur des strophes, voy. aux *Obs. gramm.*, §§ 130–139.

II. La *Chanson de Roland* est une de celles que nous avons conservées dans la forme la plus ancienne; mais il s'en faut bien que cette forme soit la forme primitive. L'événement tragique qui en fait le centre a dû susciter dès le moment même des chants qui se répandirent très vite; ces chants, probablement courts et pathétiques, se sont tranformés peu à peu et ont abouti au poème tout narratif et long de plus de quatre mille vers qui a été rédigé finalement vers la fin du onzième siècle, mais que nous ne possédons même pas tel quel, au moins avec une constante certitude, en ce qui touche la forme. En regard de ce poème il nous est parvenu deux rédactions latines, l'une en prose, l'autre en vers, qui représentent plus ou moins fidèlement d'autres poèmes français sur le même sujet que nous n'avons pas conservés. La rédaction en prose forme les chapitres XXI–XXIX d'une chronique composée un peu avant le milieu du douzième siècle

et attribuée par son auteur à l'archevêque Turpin lui-même. La rédaction en vers est le *Carmen de proditione Guenonis*, en distiques obscurs et contournés, qui remonte sans doute à la même époque. Le *Carmen* nous offre un état plus ancien du poème dont nos manuscrits français représentent la dernière rédaction; presque tout ce qui dans cette rédaction diffère du *Carmen* peut être regardé comme d'addition relativement récente. En regard de ce groupe, la chronique de Turpin présente une version composite, dont certains traits peuvent servir à reconstituer un état encore plus ancien du même poème, tandis que d'autres sont dus au rédacteur clérical ou à un rédacteur intermédiaire. Nous allons essayer de retracer rapidement l'évolution du thème épique de Roncevaux, en laissant de côté, sauf pour la dernière rédaction, les traits qui appartiennent en propre aux différentes versions, et en ne nous occupant que de ce qui est commun, d'abord à toutes trois, puis au *Carmen* et au *Roland* conservé. Nous appellerons RT l'état du poème que nous fait connaître la comparaison du *Carmen* et du *Roland* avec Turpin, RC l'état du poème que nous fait connaître la comparaison du *Carmen* avec le *Roland* en tant qu'ils diffèrent du Turpin, R le *Roland* tel que nous le connaissons d'après les divers manuscrits français et les versions étrangères. Nous commencerons par constater le point de départ réel de l'épopée de Roncevaux, tel que nous le font connaître les trop courts récits des historiens.

III. En 778, Charles, roi des Francs, revenait d'une expédition à moitié heureuse dans le nord de l'Espagne, où l'avaient appelé les divisions intestines des Musulmans, maîtres du pays; il avait été reçu dans

plusieurs villes, mais s'était vu fermer, contre son attente, les portes de Saragosse. Le 15 août 778, comme le gros de l'armée venait de franchir les *ports* des Pyrénées, l'arrière-garde fut surprise, dans la vallée de Roncevaux, par les Basques habitants des montagnes ; les bagages qu'elle protégeait furent pillés et tous ceux qui la composaient tués : parmi eux, dit Einhard, le sénéchal Eggihard, le comte du palais Anshelm, et Hrodland, comte de la Marche de Bretagne[1]. Ce désastre fit sur les imaginations une vive impression et suscita sans doute des chants nombreux ; un passage d'un historien qui écrivait environ soixante ans après montre que les noms des morts de Roncevaux étaient restés populaires[2]. Des trois que mentionne Einhard, Eggihard[3], Anshelm et Hrodland, un seul cependant, et précisément le dernier, s'est maintenu dans la tradition épique, dont Roland est devenu l'incomparable héros. D'où vient cette étrange différence de traitement? Probablement de ce que le poème de Roncevaux a pour première base les chants épiques des hommes de Roland, des habitants de la Bretagne française : la chanson telle que nous l'avons, après

1. Les *Marches*, dans l'empire de Charlemagne, étaient les provinces voisines de pays étrangers, qui étaient soumises à un régime particulier, à peu près comme naguère en Autriche les « confins militaires ». La Marche de Bretagne comprenait à peu près la Bretagne française et avait pour voisine la Bretagne celtique et indépendante.

2. « Dum quae agi poterant in Hispania peracta essent et prospere itinere reditum esset, infortunio obviante, extremi quidam in eodem monte regii caesi sunt agminis; quorum, quia vulgata sunt, nomina dicere supersedi. » (Biographe de Louis I, connu sous le nom d'Astronome limousin, dans Pertz, *SS.* II, 608.)

3. C'est l'épitaphe de ce personnage, récemment découverte, qui a fourni pour l'évenement où il trouva la mort en 778 la date du 15 août.

tous les remaniements qu'elle a subis, garde encore des traces visibles de son origine bretonne[1]. Roland devient, d'après ces chants, le personnage principal de l'action; il est le neveu de Charles, le commandant de l'arrière-garde; c'est lui qui survit le dernier, après avoir accompli des prodiges de valeur; avant de mourir il rappelle, en sonnant son cor avec une puissance surhumaine, les Francs qui ont déjà passé les monts; c'est lui que Charles pleure plus que tous les autres guerriers morts. Transportée par les *jogleḍors* hors de son pays originaire, la « chanson de Roland » s'accrut bien vite d'éléments étrangers et prit un caractère de plus en plus national. Il est probable que le corps du comte de la Marche de Bretagne avait réellement été rapporté en France et enterré à Blaie, comme le raconte le faux Turpin aussi bien que notre poème; dès le onzième siècle on montrait à Bordeaux le cor qu'il avait fait retentir dans son suprême appel[2]. Il paraît donc que tout l'ouest de la France collabora au développement de la légende. Elle fut particulièrement cultivée dans le Maine[3] et plus tard dans l'Anjou[4]; elle fut accueillie par les Normands, qui en 1066 faisaient de la chanson de Roland leur chant national[5],

1. Voyez la note 112 sur Saint-Michel du Péril de la Mer. Gautier du Hum, présenté dans le poème comme l'homme lige de Roland, paraît bien être de la Bretagne française. Il rappelle un combat livré par lui contre un certain Maelgut (v. 2 047), dont le nom a tout l'air d'un nom breton (celtique).

2. Voyez les notes 26 et 92.

3. Dans Turpin, Roland n'est plus comte de la Marche de Bretagne: il est comte du Mans en même temps que seigneur de Blaie.

4. Voyez la note 9. L'intervention angevine se marque surtout dans notre poème en ce qu'il fait de Tierri, le vengeur de Roland et le vainqueur de Pinabel, un frère du comte d'Anjou.

5. On connait les témoignagnes qui prouvent que la chanson de

et trouva naturellement une faveur toute spéciale dans la France propre, puisqu'elle exaltait le sentiment national et augmentait le prestige de la royauté[1]. C'est à ce moment de son évolution, vers le milieu du onzième siècle, que l'épopée de Roncevaux prit, sans doute non loin du séjour des rois, la forme que nous représente à peu près le fonds commun au *Carmen* et à la chanson française. Celle-ci, qui appartient encore au onzième siècle, est le produit d'une nouvelle modification, où l'on ne peut méconnaître l'intervention individuelle d'un poète éminemment doué du génie épique. Plus tard encore, comme on le verra ci-dessous, la rédaction rimée introduisit dans le poème de nouveaux élements, d'une valeur d'ailleurs très inférieure à celle des anciens.

IV. Dans RT, qui peut remonter, pour ses éléments anciens, à un poème du dixième ou même du neuvième siècle, nous trouvons déjà une profonde transformation des données historiques. Charles n'est plus le jeune roi des Francs, encore au début de sa glorieuse carrière : c'est déjà « l'empereur des Romains », qui a conquis « l'Angleterre, l'Allemagne, la Bavière, la Lorraine, la Bourgogne, l'Italie, la Bretagne et d'autres régions et villes innombrables d'une mer à l'autre », et qui régne à Aix. Les Basques ont disparu du souvenir populaire; le désastre est dû aux Sarrasins; il est amené par la trahison de Ganelon; il est vengé au moins en partie et à l'aide d'un miracle : Dieu arrête la marche du soleil pour permettre à Charles

Roland fut chantée à Hastings par les guerriers de Guillaume. Le duc Richard de Normandie a été introduit, mais timidement, dans l'épisode de Baligant et même dans la première partie (v. 171).

1. Cette inspiration éclate dans beaucoup d'endroits de notre poème.

d'atteindre les ennemis dont, d'après les témoignages authentiques, la nuit avait protégé la dispersion. Voici en résumé le contenu que devait avoir la vieille chanson dont la rédaction latine nous offre un reflet pâle et souvent altéré. — Charlemagne a conquis l'Espagne, sauf Saragosse, que gouvernent, sous la suzeraineté de « l'amiral de Babylone[1] », les deux frères Marsile[2] et Baligant[3]. Il leur envoie Ganelon pour leur ordonner de se soumettre : Ganelon se laisse acheter par eux ; il convient de leur donner le moyen de faire périr les meilleurs guerriers de France. En effet, de retour auprès de Charles, il lui annonce la soumission des deux frères et le décide à reprendre le chemin de la France, en laissant derrière lui, à l'arrière-garde, l'élite de ses barons avec son neveu « Roland, comte du Mans et de Blaie, Olivier, comte de Genève[4], et vingt mille chrétiens ». Cette arrière garde est attaquée, dans la vallée de Roncevaux, par cinquante mille Sarrasins, qui, dirigés par Ganelon, s'étaient depuis deux jours embusqués « dans les bois et les collines[5] ». Un premier corps de vingt mille hommes est

1. « Ab ammirando Babylonis de Perside ad Hispaniam missi. » Babylone doit ici désigner Bagdad, et on retrouve un souvenir de l'antique hégémonie des califes d'Orient sur tout l'islamisme ; cependant dès 756 Abdéraman avait fondé le califat indépendant de Cordoue.

2. Le texte dit *Marsirius*, forme moins ancienne qu'on peut regarder comme appartenant à une rédaction saintongeaise de la chanson.

3. *Belligandus* dans le texte.

4. Cette détermination du pays dont Olivier était comte se retrouve dans d'autres textes ; on ne peut dire si notre poème la connaît. Voy. la note 7.

5. L'auteur ne paraît pas se faire une idée nette de la hauteur des montagnes qui forment le cadre de la scène ; mais on voit que le poème avait gardé le souvenir d'une embuscade favorisée par la nature montagneuse des lieux, souvenir qui est à peine indiqué dans RC et R.

exterminé par les Français; mais quand ceux-ci sont épuisés de la lutte, survient le second corps de trente mille Sarrasins qui les massacre tous, excepté Roland et quelques-uns qui se réfugient dans la montagne. Les Sarrasins se retirent. Roland, resté seul, rallie, en sonnant de son cor d'ivoire, les chrétiens, au nombre d'une centaine, dispersés dans la montagne, et à leur tête va attaquer les Sarrasins, qui s'étaient éloignés d'une lieue[1]; il les met en fuite et tue Marsile, mais tous ses compagnons succombent et lui-même est percé de quatre lances et gravement blessé à coups de pierres. Il remonte seul la vallée de Roncevaux jusqu'à l'entrée du port de Cize, par où avait passé l'armée française, et là, descendant de cheval, il s'étend dans un pré, sous un arbre, près d'un bloc de marbre[2]. Il tire son incomparable épée Durendal[3], lui adresse ses adieux, et essaye par trois fois[4], mais en vain, de la briser contre le bloc de marbre : elle le fend sans être entamée. Puis il sonne son cor, dans l'espoir de se faire entendre de ceux qui ont déjà franchi les *ports*, avec une telle force qu'il se brise les veines du cou et les nerfs[5]. Charles l'entend et veut revenir sur

1. On peut se demander si cet épisode, inconnu à RC et R, n'est pas une addition propre à T; mais il est plus probable qu'il est ancien, et qu'il faut y voir la première forme de la légende qui s'était formée autour du cor de Roland, et dont RT nous offre plus loin une deuxième forme.

2. Si l'on compare les vers 536 et 537 de nos Extraits, où *arbre* et *marbre* figurent à l'assonance, on ne doutera guère que le rédacteur de la chronique ait eu sous les yeux un texte à peu près semblable.

3. *Durenda* dans le texte; c'est une forme latinisée par le rédacteur.

4. Cette triple répétition remonte très probablement à la chanson française, où elle se produisait d'après les habitudes de notre poesie épique; voyez la note 26.

5. Voyez sur ce détail la note 61.

ses pas pour secourir son arrière-garde; Ganelon lui persuade que Roland s'amuse à chasser. Mais bientôt le frère de Roland, Baudouin[1], qui avait laissé Roland à toute extrémité et était parti sur son cheval[2], arrive au camp de Charles et lui raconte le désastre; l'armée revient sur ses pas. Cependant Roland, qui, outre ses blessures, souffre cruellement de la soif[3], fait à Dieu sa dernière prière, tend les bras vers le ciel et meurt. Charles arrive à Roncevaux, trouve d'abord le corps de son neveu et le pleure, puis celui d'Olivier et ceux des autres : l'armée entière remplit l'air de ses lamentations. Charles y met un terme pour marcher à la poursuite des *païens*[4]; la nuit qui tombe va les sauver, mais un miracle arrête le soleil[5]; ils les atteint au bord de l'Ebre et tue tout ce qui en restait[6]. Revenu sur le champ de bataille, Charles fait arrêter Ganelon, contre lequel beaucoup de voix s'élèvent, l'accusant d'avoir trahi. On confie la décision au jugement de Dieu : Pinabel combat pour Ganelon, Tierri pour

1. Le rôle prêté ici à Baudouin est dans certains poèmes attribué à Tierri, celui qui plus tard combat Pinabel. Le faux Turpin a dû connaître cette variante, car il fait plus tard arriver aussi Tierri, qui vient d'assister à la mort de Roland. RC ni R ne connaissent rien de pareil et se contentent de l'appel du cor.

2. Le cheval n'est pas nommé dans RT, non plus que dans RC, mais il est cependant probable que le nom de Veillantif est ancien.

3. Voyez sur ce trait la note 82.

4. Sur cette confusion habituelle à nos chansons de geste, voyez la note 2.

5. La chronique dit qu'il s'arrêta pendant trois jours; cette inutile exagération ne se retrouve pas dans notre poème et paraît appartenir au rédacteur de la chronique latine.

6. Y compris sans doute Baligant, dont le chroniqueur a dit plus haut qu'il s'était enfui quand Marsile fut tué, et dont il n'est plus fait mention.

Charles[1]. Tierri tue Pinabel, et Ganelon est écartelé. On transporte en France et l'on y enterre les corps des principales victimes : Roland est enterré à Saint-Romain de Blaie, son épée est suspendue au-dessus de sa tombe, son cor est déposé à Saint-Séverin de Bordeaux; Olivier trouve sa sépulture à Belin. Charles retourne à Aix, où il ne tarde pas à mourir.

V. A cette forme du récit, la plus ancienne que nous puissions atteindre, mais qui déjà est bien loin d'être primitive, le poème que permet de restituer la comparaison de notre chanson et du *Carmen* (RC) a déjà fait bien des modifications et des altérations. Le personnage de Baligant a disparu, Marsile seul règne à Saragosse. Quand Charles décide de lui envoyer un messager pour le sommer de faire sa soumission, c'est Roland qui fait charger Ganelon du périlleux message, et le ressentiment qu'en éprouve celui-ci vient se joindre à l'appât des présents de Marsile pour le décider à la trahison. La description du combat est encore plus éloignée de la réalité que dans Turpin : le trait essentiel de l'événement réel, la gorge étroite interceptée par les Basques, qui, se plaçant entre le gros des Francs et l'arrière-garde, la repoussèrent dans une vallée où elle se trouva cernée de toutes parts, ce trait n'est plus bien compris par l'imagination de gens de plat pays, qui gardent seulement le souvenir de hautes montagnes, de roches sombres, de défilés « merveilleux » comme cadre du tableau. Un élément nouveau s'est introduit dans le récit, l'institution des « douze pairs »[2], dont Roland est le

1. Charles est considéré ici comme parent de Roland et requérant à ce titre vengeance de sa mort.
2. Voyez sur ce point la note 14.

chef. Pour leur faire pendant, un poète inconnu a créé l'épisode des douze pairs sarrasins, présidés par le neveu de Marsile, qui, avant le combat, provoquent les douze pairs français et leur livrent autant de combats singuliers dans lesquels ils sont tous tués, ainsi que ceux qui formaient avec eux la première division. Après ce préambule, la vraie bataille s'engage. Une seconde division païenne est exterminée; une troisième vient la remplacer : malgré le nombre effrayant des ennemis, les Français luttent toujours, mais ils vont se réduisant étrangement. Bientôt ils ne sont plus que soixante. C'est uniquement l'appel du cor de Roland qui décide Charles à revenir en hâte sur ses pas : il n'est plus question de Baudouin. Avant le retour de l'armée, Olivier, qui restait seul en vie avec Turpin et Roland, est frappé à mort. Les Sarrasins s'enfuient, laissant les deux survivants maîtres du champ de bataille. Roland va chercher les corps de ses onze pairs et les amène devant l'archevêque mourant, qui leur donne la bénédiction suprême : c'est là un épisode évidemment dû à l'imagination individuelle de quelque rhapsode. Roland perd connaissance, par suite tant de ses blessures et de sa fatigue que de la soif qui le dévore; Turpin fait un dernier effort pour aller dans son heaume puiser au torrent voisin de l'eau qu'il lui apportera, mais ses forces le trahissent à mi-chemin : il meurt, et Roland, revenu à lui, peut encore mettre ses belles mains blanches en croix sur sa poitrine et prononcer sur lui le « regret »

1. Turpin figurait certainement déjà dans RT parmi les combattants et les morts de Roncevaux; le redacteur de la chronique, qui la lui attribuait, l'a naturellement écarté du combat.

funèbre. Puis il retombe évanoui. Un Sarrasin, qui le croit mort, veut lui enlever son épée, mais Roland se ranime et lui brise le crâne en le frappant de son cor d'ivoire, qui en reste fendu[1]. Il essaye en vain par trois fois de briser Durendal, et, après avoir fait ses adieux à tout ce qu'il aime, son suzerain, la douce France, ses compagnons, après avoir rappelé les labeurs et les exploits de sa vie guerrière, il meurt, et les anges portent son âme à Dieu. Cependant Charles arrive à Roncevaux et ne trouve que des cadavres. Il atteint, grâce au miracle déjà raconté dans RT, les débris de l'armée sarrasine et les taille en pièces. Après le combat de Pinabel contre Tierri, Ganelon est écartelé à Roncevaux même[2]; on ramène en France les corps de Roland, Olivier et Turpin, et Charles retourne à Aix.

VI. Tel est l'état du poème où paraît l'avoir trouvé le dernier rédacteur, celui auquel nous devons le poème conservé (R). Il en a gardé la plus grande partie, mais il l'a profondément modifié en quelques points et notablement amplifié[3]. Dès le début, au lieu de faire prendre à Charles, comme il était naturel, l'initiative d'une sommation adressée à Marsile, il raconte que celui-ci, inquiet des progrès que fait l'empereur (qui depuis sept ans est en Espagne et a conquis presque tout le pays), lui envoie des messagers porteurs de promesses de soumission, qui n'ont

1. Voyez là-dessus la note 92.

2. Toute cette fin est extrêmement mutilée dans le *Carmen*; on ne rétablit ici RC que par des conjectures, mais très vraisemblables.

3. Ces changements et additions peuvent bien ne pas tous appartenir à un seul et même rédacteur; mais entre RC et R nous n'avons pas d'intermédiaire.

pour but que d'éloigner les Français et que Marsile, malgré les otages qu'il livre, est bien résolu à ne pas tenir. C'est pour conclure le traité ainsi proposé que Charles, sans une bien évidente utilité, envoie Ganelon à Saragosse. Notre poète paraît avoir imité ici un épisode appartenant à une partie antérieure de la tradition épique sur la guerre d'Espagne[1], et cette innovation assez malheureuse a jeté du trouble sur toute la première partie de son exposition. Quand il s'agit de désigner le messager qu'on enverra à Marsile, Roland s'offre le premier (imité d'ailleurs par Turpin, Olivier et Naimon de Bavière), ce qui montre bien qu'il ne désigne ensuite Ganelon que par estime pour lui et non par haine, comme celui-ci veut le croire. Ganelon nous apparaît ici pour la première fois comme le *parâtre* de Roland, et cette relation de famille est une des causes de la haine qu'il lui a vouée[2]. Il se laisse corrompre, avant même d'arriver à Saragosse, par les belles paroles de l'ambassadeur de Marsile, avec lequel il fait route; malgré cela, l'arrangeur a conservé de l'ancienne rédaction la scène du défi qu'il adresse à Marsile au nom de Charles (bien que ce défi ait boublement perdu toute raison d'être), dans laquelle son attitude arrogante manque amener sa mort. Au début du combat se place la plus importante des additions de R, qui peut-être plus que tout le reste, par son caractère vraiment poétique, a contribué et contribue encore au succès du poème, la scène où Olivier, qui, du haut d'un rocher, a vu l'immense armée des païens se

1. Voyez *Romania*, t. XI, p.492.
2. Voyez la note 17.

mettre en mouvement dans les vallées, invite Roland à sonner son cor pour faire revenir Charlemagne, et où celui-ci s'y refuse par orgueil, par honneur de famille, par *desmesure*[1], causant ainsi le désastre où il va périr avec tous ses compagnons. A cette scène le poète a donné plus tard comme pendant celle où Roland se décide à sonner du cor et où c'est Olivier qui l'en dissuade. Dans tout le poème, Olivier a pris une place prépondérante à côté de Roland, qu'il n'avait encore au même degré ni dans RT, ni dans RC: non seulement les deux héros sont compagnons d'armes, mais Roland est le fiancé d'Aude, la sœur d'Olivier, qui plus tard, quand elle apprend à Aix la mort de son fiancé, tombe, elle-même mortellement frappée, aux pieds de Charlemagne[2]. Le récit de la bataille en lui-même paraît être la partie du poème que le rédacteur de R a le moins remaniée; il y a cependant plusieurs épisodes qui doivent lui être attribués, parmi lesquels se place au premier rang la belle fiction du « grand deuil » de toute la nature pour la mort de Roland. Le massacre par Charlemagne des Sarrasins échappés de Roncevaux ne suffit plus comme vengeance du désastre : l'empereur revient jusqu'à Saragosse, où s'est réfugié Marsile, qui a été blessé mortellement, mais non, comme dans RT et RC, tué sur le coup par Roland; il s'en empare, Marsile meurt, et Charles ramène en France sa veuve Bramimonde qui, déjà dans RC, apparaissait, d'après l'usage des princesses sarrasines dans les chansons de geste, comme favorable aux chrétiens, et qui se

1. Voyez a note 26.
2. Voyez les notes 55 et 107.

fait volontairement baptiser. Après l'enterrement de Roland, Olivier et Turpin à Blaie, Charles revient à Aix, et c'est là seulement, devant un jury solennel, qu'a lieu le jugement de Ganelon : l'auteur de R a ainsi modifié le récit antérieur pour tracer le tableau d'une grande « cour » impériale et introduire dans le châtiment du traître, si impatiemment attendu par les auditeurs, à la fois plus de péripéties et plus de solennité. En effet, les jurés convoqués par Charles, influencés par leurs relations de famille avec Ganelon, le déchargent de l'accusation portée contre lui, et l'empereur, désespéré, est impuissant à venger son neveu, quand Tierri d'Anjou[1] se présente, *fausse* le jugement et, par sa victoire sur Pinabel, obtient que Ganelon soit livré au supplice mérité. Charles se prépare à goûter enfin un peu de repos; mais l'ange Gabriel lui apparaît en songe et lui ordonne, au nom de Dieu, une nouvelle expédition. L'auteur de R a ainsi relié son poème à un autre, sans doute composé ou remanié par lui, qui ne nous est pas parvenu.

VII. Postérieurement à la rédaction dont nous venons d'indiquer les traits principaux, ou en même temps, mais sans doute en dehors d'elle, un poète inconnu avait composé une chanson dans laquelle il avait imaginé, pour le désastre de Roncevaux, une revanche plus éclatante encore que celle qui lui avait été donnée dans R. Marsile y était représenté comme le vassal de Baligant (nom repris à l'ancienne tradition), « amiral de Babylone » et chef de tous les

1. Ce personnage, appelé ici Tierri d'*Anjou*, figure sans cette qualification dans Turpin et le *Carmen*; il la doit sans doute, ainsi que sa fraternité avec le duc Jofroi, au rédacteur angevin dont il a été parlé plus haut.

païens. Appelé par Marsile à son secours lors de l'entrée des Français en Espagne, Baligant n'y arrive que sept ans après, juste au moment où la victoire apparente des Sarrasins à Roncevaux vient d'aboutir en réalité pour eux à un terrible échec. Il relève le courage de Marsile, étendu à Saragosse sur son lit de souffrance, et provoque Charlemagne, occupé à ensevelir les morts de Roncevaux, à un combat suprême et décisif où toutes les forces de la *païennie* luttent contre toutes celles de la chrétienté. Cette rencontre donne lieu à une intéressante énumération, fondée en grande partie sur des traditions fort anciennes, de tous les peuples qu'on se représentait comme ayant été soumis à Charlemagne, de tous ceux que l'on confondait sous le nom de païens et que l'on considérait comme les ennemis de la France et du christianisme. Après une bataille sanglante et longtemps indécise, Charlemagne, soutenu par un ange, tue Baligant en combat singulier, et le droit des chrétiens obtient de Dieu un triomphe complet. — Le manuscrit perdu duquel dérivent (sauf pour la fin dans les renouvellements rimés, voy. ci-dessous) tous les représentants que nous avons de R avait fondu, assez maladroitement d'ailleurs, le poème de *Baligant* dans le texte de R, bien qu'il présente avec ce dernier plusieurs contradictions, et il a passé de là dans les copies, rédactions et traductions plus récentes. Bien qu'étranger à R et très probablement d'une autre main, ce poème ne manque nullement de mérite et se distingue même en plusieurs endroits par un style plus poétique que celui de la chanson à laquelle il est incorporé.

VIII. La rédaction de R, en assonances, que nous

représentent ces divers dérivés, ne peut remonter plus haut que la seconde moitié du onzième siècle; c'est ce qu'attestent, outre des faits linguistiques, des allusions historiques, comme l'introduction dans le récit de personnages du dixième siècle [1], la mention de l'oriflamme, celle du pillage de Jérusalem par les Turcs, et le *costume* général; mais il n'y a aucune raison de le faire descendre plus bas que la première croisade [2]. On sait que Taillefer, jongleur et guerrier, chantait à la bataille de Hastings (1066) un poème sur Roncevaux; ce n'était pas le nôtre tel quel, mais c'en était sans doute une rédaction antérieure, car le nôtre a conservé des vers qui semblent avoir été composés à l'occasion de l'expédition de Guillaume le Bâtard en Angleterre [3]. — Cette rédaction est conservée, plus ou moins imparfaitement, dans les textes suivants : 1° un manuscrit aujourd'hui à Oxford, écrit en Angleterre dans la seconde moitié du douzième siècle, qui attribue soit la récitation, soit la composition de l'œuvre [4] à un certain Turold; 2° un manuscit de Venise, provenant des Gonzague de Mantoue, écrit

1. Par exemple Richard de Normandie et Jofroi d'Anjou, gonfalonier du roi; sur ce dernier, voyez la note 8.

2. L'énumération des peuples païens que donne l'épisode de *Baligant* doit avoir été faite avant cet événement, qui fit connaître en Occident beaucoup de noms qui n'apparaissent pas ici; mais cela ne prouverait rigoureusement rien pour le corps du poème, auquel *Baligant* peut être antérieur.

3. Guillaume revendiquait pour la papauté le tribut que l'Angleterre s'était jadis engagée à lui payer, et, en attribuant à Charlemagne la conquête de ce pays, le poème dit : *Ad nes saint Piedre en conquist le chevage.*

4. D'après une autre opinion, ce Turold (*Turoldus* dans le ms. d'Oxford) aurait été l'auteur d'une chronique latine (*geste*) utilisée par le poete.

au quatorzième siècle et d'une langue fortement italianisée; ce manuscrit, qui pour les 3846 premiers vers suit la rédaction en assonances, a emprunté la fin à d'autres sources, sans doute par suite de la défectuosité de son original; 3° une rédaction en rimes, de la seconde moitié du douzième siècle, dont nous reparlerons tout à l'heure; 4° une traduction en prose norvégienne du treizième siècle, qui pour la fin n'a pas eu non plus pour base le même texte que le manuscrit d'Oxford; 5° une traduction libre en vers allemands, faite par le clerc Conrad vers 1133; 6° les fragments d'une traduction en vers néerlandais du treizième siècle; 7° un poeme anglais incomplet du quatorzième siècle; 8° diverses versions italiennes, où sont mêlés la rédaction rimée, quelques traits de source particulière et des inventions nouvelles. Le rapport de ces différents textes entre eux n'est pas encore bien établi. Ils paraissent cependant dériver tous d'un manuscrit, et non de diverses traditions orales qui auraient été indépendamment confiées à l'écriture; mais les scribes ont pris avec leur texte des libertés plus grandes que d'ordinaire, et ils ont sans doute parfois subi l'influence des versions divergentes des jongleurs. La lettre authentique du texte ne peut, en beaucoup d'endroits, se rétablir avec sûreté; en effet, le manuscrit d'Oxford, de beaucoup le plus précieux, est postérieur d'un siècle environ à ce texte; il a été écrit par un copiste négligent et inattentif, et qui, étant Anglo-Normand, a trop souvent violé une langue qu'il connaissait mal et une versification dont il ne savait pas les lois; le manuscrit de Venise, œuvre d'un scribe italien qui, lui, ne comprenait absolument rien à ce qu'il copiait et qui s'efforçait, par les procédés les

plus ineptement mécaniques, de transformer pour l'œil les assonances en rimes, est encore plus infidèle et appartient d'ailleurs à une rédaction sensiblement différente de celle du manuscrit d'Oxford ; quant aux renouvellements et aux traductions, on comprend que s'ils peuvent assez souvent nous aider à retrouver le sens altéré dans les deux manuscrits en assonances, ils ne peuvent que très exceptionnellement nous donner des renseignements précis sur l'expression même de l'original. On ne restitue donc que par des conjectures plus ou moins assurées, et en maint passage on doit renoncer à restituer la rédaction que nous avons appelée R dans la forme que lui avait donnée son auteur. Toutefois on peut dire que les doutes ne portent que sur des nuances ou sur des points secondaires et qu'en somme, grâce surtout au manuscrit d'Oxford, nous pouvons reconstituer un texte fort voisin de celui que présentait le manuscrit perdu auquel remontent tous les nôtres.

IX. L'auteur ou plutôt l'arrangeur de l'œuvre contenue dans ce manuscrit perdu était-il un clerc? C'est ce qui ne paraît pas probable. Il connaît, il est vrai, les noms de Jupiter et d'Apollon, dont il fait des démons[1], il connaît certains épisodes de la Bible, il emploie en assez grand nombre des mots savants[2]; mais rien dans tout cela ne dépasse les connaissances que pouvait avoir un jongleur qui avait reçu quelque instruction, et, s'il a écrit lui-même son œuvre, cette instruction ne lui faisait pas défaut. Il cite comme

1. L'auteur de *Baligant*, qui en général est plus savant que celui de R, connaît même Virgile et Homère, mais il les cite uniquement comme des personnages très vieux.

2. Voyez aux *Observ. grammaticales* le § 125.

sources l'*ancienne geste*, la *geste Francor* (*Gesta Francorum*), une prétendue charte qu'aurait écrite saint Gilles de Provence[1]; mais toutes ces indications sont vagues ou imaginaires. S'il avait été clerc, il aurait consulté d'autres sources latines, et on en trouverait la trace dans son œuvre. L'esprit qui anime son poème est resté essentiellement belliqueux et féodal; s'il paraît par endroits très pénétré de l'idée religieuse, c'est que l'âme des hommes de ce temps en était profondément imbue; mais on n'y trouve rien de clérical, ce qui distingue nettement notre poète du rédacteur de la chronique de Turpin. Mais on peut croire qu'il connaissait des clercs, qu'il avait peut-être commencé des études pour être clerc lui-même, et qu'il avait bientôt suivi une autre vocation[2]. — Comme on l'a vu plus haut, c'était plus qu'un *renouveleur* ordinaire; on lui doit quelques-uns des morceaux les plus frappants du poème. Il a, dans son travail de remaniement et d'embellissement, laissé subsister plus d'une contradiction : Marsile déclare au début qu'il n'a pas d'armée, et ensuite en déploie une immense; son oncle l'*algalife* (le calife[3]) semble d'abord jouer un grand rôle et paraît à peine par la

1. En réalité saint Gilles vivait cent ans avant Charlemagne. Sur la légende de ce saint et ses prétendus rapports avec le grand empereur, voyez la *Vie de saint Gilles*, par Guillaume de Berneville, publiée par G. Paris et A. Bos (Paris, 1881).

2. Ce devait être le cas pour beaucoup de jongleurs : il leur fallait pour leur métier une instruction élémentaire que ne recevaient en général, sauf les fils de grands seigneurs, que les enfants destinés à être clercs.

3. Ce nom est intéressant parce qu'il paraît bien remonter à une tradition directe et fort ancienne; dans les poèmes consacrés aux croisades, on dit le *calife* et non l'*algalife*. L'*algalife* de Roland, par une suite de déformations, est devenu l'*Argalia* du Bojardo et de l'Ariosto.

suite; on réclame à Marsile, pour la paix feinte qu'il jure, des otages qu'il donne en effet et dont il n'est plus parlé; le caractère de Ganelon offre, comme on l'a déjà vu, de frappantes disparates; à l'ancienne géographie de la tradition épique, fidèle au souvenir des données réelles, ont été mêlées des notions fantastiques, etc. On peut presque toujours comprendre ce qui a amené ces contradictions: c'est le désir de mieux présenter tel ou tel événement et surtout de rendre plus dramatique tel ou tel détail; le poète, d'ailleurs habile et puissant, perd de vue, pour l'effet momentané qu'il veut obtenir, l'ensemble de sa composition. — Cette composition est cependant, en général, réfléchie et même curieusement symétrique : ainsi les trois batailles successives que livrent Roland et les siens se décomposent en petits combats qui se font rigoureusement pendant. La vérité humaine et vivante et la variété du détail sont constamment sacrifiées ou subordonnées à l'idée générale qui anime le poème, celle de la lutte des chrétiens, sous l'hégémonie de la France, contre les Sarrasins. Les caractères, transmis par la tradition antérieure, sont accusés de façon à devenir des *types*. L'art incontestable qui éclate dans cette œuvre est déjà essentiellement un art *français*, et la chanson de geste du onzième siècle rappelle en beaucoup de points, par sa conception et son exécution, nos tragédies les plus classiques. — L'action est presque toujours non pas racontée, mais mise sous les yeux de l'auditeur; le poème est une suite de tableaux; les verbes sont presque tous au présent. — Les *laisses* assonantes[1] sont d'inégale longueur, sans

1. Voy. aux *Observ. grammat.* les §§ 134 et 135.

cependant être trop disproportionnées; elles comprennent en moyenne une quinzaine de vers. Chacune d'elles est le plus souvent complète en elle-même, forme une petite scène ou un petit tableau à part, et n'offre que rarement avec la précédente et la suivante ces raccords qui sont habituels dans les poèmes postérieurs. On peut dire que la *Chanson de Roland* se développe, non pas, comme les poèmes homériques, par un courant large et ininterrompu, non pas, comme le *Nibelungenlied*, par des battements d'ailes égaux et lents, mais par une suite d'explosions successives, toujours arrêtées court et toujours reprenant avec soudaineté. — Il est impossible de discerner, pour la forme, des parties plus anciennes les unes que les autres; cependant il faut sans doute, nous l'avons dit, regarder le noyau central, qui comprend le récit même du combat de Roncevaux, comme plus fidèlement conservé d'un poème antérieur et comme plus ancien que tout ce qui précède et suit. — Le style est simple, ferme, efficace; il ne manque par endroits ni de grandeur ni d'émotion; mais il est sans éclat, sans nuances, sans véritable poésie et sans aucune recherche d'effet; il n'est ni plat ni prolixe comme celui de beaucoup de poèmes postérieurs, mais on peut dire qu'il est terne, monotone, quelque peu triste. Il n'est nullement imagé : on ne trouve dans tout le poème qu'une seule comparaison, et elle n'a rien d'original ni de *vu* (*Si com li cers s'en vait devant les chiens, Devant Roḍlant si s'en fuient paien*). Il y a déjà dans *Roland* beaucoup de formules toutes faites, héritage de l'épopée antérieure, qui facilitent au poète l'expression de ses idées, mais la rendent facilement banale, et qui l'empêchent trop

souvent de voir directement et avec une émotion personnelle les choses qu'il veut peindre. — De la poésie plus ancienne vient aussi sans doute un procédé dont l'auteur fait usage parfois avec un grand bonheur, et qu'on retrouve dans les chansons de geste les plus anciennes après la nôtre : la répétition du même récit, du même tableau, du même dialogue sur des assonances différentes. C'est ainsi que trois fois Roland, mourant, essaye de briser son épée, etc. Quelques-unes de ces répétitions, qui ne figurent pas dans tous les textes, paraissent avoir été ajoutées par un rhapsode ou provenir de rédactions concurrentes : ainsi Roland, dans deux laisses successives du manuscrit d'Oxford, accueille tout différemment la proposition faite par Ganelon de lui confier le commandement de l'arrière-garde; Charlemagne, se représentant par avance la tristesse de sa vie en France après la mort de son neveu, place la scène du tableau qu'il se fait une fois à Aix et l'autre fois à Laon, et ces deux capitales de la royauté carolingienne appartiennent à des époques toutes différentes[1]. — Le *Roland* soulève encore d'innombrables questions, que la critique n'arrivera sans doute jamais à résoudre toutes. La patrie et la date de la rédaction dont nous avons conservé les textes et versions indiqués ci-dessus ne sont pas encore fixées sans contestation. Le plus probable, pour résumer ce qui a été dit plus haut, est qu'elle repose sur un poème originairement composé dans la Bretagne française, remanié ensuite à plusieurs reprises dans diverses parties de la région occidentale de notre pays, et qu'elle a pour dernier

1. Sur ces répétitions, voyez les notes 26, 50, 122.

auteur ou arrangeur un « Français de France », qui a dû achever son œuvre, à laquelle il a donné une inspiration plus largement nationale, sous le règne de Philippe Ier. — Avec ses défauts de composition, qui tiennent à son lent *devenir*, et ses faiblesses d'exécution que nous n'avons pas dissimulées, la *Chanson de Roland* n'en reste pas moins un imposant monument du génie français, auquel les autres nations modernes ne peuvent rien comparer. Elle nous montre, à plus de mille ans en arrière, le sentiment puissant et élevé d'un patriotisme que l'on croit souvent de date plus récente, et une conscience de l'unité nationale qu'aucun peuple ne possédait alors et qui, en passant de plus en plus des idées dans les faits, a fondé la France moderne ; elle y joint comme inspiration profonde le plus pur sentiment du devoir et le culte exalté, excessif même, mais d'autant plus touchant, de l'honneur. Dans sa grandeur simple et un peu sèche, dans sa conception exclusive et presque abstraite de la vie, dans son émotion contenue mais souvent saisissante, dans son entente déjà remarquable de la mise en scène, elle nous apparaît à la fois comme le premier et comme le plus purement national des chefs-d'œuvre de l'art français. Elle se dresse a l'entrée de la voie sacrée où s'alignent depuis huit siècles les monuments de notre littérature comme une arche haute et massive, étroite si l'on veut, mais grandiose, et sous laquelle nous ne pouvons passer sans admiration, sans respect et sans fierté.

IX. La rédaction rimée soulève des problèmes fort difficiles, mais d'un intérêt secondaire. Elle existe, pour la première partie, sous une double forme : l'une est conservée dans un manucrit de Venise et un de

Châteauroux, l'autre dans un manuscrit de Paris, un de Lyon, un de Cambridge, et un fragment lorrain; dans ce dernier groupe même il y a des divergences notables. Mais les deux formes ont en commun des passages nombreux et étendus, en sorte qu'on peut les regarder comme ayant une même source, qui doit remonter au commencement du dernier tiers du douzième siècle. Dans la partie essentielle du poème, la rédaction rimée se borne à peu près à mettre en rimes, souvent assez maladroitement, les assonances de l'original, ce qui amène un délayage constant et un affaiblissement notable du style, devenu naturellement beaucoup plus banal dans ce travail de manœuvres; on ne remarque guère d'addition que le long et peu intéressant tableau (intercalé d'ailleurs après coup) de l'armement des douze pairs au moment du combat. Pour la fin du poème, la rédaction rimée, qui est unique et se trouve aussi dans le manuscrit de Venise, qui contient le second exemplaire de la rédaction en assonances, paraît n'avoir pas eu de modèle dans un texte composé en assonances, mais avoir été originairement composée en rimes; cette fin ne ressemble en effet, dans aucun des textes rajeunis, à celle du manuscrit d'Oxford. Elle présente, si on la compare à cette dernière, de grandes différences, qui ne sont certes pas à son avantage : la scène si poignante dans sa brièveté de la mort d'Aude est ici transportée à Blaie, devant le tombeau de Roland, et devient un long récit d'un caractère mélodramatique où manque la véritable émotion ; surtout le procès et le supplice de Ganelon sont amplifiés de la façon la moins heureuse. La rédaction rimée fit oublier l'ancienne version assonante; mais elle ne devait pas elle-même conserver jus-

qu'au bout sa popularité. On la copiait bien encore au quatorzième siècle (ms. de Lyon), et, en Angleterre, au quinzième siècle (ms. de Cambridge); mais elle était oubliée en France quand on se mit à rédiger en prose, pour la lecture des grands seigneurs, les chansons de geste encore en faveur. On s'adressa pour perpétuer le souvenir du combat de Roncevaux, dont le héros principal était toujours resté populaire, à un poème du treizième ou du quatorzième siècle, le *Galien*, qui, pour le récit de cet épisode, paraît avoir puisé à une source indépendante du *Roland*, et dont la narration, immensément inférieure, fut *dérimée* au milieu du quinzième siècle, imprimée à la fin, reproduite jusqu'à nos jours dans les éditions populaires de la *Bibliothèque bleue;* car ces romans en prose, destinés d'abord aux hautes classes, devinrent, avec les impressions à bon marché, et restèrent longtemps exclusivement la lecture du peuple. — D'autres livres semblables reproduisent la traduction de la chronique de Turpin, jointe par le Vaudois Jean Bagnyon (quinzième siècle) à une mise en prose de *Fierabras*, et imprimée depuis lors un nombre incalculable de fois non seulement en français, mais en anglais, en espagnol, en portugais et en allemand. — L'ancien poème avait d'ailleurs eu de bonne heure le plus grand succès à l'étranger. C'est par lui surtout que l'épopée française a pénétré dans les divers pays de l'Europe chrétienne, où Roland était au moyen âge aussi populaire qu'en France, et dans plusieurs desquels il l'est resté jusqu'à nos jours. On a vu plus haut que dès 1133 le clerc Conrad l'avait mis en allemand; le poème de Conrad, en vers assonants, fut renouvelé et mis en rimes, puis en prose, à plusieurs reprises, et le nom de Roland, grâce

aussi à la chronique de Turpin, devint, surtout dans la basse Allemagne, le nom typique du héros et du justicier ; c'est ainsi que dans un grand nombre de villes de cette région, à partir du quatorzième siècle, des statues de Roland furent élevées pour symboliser la justice impériale ou municipale. Dans les Pays-Bas sa popularité ne fut pas moins grande : un livret, qui repose en bonne partie sur l'ancienne imitation de nos chansons, y est encore d'une lecture courante. Il en est de même dans les pays scandinaves, grâce aux transformations successives de la version norvégienne du poème en assonances. L'Angleterre, malgré ses rapports plus étroits avec la France, n'a pas beaucoup cultivé la légende de Roncevaux depuis le poème du quatorzième siècle dont on a parlé plus haut; mais Roland y était célèbre par d'autres imitations du français, et l'institution des douze pairs a fourni à la langue le mot de *doseper* appliqué à un seul d'entre eux, témoignage à la fois de la diffusion de notre épopée dans le milieu anglais et des malentendus auxquels elle donnait lieu. En Italie, la tradition de Roncevaux fut apportée par mille voies différentes, et aboutit au fameux poème de Pulci, *Morgante*, basé lui-même sur une *Rotta di Roncesvalle* plus ancienne; on sait quelle transformation aussi imprévue que charmante y attendait le sévère fiancé de la belle Aude : grâce surtout à l'*Orlando furioso*, le nom du paladin est célèbre dans toute l'Italie, et ses exploits plus ou moins fantastiques y fournissent dans beaucoup d'endroits, et notamment en Sicile, la matière de représentations suivies par le peuple avec une grande passion. Mais c'est en Espagne que la *Chanson de Roland* eut le développement le plus ori-

ginal, quoique latent dans plusieurs de ses phases : transportée au delà des Pyrénées, la chanson qui célébrait un événement dont une vallée espagnole était le théâtre y souleva d'abord le plus vif enthousiasme, puis des protestations dictées par le sentiment national. Tandis que la forme de notre poème suscitait, dans les *Cantares del Cid*, une admirable imitation, la matière en était profondément remaniée, et le patriotisme espagnol donnait à Roland dans Bernard del Carpio d'abord un émule, et finalement un adversaire et un vainqueur. Ces courants contradictoires se retrouvent dans les *romances* du quinzième siècle, qui nous représentent en plusieurs traits des *Cantares de gesta* antérieurs faits à l'imitation de nos chansons de geste ; on voit dans quelques-unes d'entre elles le désastre de Roncevaux célébré comme un triomphe national, tandis que d'autres le déplorent avec les sentiments des poèmes français. Des faits analogues, mais moins frappants, se présentent en Portugal. — Cette immense diffusion de la *Chanson de Roland* à l'étranger, cette influence qu'elle a exercée sur tant de littératures, sont des éléments impossibles à négliger dans l'appréciation de cette œuvre ; elles nous en font mieux comprendre la grandeur unique et l'importance exceptionnelle, due à la hauteur de son inspiration et à cette circonstance que l'idéal de dévouement, de fidélité, de courage et d'honneur qu'elle incarnait, idéal formé dans la France féodale et chrétienne, était celui qui s'imposait alors à toute l'Europe et qui allait pendant longtemps en dominer les aspirations et la poésie dans ce qu'elles avaient de plus élevé.

OBSERVATIONS GRAMMATICALES

SUR LA

CHANSON DE ROLAND

VALEUR PHONÉTIQUE

DES

CARACTÈRES EMPLOYÉS

DANS LES OBSERVATIONS GRAMMATICALES

Voyelles.

e. — *e* féminin.
ò. — *o* ouvert ou bref (*sotte, port*).
o. — *o* fermé ou long (*sot, côte*).
u. — *ou* français.
ü. — *u* français.
a. — *a* nasal, *an*.
e. — *e* nasal, *in*.

Sur *i*, *e* en italique dans le caractère romain (en romain dans le caractère italique), voy. au § 3.

L'*u* dans les diphtongues se prononce comme *ou* très faible : *òu* = *òou*, *óu* = *óou*.

Consonnes.

w. — *w* anglais, *ou* dans *oui*.
ẅ. — *u* dans *lui*.
š. — *ch*.
ž. — *j*.
ṭ. — *th* anglais dur.
ḍ. — *th* anglais doux.
ł. — *l* mouillée italienne.
ñ. — *n* mouillée.
j. — *y* dans *yeux*, *i* dans *pied*.

Remarque importante. — Une voyelle est *libre* quand elle précède en latin une seule consonne ou les groupes *tr*, *dr*, *pr*, *br* et quelques autres ; elle est *entravée* quand elle précède deux consonnes au moins dont la seconde n'est pas une *r*.

Pour les abréviations, voir la liste en tête du *Glossaire*.

OBSERVATIONS GRAMMATICALES

I. — PHONÉTIQUE.

1. VOYELLES

1. Les voyelles, dans la langue du *Roland*, sont au nombre de neuf : *à*, *e*, *è*, *é*, *i*, *ò*, *ó*, *u* (*ou*), *ü* (écrit *u* comme en français moderne) ; l'*á* (*a* de *pas*, *pâte*) n'existe pas encore (cf. § 6), non plus que les sons (composés d'*o* et *e*) *ö* ouvert (*œuf*) et *ö* fermé (*œufs*). — Elles peuvent avoir l'accent (toniques) ou ne pas l'avoir (atones). La voyelle qui porte l'accent en français est celle qui le portait en latin, sauf dans quelques cas : *vint*, *trente* représentent une accentuation ancienne et populaire, *viginti*, *triginta* ; l'*e* de la 3ᵉ p. pl. *-erunt* est toujours traité comme bref ; la brève pénultième d'un proparoxyton placée devant une muette plus *r* attire l'accent sans changer de quantité (*toneidre*) ; le suffixe *-iŏlum* devient *-jólum ;* l'*u* de *batuere* et formes semblables passe son accent à la voyelle précédente (par analogie à *báluit*, etc.) et tombe en renforçant le *t*. Les mots grecs conservent généralement leur accentuation originaire.

2. L'accent tonique, comme en français moderne, est toujours (sauf le cas indiqué au § 3) sur la dernière syllabe des mots de deux ou plusieurs syllabes qui ne se terminent pas par *e*, soit seul, soit suivi d'*s*, de *ṭ* ou de *nt*. Il est sur l'avant-dernière des mots terminés par *e*. Les terminaisons *-eṭ* et *-es* ont été marquées dans notre texte d'un accent aigu (*chantéṭ*, *remés*) ou grave (*recèt*, *après*), quand l'*e* n'y est pas féminin et reçoit l'accent tonique. On aurait pu en faire autant pour la terminaison *-ent* (*sovént* en regard de *sévent*), mais on a suivi l'usage moderne, malgré l'équivoque à laquelle il prête.

3. Dans quelques mots terminés par *e* ou *es*, l'accent était non sur l'avant-dernière, mais, réellement ou en apparence, sur l'antépénultième : c'est ce qu'on nomme des proparoxytons. Ces mots se divisent en deux classes. Les uns ont pour voyelle pénultième un *i* en hiatus qui se prononçait *j*, et ce ne sont pas en réalité des proparoxytons (voyez aux consonnes). Les autres ont pour pénultième un *e* non en hiatus. Dans les uns comme dans les autres, la pénultième ne compte pas dans la mesure du vers. Pour les distinguer, on a imprimé en caractère *italique* la voyelle pénultième : l'*i* ainsi marqué se prononce *j* (voy. § 48); l'*e* garde sa valeur, mais se prononce très rapidement : tels sont d'une part *palie*, — *milie*, *Basilie*, *Denisie*, *nobilie*, *Marsilie*, — *chanonie*, *monie*, *orie*, d'autre part *aneme*, *angele*, — *Guenele*, — *Cizere*, — *apostele*, — *umele*.

4. Les diphtongues sont au nombre de dix, cinq où la seconde voyelle est *i* : *ai*, *ei*, *òi*, *ói*, *ui*, trois où la seconde voyelle est *u* : *éu*, *òu*, *óu* ; une où la première voyelle est *i* : *ie* ; une où la première voyelle est *u* : *ue*. Il y a deux triphtongues, *ieu* et *ueu* (celle-ci n'est pas dans nos extraits). Les autres groupes de voyelles contiguës, comme *ia*, *io*, forment toujours deux syllabes. Quand les groupes *ai*, *ei*, *ie* forment deux syllabes, la seconde voyelle a été marquée d'un tréma : *païs*, *Anseïs*, *Gabriël*, *hardiëment*.

5. Devant les nasales, l'*a* et l'*e* seuls sont susceptibles de nasalisation ; l'*a* est nasalisé partout, l'*e* ne l'est pas dans la diphtongue *ie* (*sënt*, mais *tiént* ; dans *Moriënne* il n'y a pas diphtongue).

6. A. — L'*a* se prononce toujours ouvert (bref), sauf peut-être dans *as* = *als* (§ 50). L'*a* tonique provient de *a* latin tonique entravé, et en outre de l'*a* de habet, amavit et autres parfaits, de l'*a* des monosyllabes (il)lac, (ecce) hac, jam, de l'*a* libre de quare (traité comme atone). Devant une *l*, l'*a* tonique libre, qui se change d'ordinaire en *é*, persiste dans *mal*, *chalt*, *valt*. Sur *a* nasal, *ai*, voyez ci-dessous, §§ 8, 9.

7. L'*a* protonique provient de tout *a* latin protonique, libre ou entravé, sauf de l'*a* immédiatement protonique et non initial, qui se change en *e*. Après *ch*, *j*, quand il provient d'un *a* libre, il s'est déjà affaibli en *e* à l'initiale (*cheval*, *gesir*). Sur *gerrez*, voy. § 17. L'*a* de *a* (ad), *la* (illam), *ma*, *ta*, *sa*, est en réalité

protonique. Il en est de même de l'*a* de *par*, *quar*, qui sont pour *per*, *quer* (cf. § 6).

8. L'*a* nasal ou *ã* provient de tout *a* précédant une *m* ou une *n* suivies d'une autre consonne. En outre, il s'est introduit, par analogie avec la première conjugaison, à la terminaison du participe présent et du gérondif de tous les verbes.

9. La diphtongue *ai* provient de *a* latin et d'une palatale quelconque (*j*, *c*, *g*, *j*) qui la suit, à l'atone ou à la tonique ; de *a* tonique à l'antépénultième suivi d'un *i* (*e*) pénultième qui s'est changé en *j* (*ai*, *sai*, *aitre*, *repaiḍreṭ*), et de l'*a* et *i* de v a d i t (déjà v a i t en lat. vulg.). Elle provient aussi de *a* tonique devant les nasales non suivies de consonnes (voy. plus loin). Elle s'est originairement prononcée *ái*, mais déjà à l'époque de la dernière rédaction du *Roland* elle se prononce *è* et assone avec l'*è* ordinaire. — Quand la diphtongue *ái* précède une consonne nasale, l'*a* y est nasalisé, et il en résulte ce qu'on peut appeler une diphtongue nasale : *ãjmeṭ*, *mãjn* ; cette diphtongue nasale assone avec l'*a* nasal ordinaire. Mais il peut se faire aussi que la nasalisation ne se produise pas, et alors ces mêmes mots peuvent assoner en *è* comme ceux qui ont un *ai* ordinaire. La langue, au XIe siècle, hésitait sur ce point.

10. E. — L'*e* se prononce comme notre *e* féminin là où nous le prononçons (*premier*, *parlement*, *marbre*, *que*). Il n'est jamais tonique, sauf si l'on veut dans les monosyllabes. Il ne commence pas non plus les

mots. Avant la tonique il provient : de *a* libre excepté à la première syllabe, et même à la première syllabe de *a* libre après *ch*, *j* (voy. § 7); de *ē*, *ĕ* placés à la première syllabe du mot (ou ailleurs dans des mots savants comme *emperedor* ou étrangers comme *Anseïs*, *Guenelon*, et dans certaines conditions particulières, comme pour *pelerin*); de *i* suivi d'un autre *i* dans la syllabe immédiatement suivante (*fenir*, *desist*, *petit* pour *pitit*, *crenuṭ* pour *crenit*, *criniṭ*). Tout *e* protonique libre provenant d'une voyelle latine libre, dans le français du onzième siècle, est un *e*, sauf dans les mots savants (voy. § 12); ainsi *ferir*, *veḍez*, *peril*, *feïstes*, *departiḍe*, *neient*, *preier*, *beneḍist*, *conquerant*, *conseüz*. — Après la tonique, il provient de *a* (dans *or*, *mar*, *sour*, à côté de *ore*, *mare*, *soure*, il peut manquer); toutes les autres voyelles tombant, l'*e* s'ajoute comme voyelle d'appui quand le mot se terminerait sans cela par un groupe de consonnes trop dur à prononcer : *marbre*, *pedre*, *sage*; il se place par analogie au féminin de quelques adjectifs : *corteise*, *verte* (voy. § 68); *servise* pour *servis* est savant. Dans les monosyllabes, il provient de *ĕ* : *que*; de *ē*, *ĭ* : *me*, *te*, *se*, *qued*; de *ĭ* dans *se* (sĭ).

11. Ė. — Il se prononçait comme aujourd'hui. A la tonique, il provient de *a* tonique libre; de *ĕ* dans *Deu* (forme dialectale à côté de *Dieu*), *ert*, *mes*, et sans doute dans *eḍ*; de *ō* dans *les* (illos), *tes*, *ses* (dans ces mots, à vrai dire, il est atone). Par analogie avec la première conjugaison, il se trouve au lieu de *ei* ou *i*

à la terminaison de toutes les 2es personnes plur. accentuées sur la finale.

12. A l'atone, il provient d'*ĕ*, *ē*, *ī* entravés (*légier*, *péchier*), puis se trouve dans des mots savants (*Equitaigne*, *ténébros*, *pénitence*) ou étrangers (*Gérart*), et sans doute dans quelques dérivés qui ont gardé la prononciation du primitif (*chérir*). Il est inséré devant l'*s* initiale suivie d'une autre consonne; à l'origine, il ne l'était que quand le mot précédent se terminait par une consonne, mais il est devenu fixe. Il provient aussi, comme voyelle initiale, de l'*ĕ* de ex. Dans ces deux derniers cas, il se distingue à peine de *ê* (voy. § 17).

13. Éi. — Cette diphtongue se prononçait comme nous prononçons *eil* dans *pareil*, sauf que l'*e* était fermé. — A la tonique, elle provient de *ē*, *ī* libres ou suivis d'une palatale (*dreit*), de *nc*, *ng* (*veintre*, *ceignent*), ou de *sc* (*creistre*).

14. A l'atone, elle provient d'*ē*, *ī* suivis d'une palatale, ou de *nc*, *ng*, *sc*, et aussi d'*ĕ* suivi d'une palatale médiate (*seignor*, *preisier*). Dans *pre-ier*, il n'y a pas réellement diphtongue.

15. Éu. — Ne se trouve que dans *Deu*, forme parallèle de *Dieu*. La triphtongue *ieu* (*Dieu*) provient d'un *ĕ* tonique plus *u* atone.

16. E nasal. — L'*e* nasal ou *ẽ* se prononçait originairement comme *en* dans *moyen* (fr. mod. *in*); dans le *Roland*, comme le prouvent les assonances, il avait déjà pris la prononciation de l'*ã*, au moins dans les

finales masculines (*Moriënne*, *prendre*, *gente* le montrent aussi dans les finales féminines, où il est plus rare). Il provient de tout *e* ou *ĭ* devant *m* ou *n* suivie d'une autre consonne (sauf pour les gérondifs et participes présents, voy. § 8). Dans *Besençon*, *Costentinoble*, *Normendie*, *an* atone s'est affaibli en *en*; dans *volentiers*, l'*e* nasal a remplacé *o*, par une influence analogique. Dans le groupe *ien*, l'*e* n'est pas nasalisé. — Quand la diphtongue *ei* précède une nasale, l'*e* y est nasalisé, et il en résulte une diphtongue nasale (*plẽjn*, *plẽjnes*) qui assone avec l'*ẽ* ordinaire.

17. **È**. — Il se prononce comme aujourd'hui. A la tonique et à l'atone, il provient de *ĕ*, *ae* entravés et aussi de *ē*, *ī*, *oe* entravés (bien que ces deux sources aient donné d'abord des résultats différents, encore distincts à l'époque du *Roland*, mais sans qu'on puisse bien en préciser la nuance), sauf quand l'entrave est formée par une palatale, auquel cas on a la diphtongue *ei* (mais *destrier* au lieu de *deistrier*, dextrum étant devenu destrum par assimilation à senestrum pour sinistrum); il provient de *a* atone dans *gerrez*, où l'*a* s'est affaibli comme après *ch* (voy. § 7). — *Prophète* est un mot savant.

18. **I**. — Il se prononce comme aujourd'hui. A la tonique, il provient de *ī* libre ou entravé (*li*, *quint*, *quinze*, *dist*); de *ie* (lat. *ĕ*) fondu avec une palatale amollie en *j* (*mi*, *lit*, *sire*, *priseṭ*, *piz*, *pri*); de *a*, dans les mêmes conditions, précédé d'une palatale (*gist*); de *ē*, *ī* précédés d'un *c* ou d'un *g* (*païs*, *merciṭ*, *gesir*); de

ī par influence d'un *ī* atone suivant dans *il*, *icil*, *icist*, *i*, *vint*, *-is* de ĭsti, et sans doute dans *meḍisme*; de *ĕ* suivi d'*ī* dans *fis*, *pris*, *vin*, d'où par analogie de conjugaison dans *prist*, *vint*, *fist*, *-ist* de -ĭsset, *tenir*; il est pour *iu* dans *aïḍe*; *servise*, *juḍise* sont savants.

19. A l'atone, il provient de *ī*; de *ĭ* sous l'influence d'un *e* suivant en hiatus, d'abord changé en *j*, dans *pitiet*, *quitier*. Il provient encore d'un *ĭ* en hiatus, contrairement à la règle, dans quelques mots d'introduction ou de création secondaire, mais cependant très anciens, comme *crestiien*, *champion*.

20. **Ie.** — Cette diphtongue se prononçait originairement avec l'accent sur l'*i*, mais à l'époque du *Roland* elle inclinait au moins beaucoup vers la prononciation *ié*. Elle ne se trouve presque qu'à la tonique (sauf dans des mots savants ou étrangers comme *liépart*, *Tiéḍbalt*). Elle y provient: de *ĕ* ou *ae* (sur *ert*, *eḍ*, *mes*, voy. § 11); de *a* modifié par une palatale qui le précède immédiatement (*chien*, *paien*, *comencier*) ou médiatement (*deignier*, *traitier*), et par analogie dans *iriéṭ*; elle provient en outre de *a* influencé par le *j* suivant dans le suffixe *-ier* = arium. Sur *ieu*, voy. § 15.

21. **Ò.** — L'*ò* se prononçait comme notre *o* bref. A la tonique, il provient : de *ŏ* entravé; de *ŭ* entravé, sans doute sous une influence analogique, dans *mot*; de *au* (*oḍ*, *o*, *or*). Devant les nasales il a passé à *ó* (*conte*).

22. A l'atone, il provient de *ŏ* entravé et de *au* (*otreier*). Quant à *ŏ* libre atone, il a passé au son de l'*ó*, puis de l'*u* latin (*vóleir vouloir*, *pódeir pouoir*).

23. **Òi.** — Cette diphtongue se prononçait à peu près comme nous prononçons oi en grec. Elle provient d'*au* plus *j* (*noise*, germ. *bloi*), à l'atone d'*au* et *ò* plus *j*, et ne se confond pas avec *ói*.

24. **Òu.** — Cette diphtongue, où l'on prononçait distinctement les deux voyelles, provient de *ŏ* tonique plus *u* (*pout*), ou de *au* plus *u* (*out*, *pou*). Elle s'est plus tard confondue avec *óu*.

25. **Ó.** — L'*ó* se prononçait soit comme notre *o* long, soit comme notre *ou*; nous adoptons la première hypothèse, qui a pour conséquence que le son *ou* (*u*) n'existait pas isolément en français au onzième siècle. Cet *ó* provient à la tonique de *ō*, *ŭ* libre ou entravé; en français moderne, l'*ō*, *ŭ* libre donne *eu* (*fleur*, *gueule*, *vœu*, *joyeux*), l'*ō*, *ŭ* entravé donne *ou* (*tour*, *sourde*, *roux*); cette distinction remontant au latin et se retrouvant en français moderne a dû, semble-t-il, exister dans le français intermédiaire (d'autant plus qu'elle correspond à celle de *ē*, *ĭ* libre et entravé : *ó* libre a dû donner d'abord *óu*, comme *é* libre a donné *éi*, tandis qu'*ó* entravé restait *ó* comme *é* entravé reste *é*); cependant le *Roland* et beaucoup d'autres textes ne distinguent pas les deux voyelles à l'assonance ou à la rime, et nous les suivons nécessairement. L'*ó* tonique provient encore de *ŏ* dans *por*, *ço*, *jo* (mais, à vrai dire, ces mots sont plutôt

atones). Tout *o* devant une nasale est fermé, qu'il provienne d'*ō*, *ŭ* tonique entravé (*mont*) ou libre (*baron*), d'*ŏ* tonique entravé (*conte*) ou libre (*bon*, *sons*, *sonet*). Cet *ó* a une tendance à se nasaliser, mais il peut encore assoner avec l'*ó* ordinaire.

26. L'*ó* atone provient d'*ō*, *ŭ* libre ou entravé, et aussi d'*ŏ* (voy. § 22); *proveidre* est pour *preveidre*.

27. **Ói.** — Cette diphtongue se prononçait comme *òi*, si ce n'est que l'*o* était fermé. Elle provient, à l'atone ou à la tonique, de *ō*, *ŭ* suivis médiatement ou immédiatement d'une palatale (*vois*, *froisset*, *Poille*, *foildre*, *poinz*, *joint*, *vergoigne*, *oissor*, *angoissos*, *coilvert*). Devant les nasales, *ói* provient aussi de *ŏ* (*Guascoing*, *Guascoigne*). *Doinst* est une formation analogique.

28. **Óu.** — Dans cette diphtongue, comme dans *òu*, les deux voyelles se prononçaient. Elle provient d'*ō*, *ŭ* plus *u* (*lou*, *dous*, *dessoure*).

29. **U.** — L'*u* se prononçait probablement comme aujourd'hui, *ū*. A la tonique et à l'atone, il provient de tout *ū* latin, libre ou entravé (*plus*, *rude*, *fust*, *jusque*), et de *ŭ* suivi immédiatement d'*e*, *i* (*furent*, *fut*, *fussent*).

30. **Ue.** — Cette diphtongue, comme *ie*, a dû commencer par avoir l'accent sur la première voyelle (*nüef*); aujourd'hui elle est devenue une voyelle simple qui s'écrit *eu* et a le son de *ö* bref (*neuf*) ou long (*peut*); à l'époque du *Roland*, elle devait avoir une prononciation intermédiaire. Elle n'existe qu'à la to-

nique et y provient d'*ŏ* libre non suivi d'une palatale (§ 31) ou d'une nasale (§ 25).

31. **Ui.** — Cette diphtongue se prononçait avec l'accent sur l'*u*. Elle provient : de *ū* plus une palatale (*lui*, *cui*, *luisent*); de *ŏ* plus une palatale, par l'intermédiaire de *uei* (*cuir*, *muir*, *puis*); et exceptionnellement de *ō*, *ŭ* (cf. § 29) plus une palatale (*tuit*, *cuit*, *fui*, *fuit*).

2. CONSONNES

32. Les consonnes, dans le français du onzième siècle, sont au nombre de vingt-quatre : six muettes (deux labiales, *b*, *p*; deux dentales, *d*, *t*; deux palatales, *g*, *c*); dix fricatives (quatre labiales, *v*, *f*, *w*, *ẇ*; quatre dentales, *ḍ*, *ṭ*, *s*, *z*; quatre palatales, *š*, *ž*, *j*, *h*); trois liquides (*l*, *ł*, *r*); trois nasales (*m*, *n*, *ñ*). Les caractères ne correspondent pas exactement aux phonèmes : *c* exprime tantôt *c* dur, tantôt *ts*; *g* tantôt *g* dur, tantôt *dž*; *s* tantôt *s* dure, tantôt *z*; *ḍ*, *ṭ* ne sont pas distingués de *d*, *t*; *ł* est écrite *il* ou *ill*, *ñ* est écrite *gn* ou *ng*; le *j* est noté *i*; le *w* et le *ẇ* sont notés *u*; *h* jointe au *c* sert à rendre le son composé *tš*; *qu* a (au moins souvent) la même valeur que *c*; *s* médiale est rendue par *ss*. En outre, trois consonnes composées, *ts*, *tš*, *dž*, sont rendues par des caractères uniques : *ts* par *c* (ou *ç*, dans l'impression, devant *a*, *o*, *u*) et *z*; *tš* par le groupe graphique *ch*, *dž* par *g* et *j* (notons

que *š* et *ž* n'existent pas à l'état isolé). Nous examinerons les consonnes d'après leur son réel et dans l'ordre indiqué plus haut.

33. Les seules consonnes doubles sont *rr* et *ss*, mais cette dernière n'est double que graphiquement (voy. § 32).

34. Toute muette douce qui termine un mot devient dure (voyez des exceptions à *ḑ*, *z*). Il en est de même dans le corps du mot de toute douce qui précède immédiatement une dure.

1° MUETTES

Labiales.

35. **B.** — Le *b* se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *b* initial, de *b* double (*abét*), de *b* dans *bl* (*table*, *fleible*, *doble* de dublum pour duplum); il est intercalé entre *m* et *l* dans *sembler*, *ensemble*, entre *m* et *r* dans *remembreṭ*. Dans *ont*, le *b* de habunt pour habent s'est vocalisé et confondu avec l'*u* suivant; de même dans plusieurs temps de *aveir* et *deveir*.

36. **P.** — Il se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *p* initial, de *p* double (*apeleṭ*), de *p* appuyé (*colpe*), de *ph* grec (*colp*).

Dentales

37. **D.** — Le *d* se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *d* initial, de *dd* (*adenz*), de *d* appuyé

(*vendre*, *perde*), de *t* appuyé, par suite de conditions particulières, dans *aidier*, *voidier*; il est intercalé entre *n* et *r* dans *tendre*, *vindrent*, entre *n*(*g*) et *r* dans *feindre*, entre *l* et *r* dans *voldreie*, entre *l*(*g*) et *r* dans *foildres*. A la fin des mots il se change en *t*.

38. **T.** — Le *t* se prononce comme aujourd'hui (mais jamais sifflant). Il provient de *t* initial, de *tt* (*tote*, *mot*), de *t* appuyé (*parent*, *achater*, *porte*, *veit*, *dite*, *coveitier*), de *t* soutenu par une voyelle changée en *j* dans *quitier*, *pitiét*; il s'intercale entre *s* et *r* dans *estre*, entre *n*(*c*) et *r* dans *veintre*. A la fin des mots, il provient de *d* appuyé devenu final (*grant*), de *t* appuyé final ou devenu final (*est*, *mont*, *veit*). Le *t* est tombé, par suite de conditions particulières, dans *en* pour *ent* de inde.

Palatales.

39. **G.** — Le *g* dur, noté par *g*, n'existe que devant *a*, *o*, *u*, et les consonnes *l*, *r*. Le groupe *gu* (*gw*) répond à un *w* germanique (sur ce groupe, voy. § 43). Le *g* se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *g* initial devant *o*, *u*, *l*, *r*, de *gg* devant *o*, *u*, de *g* appuyé devant *o*, *u*, de *c* devant *u* dans *agut*, de *qu* dans *aiglentier*, de *w* devant *a* dans les mots allemands, de *g* devant *a* dans des mots savants. — Sur *g* devant *e*, *i*, voy. § 58.

40. **C.** — Le *c* dur est noté par *c* devant *a*, *o*, *u*, *l*, *r*, devant *e*, *i* par *qu* quand ce groupe *qu* existe déjà

en latin (dans *car*, plus anciennement *quer*, le *qu* est devenu *c* en français; dans *onc* de même). Il se prononce comme aujourd'hui. Il provient de *c* initial devant *o*, *u*, *l*, *r*; de *cc* devant *o*, *u*; de *c* appuyé devant *o*, *u*; de *g* médial devenu final (*lonc*), et en outre de *c* devant *a* dans des mots savants. — Sur *ce*, *ci*, *ç*, *ch*, voy. §§ 55, 56.

41. **Qu.** — Voy. § 43.

2° FRICATIVES

Labiales

42. **V.** — Le *v*, dans les manuscrits du moyen âge, n'est pas distinct de l'*u*; on l'en a distingué dans l'impression du texte. Il se prononce comme aujourd'hui. Il provient : de *v* initial ou médial; d'*u* en hiatus vocalisé et appuyé (*aive*, *anvel*); de *p* médial isolé (*nevoṭ*, *saveir*); de *b* médial *isolé* (*deveir*).

43. **W.** — Cette consonne est notée *u* et n'existe qu'après *q*, *g*; elle se prononce comme *ou* dans le français moderne *Louis*. Elle ne se prononce après *q* que devant *a* (*quant*), autrement elle est muette (sur *car*, voy. § 40). Après *g*, elle se prononce devant *a* (*guarder*); devant *e* (*guerre*) et *i* (*guiḍent*) l'*u* a sans doute le son *ü* (fr. mod. *aiguille*).

44. **F.** — L'*f* se prononce comme aujourd'hui. Elle provient : de *f* initiale; de *f* double; de *f* appuyée (*enfant*); de *p* médial isolé devenu final (*chief*); de *b*

médial isolé devenu final; de *v* médial isolé devenu final (*soef*).

Dentales.

45. *D*, *ṭ*. — Le *t* caduc ou *ṭ* ne se trouve qu'à la fin des mots, où dans certains cas il remplace le *ḍ*; nous distinguerons donc ici la médiale et la finale. Le *d* caduc ou *ḍ*, au milieu des mots, provient : de *d* médial isolé ou suivi d'*r* (*viḍrent*, *Roḍlant*); de *t* médial isolé (*viḍe*, *sieḍent*, *muḍer*) ou suivi d'*r*, *l* (*emperedre*, *poḍrons*). — Cette consonne devait se prononcer à peu près comme le *th* doux anglais. Elle tend déjà à disparaître à l'époque du *Roland* (le plus ancien manuscrit ne la note, par un *d* ordinaire, que très exceptionnellement); elle est tombée peu de temps après (devant *r*, *l*, ou elle est tombée ou elle s'est assimilée). — A la fin des mots, le *ḍ* provenant de *d* final (*aḍ*, *oḍ*, *queḍ*, *queiḍ*) est déjà tombé devant une consonne initiale. En dehors de ces mots, qui sont d'ailleurs tous enclitiques, il devient *ṭ* devant une muette dure initiale ou à la pause; il reste *ḍ* devant une voyelle et devant une consonne autre qu'une muette dure. Pour plus de simplification, et sous le bénéfice de cette remarque, on a, sauf dans *aḍ*, *oḍ*, *queḍ*, *queiḍ*, et *eḍ*, où le *ḍ* provient de *t* dans les mêmes conditions, écrit partout *ṭ*. Ce *ṭ* ou *ḍ* provient : de *d* devenu final (*feiṭ*, *creiṭ*); de *t* final non appuyé, qu'il suive une atone (-*eṭ* aux 3es pers.) ou une tonique

(*doblét*, *pitiét*, *florṭ*, *vertuṭ*); le *t* de *habet*, *-avit*, *-ivit*, *-uit*, *-edit* est traité comme non appuyé (*aṭ*, *-aṭ*, *-iṭ*, *fuṭ*, *-uṭ*, *-iét*). Ce *ṭ*, à la pause et devant une muette dure, se prononçait à peu près comme le *th* anglais dur. Il est tombé comme le *ḍ*, mais dans des conditions un peu différentes, et sans doute il n'est pas tombé tout d'un coup (le manuscrit le plus ancien le note, par *t* ou *d*, beaucoup plus souvent que le *ḍ*). Dans la terminaison atone *-eṭ*, le *ṭ*, généralement conservé, est déjà tombé dans plusieurs exemples assurés par la mesure du vers (*chevalche*, *mete*, *monte*, *semble*); il y en a beaucoup d'autres dans le reste du poème. Le *ṭ* se combine comme le *t* ordinaire avec *s* pour donner *z*; cette combinaison remonte à une époque antérieure à l'affaiblissement du *t* isolé en *ṭ*.

46. **S douce.** — L'*s* douce (*z*) est notée par *s*, et elle ne se trouve qu'à l'intérieur et à la fin des mots; mais toute *s* isolée à l'intérieur des mots est douce; il n'en est pas de même pour la fin des mots (voy. § 47). Elle se prononce comme aujourd'hui. Elle provient au milieu des mots : de *s* isolée (*chose*) ou précédée d'une *n* qui est tombée (*adeser*, *pesant*); de *t* non appuyé suivi d'*i* en hiatus (*preisier*, *traḍison*, *raison* (dans *juḍise* la terminaison est refaite par analogie avec *servise*, voy. § 10); de *c* isolé devant *e*, *i* (*luisent*, *gesir*). A la fin des mots, elle provient d'*s* isolée finale (*les*, *aimes*, *omes*, *iés*). Sur l'*s* douce finale, voy. § 47.

47. **S dure.** — L'*s* dure est écrite dans le texte *s* à

l'initiale, devant ou après une consonne et à la fin des mots, *ss* au milieu des mots entre voyelles. Elle se prononce comme aujourd'hui. Elle provient, à l'initiale, de toute *s* latine; au milieu des mots, elle provient: d'*s* double (*passer*); d'*s* dans des composés dont le second terme commençait par *s* (*dessoz*, *dessoure*, *enseignier*, *ressortiḍe*); d'*s* précédée d'*r* (*Marsilie*), *l*, *n* quand *n* persiste, c'est-à-dire dans des mots étrangers ou savants (*Sanson*, *conseillier*); d'*s* ou *x* (voy. § 12) suivis d'une consonne (*esbaneier*, *Aspre*, *cest*, *destrier*, *escolter*, *evesque*, *esforz*, *esvertuḍeṭ*, *deslacier*, *desmaillier*, *meḍesme*); toutefois il est probable que devant *l*, *m*, *n*, *v*, *b*, *d*, *f*, *j*, elle était prononcée douce, et elle est tombée dans ce cas vers l'époque du *Roland*; déjà antérieurement elle était tombée dans *proveiḍre* et devant *z*=*ts* (*oz* pour *osz*). Elle provient encore de *st* suivi de *e*, *i* en hiatus (*angoissier*, *froissent*; sur *crestiien*, voy. § 19), de *c* suivi d'*e*, *i* tombés dans *graisle*, *plaist*. — A la fin des mots il n'est pas possible de distinguer *s* douce d'*s* dure; toutes deux proviennent de toute *s* finale (non précédée de dentale, de *n* appuyée, de *ñ*) ou de *tj* et de *c* après une voyelle suivis d'*e*, *i* tombés (*vois*); toutes deux se prononçaient, sans doute, douces devant un mot commençant par une voyelle, dures devant un mot commençant par une consonne ou à la fin des propositions; toutefois il est probable que dans des mots très usités (comme *les*), surtout devant certaines consonnes, l'*s* finale se faisait très peu entendre (*léz omes*, *lé noz*, *léss paiens*

ou déjà *lé paiens*?). — Sur *z* notation de *ts*, voy. § 55. Sur *s* et *z*, voy. §§ 57, 58.

Palatales.

48. **J.** — La consonne *j*, qui a la valeur du *j* allemand ou italien, est écrite partout *i*. Elle se prononce comme l'*y* dans *yeux* ou l'*i* dans *pied*. Elle est à peine distincte de l'élément *i* des diphtongues *ai*, *ei*, *òi*, *ói*, *ui*, *ie* (voy. ci-dessus). Elle provient d'une palatale latine ou de *z* entre deux voyelles (*pa ien*, *otre-ier*). Elle existe en outre dans des mots, généralement savants, accentués en latin sur l'antépénultième et dont elle forme la pénultième (voy. § 3); elle y provient d'*e*, *i* en hiatus. — Sur *j*, voy. § 68.

49. **H.** — Cette consonne n'existe qu'à l'initiale (sauf dans *ahan*). Elle se prononce comme l'*h* allemande. Elle est toujours de provenance germanique, l'*h* latine n'ayant pas laissé de traces. Elle est préposée, sans doute par une influence germanique, dans *halt*. — Sur *ch*, voy. § 57.

Liquides.

50. **L.** — L'*l* se prononce comme aujourd'hui; dès avant l'époque du *Roland*, elle a commencé à se vocaliser en *u* devant une consonne. Elle provient: de *l* initiale; de *l* double (*avalez*, *vals*); de *l* appuyée ou isolée, médiale ou finale; elle est tombée dans *as*

(*aus* est une forme moderne refaite sur *au*), *des*, *es*; elle est devenue initiale dans *li*, *lo*, *la*, *les*, *lor*, *la* (adv.).

51. **L** mouillée. — L'*l* est notée par *ill* devant une voyelle, par *il* à la fin des mots (devant une consonne le mouillement disparaît et il ne reste que *l*); elle suit toujours une voyelle. Elle se prononce comme l'*l* italienne (*gli*). Elle provient d'une fusion de l'*l* avec une palatale précédente (*soleil*) ou suivante (*merveille*).

52. **R.** — L'*r* se prononce comme aujourd'hui. Elle provient de *r* initiale, de *r* appuyée ou isolée, médiale ou finale. Elle est ajoutée après *sp* dans *Aspre*, après *rt* dans *chartre*, après *rd* dans *Cordres*. L'*r* double du latin s'est maintenue, et les deux *r* se prononcent distinctement comme dans le français moderne *mourront*.

Nasales.

53. **M.** — L'*m* se prononce comme aujourd'hui, si ce n'est que, devant une consonne, elle n'est pas absorbée dans la voyelle qui la précède et qu'elle rend nasale (voy. §§ 8, 16, 25) : *chāmpél* et non *chāpél*. Elle provient : de *m* initiale; de *m* médiale isolée ou double; de *m* devant une labiale ou de *n* devenue contiguë à une labiale; de *m* médiale devenue finale (*som*, *om*, *nom*), et dans ce cas aussi elle garde sa valeur après la voyelle nasalisée.

54. **N.** — L'*n* se prononce comme aujourd'hui, si ce n'est que, devant une consonne, elle n'est pas absorbée dans la voyelle qui la précède et qu'elle rend nasale (*sānglēnt* et non *sāglēt*). Elle provient : de *n* initiale ; de *n* médiale isolée, double ou appuyée (sauf quand elle précède *b* ou *p* ou qu'elle est fondue avec une palatale en *ñ*) ; de *m* devenue contiguë à une dentale (*conte*, *cons*) ; de *n* devenue finale (*bon*), et dans ce cas aussi elle garde sa valeur après la voyelle nasalisée ; dans *nen*, affaibli de *non*, elle peut tomber devant les consonnes, *ne*, et *ne* peut élider son *e* devant les voyelles ; dans *en*, l'*n* tombe devant *lo*, *les* et on a les combinaisons *el*, *es*. A la fin des mots, *n* provient de l'*m* finale des monosyllabes latins : *mon*, *ton*, *son*, *rien* ; l'*m* finale des autres mots latins, suivant une atone, est tombée sans laisser de traces, et elle est aussi tombée dans *que*, *sui*, *ja*. Dans ce cas, le changement d'*m* en *n* est très ancien ; plus récemment que le *Roland*, toute *m* finale s'est changée en *n*, ou plutôt *m* et *n* finales se sont confondues dans un son nasal qui a fini par s'absorber dans la voyelle nasale précédente.

55. **N** mouillée. — L'*ñ* s'écrit *ign* devant une voyelle, *ing* à la fin des mots (devant une consonne le mouillement disparaît, et il reste *in*). Elle se prononce comme aujourd'hui ; elle provient d'une fusion de l'*n* avec une palatale précédente (*deignier*) ou suivante (*montaigne*).

Consonnes composées.

56. **Ts.** — Le groupe *ts* est écrit dans notre texte par un seul caractère : *c* devant *e* ou *i*, *ç* (la cédille n'est pas dans les manuscrits) devant *a* ou *o*, *z* devant les consonnes et à la fin des mots (dans les mots étrangers *sarrazin*, *galazin*, *Cizere*, la valeur du *z* est douteuse, dans *quinze* il semble valoir *s* douce). Ce *c*, *ç* ou *z* se prononce comme le *ts* dans *tsigane*. Il provient : de *c* initial ou médial appuyé devant *e*, *i* (*cent*, *ciel*, *citét*, *dolce*, *ça*, *ço*) ; de *ci* appuyé ou non devant une voyelle (*placet*, *acier*, *peceier*) ; de *t* médial double ou appuyé (sauf après *s*, voy. § 49) suivi d'*e*, *i* en hiatus (*place*, *comencet*, *començat*, *entercier*, *force*, *mençonge*) ; à la finale, il provient de *d*, *t* plus *s* (*coilverz*, *comandez*, *conseüz*, *delez*, *enz*, *granz*, *faiz*, *monz*, *oz*, *palefreiz*, *piez*, *piz*, *proz*, *sainz*, *toz*) et de *c* appuyé suivi d'*e*, *i* (*dolz*). Il se substitue en outre à *s* après *n* appuyée (*anz*, *jorz*), et après *n* mouillée, qui perd alors son mouillement (*Guascoinz*, *loinz*, *poinz*) ; de même après *l* mouillée, qui perd aussi son mouillement exprimé par *i* (*mielz*, *vielz*, *uelz*, *genolz*) ; l'*i* persiste néanmoins dans la terminaison *-ilz* (*filz*, *gresilz*, *perilz*), parce que dans *-il* (*fil*, *gresil*, *peril*) il avait la double fonction d'exprimer le mouillement et la voyelle accentuée ; il persiste également dans la terminaison *-eilz* quand *ei* répond à *ē*, *ī* (*vermeilz*, *soleilz*), parce qu'il avait la

double fonction d'exprimer le mouillement et le second élément de la diphtongue *ei*.

57. **Tš.** — Le groupe *tš* est noté dans notre texte par *ch*; il n'existe qu'au commencement et dans le corps des mots. Il se prononce comme *tch* dans *tchèque, patchouli*, ou le *c* italien devant *e*, *i*; il a plus tard perdu son élément dental. Il provient de tout *c* initial ou médial appuyé suivi d'*a*, et d'*i* en hiatus précédé de *p* (*sache*). Dans *eschiver* il remonte à un *c* germanique suivi d'*i*; *marchis* s'est dit pour *marcis* sous l'influence de *marche*.

58. **Dž.** — Le groupe *dž* est noté dans notre texte par *g* devant *e*, *i*, par *j* devant *a*, *o*, *u*; il n'existe qu'au commencement et au milieu des mots. Il se prononce comme *dj* dans *djinn*, *Hedjaz*, ou l'italien *g* devant *e*, *i*; il a plus tard, comme *ts* et *tš*, perdu son élément dental. Il provient : de tout *j* latin initial (*gesir*, *ja*, *joer*, *jueënt*, *jut*, *jus*); de *d* initial suivi de *e*, *i* en hiatus (*jusque*, *jorn*); de l'*ĕ* d'ego devenue *ie* et placé en hiatus par la chute du *g* (*jo*); de *c* dans le suffixe -ico, -ica (*jugier*, *mençonge*); de *i* en hiatus précédé de *b* (*sage*), de *v*, de *m*, de *n* (*estrange*, mais la forme régulière serait *estraing*); de *g* initial ou appuyé précédant *e*, *i*, *a* (*gent*, *geste*, *Jofreit*, *larges*).

II. — FLEXION

59. La flexion comprend la déclinaison des noms et la conjugaison des verbes.

60. Dans la déclinaison, le français du onzième siècle a conservé les nombres et les genres (sauf le neutre, presque perdu) du latin ; il n'a gardé que deux cas, le cas sujet répondant au nominatif, le cas régime répondant à l'accusatif. Encore les noms indéclinables sont-ils très nombreux.

61. Dans la conjugaison, le français du onzième siècle a perdu le passif (et le déponent), sauf le participe passé ; il a gardé les modes, sauf le supin ; il a gardé les temps, sauf le plus-que-parfait de l'indicatif (encore vivant dans la période précédente avec le sens de parfait), le futur antérieur, le futur de l'impératif, l'imparfait et le parfait du subjonctif, le passé de l'infinitif. Il a remplacé le futur par une formation nouvelle composée de l'infinitif et du présent indicatif d'*aveir* ; il a créé avec l'infinitif et l'imparfait d'*aveir* un temps nouveau, le conditionnel ou imparfait du futur. Il forme plusieurs temps de l'actif et le passif tout entier (sauf le participe) par des périphrases composées de différents temps d'*aveir* et *estre* et du participe passé, d'où la nécessité où il s'est trouvé de donner un participe passé à tous les verbes, même à ceux qui n'en avaient pas en latin.

I. DÉCLINAISON

1. Substantif.

62. Les substantifs masculins sont seuls (à une exception près) susceptibles d'avoir des cas. Tous les

noms masculins, sauf le cas indiqué au § 66, 1°, sont privés d'*s* au sujet pluriel et ont une *s* au régime pluriel.

63. Il n'y a en réalité qu'une déclinaison régulière.

	SINGULIER.	PLURIEL.
Cas sujet.	murs, messages	mur, message
Cas régime.	mur, message	murs, messages

Cette déclinaison comprend : 1° tous les noms de la 2° déclinaison latine (sauf ceux dont le thème se termine en *s* ou *z*, voy § 66) qui ont le nominatif en -us ; 2° les noms de la 3° déclinaison qui ont une *s* au nominatif singulier (*rei*) ; 3° les neutres (*cuer*) ; 4° les mots comme *lion*. On voit qu'elle consiste en ce que le sujet singulier et le régime pluriel ont une *s* qui manque au régime singulier et au sujet pluriel. Naturellement, l'addition de l'*s* se fait conformément à la phonétique générale : les labiales et palatales qui terminent le mot tombent devant l'*s* de flexion (*colp*, *chief*, *eschec*, *blanc*, — *cols*, *chiés*, *eschès*, *blans*) ; les dentales se combinent avec *s* pour donner *z* = *ts* (*grant*, *amét*, *fort*, *jorn*, — *granz*, *amez*, *forz*, *jorz*) ; l'*s* devient *z* après *l* et *n* mouillées (voy. § 56), etc.

64. Une variété de cette déclinaison est formée par des mots, tous terminés en *e*, qui, n'ayant pas en latin d'*s* au nominatif, n'en ont pas non plus en français au cas sujet. Ils appartiennent à la deuxième (*maistre*) ou à la troisième déclinaison (*arbre*, *pedre*) :

	SINGULIER.	PLURIEL.
Cas sujet.	fredre	fredre
Cas régime.	fredre	fredres

65. En dehors de cette déclinaison, un certain nombre de substantifs, qui sont tous des noms masculins (sauf un) de personnes, et qui appartiennent pour la plupart à la 3e déclinaison latine imparisyllabique, avançant aux autres cas l'accent du nominatif singulier, reproduisent en français cette particularité, en sorte que le sujet singulier et les autres cas sont parfois très différents. D'autres ne présentent pas de changement d'accent, mais offrent une différence produite par le nombre différent des consonnes qui suivent la voyelle tonique au nominatif ou à l'accusatif. Les mots de cette classe qui figurent dans notre texte sont les suivants (nous mettons entre crochets les formes qui ne sont pas dans le texte) :

SINGULIER.		PLURIEL.	
Sans déplacement d'accent :			
om	ome	ome	omes
cons	conte	conte	contes
Avec déplacement d'accent :			
[abes]	[abét]	abét	abez
ber	baron	baron	barons
compaing	compaignon	compaignon	compaignons
emperedre	enperedor	[emperedor	emperedors]
[enfes]	enfant	[enfant	enfanz]
fel	[felon]	felon	[felons]
niés	nevot	[nevot	nevoz]
sire	seignor	seignor	seignors

Il faut ajouter à ces mots un mot qui provient de la 2e déclinaison latine :

[prestre	proveidre	proveidre]	proveidres

et le seul nom féminin qui ait les deux cas :

[suer]	soror	[sorors	sorors]

Remarquons aussi que plusieurs noms propres germaniques présentent une flexion analogue : ils ont un *e* au sujet, et le régime, où l'accent se déplace, est en *on* : *Charle, Charlon* ; *Guénele, Guenelon* ; *Ive, Ivon*; *Mile, Milon*; *Naime, Naimon*; *Ote, Oton*; de même *Sanse, Sanson*.

66. Sont privés de cas à forme distincte, outre les noms féminins : 1° tous les noms dont le thème se termine par *s* (*vis*) et *z* (*esforz*); 2° les neutres en -us, devenus masculins, de la 3° déclinaison (*cors, piz*). Il faut toutefois remarquer que la forme unique de ces mots n'en fait pas moins d'ordinaire, à l'aide de l'article, fonction de cas sujet ou de cas régime. Ces noms n'ont d'ailleurs pas non plus de forme différente pour le pluriel et le singulier.

Les noms féminins forment leur pluriel par l'addition d'une *s*, que le singulier se termine par une voyelle (*chose, choses*) ou par une consonne (*flor, flors*); quand la consonne est un *t* ou un *ṭ*, le pluriel est en *z* (*mort, morz*; *bontéṭ, bontez*).

2. Adjectif.

67. Les adjectifs (y compris les participes) se divisent en deux classes. La première comprend ceux dont le féminin se termine en *e*; le masculin se décline comme *mur* ou *message*, le féminin comme *chose*.

MASCULIN.

	Singulier.	*Pluriel.*
Cas sujet.	bons, estranges	bon, estrange
Cas régime.	bon, estrange	bons, estranges

FÉMININ.

Singulier.	*Pluriel.*
bone, estrange	bones, estranges

Une variété est constituée par les adjectifs dont le cas sujet masculin est terminé en *e*; ils se déclinent au masc. comme *fredre* :

	Singulier.	*Pluriel.*
Cas sujet.	altre	altre
Cas régime.	altre	altres

A cette classe appartiennent : 1° tous les adjectifs et participes latins en -us, -a, et en -er, -ra; 2° plusieurs adjectifs en -is, -is, qui ont reçu de bonne heure, par substitution de suffixe ou autrement, un féminin en *e* : *corteis*, *corteise*. Sur *dolent*, voy. au Glossaire.

68. La deuxième classe comprend les adjectifs dont le féminin n'a pas d'*e*; le masculin se décline alors comme *murs*, le féminin comme *flor*.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
Cas sujet.	granz	grant	grant	granz
Cas régime.	grant	granz	grant	granz

A cette classe appartiennent régulièrement tous les adjectifs uniformes du latin; mais il faut remarquer

que : 1° quelques-uns (voyez ci-dessus) ont pris dès les plus anciens temps un féminin en *e*; 2° les autres le prennent quelquefois dès le onzième siècle : nous trouvons *verte* dans nos extraits, et ailleurs dans le poème *grande*. On sait que cette forme du féminin devait se généraliser.

GRADATION

69. Le comparatif s'exprime normalement par *plus* avec le positif; mais quelques comparatifs formels se sont maintenus. Voici ceux qui se trouvent dans notre texte, avec leur déclinaison (le féminin est pareil au cas régime du masculin) :

Bon :	[mieldre], meillor; [meillor, meillors].
Magnus lat. :	[maire], maior; [maior, maiors].
Grant :	[graindre], graignor; [graignor, graignors].

Sire est proprement un comparatif qui est devenu substantif. *Halçor* est un comparatif sans cas sujet et qui a perdu le sens comparatif.

Il n'y a pas en réalité de superlatif de forme. *Pesme* n'a plus le sens de superlatif; *haltisme*, *saintisme* ne l'ont guère non plus et sont des mots savants.

NEUTRE

70. Le trait le plus remarquable de la déclinaison de l'adjectif est la conservation du neutre singulier, mais seulement dans un emploi particulier (voy. § 105). Le neutre est pareil au masculin, mais il emploie la

forme du cas régime pour la fonction du cas sujet. Nous trouvons, dans notre texte : *bel*, *veir*, *dit*, *fait*, *escrit*. — Il existe quelques comparatifs neutres à forme spéciale, dont deux se sont maintenus jusqu'à nos jours : *mielz*, *pis* ; *mielz* seul est dans nos extraits. On peut ranger dans la même catégorie *meins*, bien que minus fût déjà devenu adverbe en latin.

3. Noms de nombre.

71. *Uns*, *un* ; *un*, *uns* ; *une*, *unes* (le fém. *does* n'est pas de la langue du *Roland*). *Trei*, *treis*. Les autres sont indéclinables.

4. Article.

72. Le français a tiré du pronom démonstratif une partie du discours que ne connaissait pas le latin classique, l'article défini (l'article indéfini est un adjectif ordinaire). Il présente dans le *Roland* la déclinaison suivante (le masculin seul ayant des cas) :

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
Cas sujet.	li	li		
Cas régime.	lo	les	la	les

Sur l'élision et l'enclise des voyelles de ces formes, voy. § 133, 134.

5. Pronom personnel.

73. La déclinaison des pronoms des trois personnes

est caractérisée par le fait que le cas régime singulier a deux formes, l'une faible, l'autre forte; leur fonction regarde la syntaxe. Voici quelle est dans notre texte la déclinaison de ces pronoms; pour la 3e personne on ne donne ici que la forme réfléchie :

	1re PERSONNE.		2e PERSONNE.		3e PERSONNE.
	Singul.	*Plur.*	*Singul.*	*Plur.*	
Cas sujet.	jo	nos	tu	vos	
Cas régime.	mei, me	nos	tei, te	vos	sei, se

La 3e personne non réfléchie présente des traits particuliers. Elle a un masculin et un féminin, et elle possède un datif-génitif à côté du cas régime ordinaire. Elle se décline ainsi :

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
Cas sujet.	il	il	ele	eles
Datif-génitif.	lui, li	lor	lui, li	lor
Accusatif.	lui, lo	els, les	li, la	eles, les

Sur l'élision et l'enclise des voyelles des pronoms, voy. §§ 133. 134.

6. Pronoms possessifs.

74. Ils ont une double forme, forte et faible (c'est-à-dire accentuée et atone), à tous les cas.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
		1re *personne.*		
Cas sujet.	mes, miens	mi, mien		
Cas régime.	mon, mien	mes, miens	ma, meie	mes, meies

2e *personne.*

Cas sujet.	tes, tuens	tui, tuen		
Cas régime.	ton, tuen	tes, tuens	ta, toe	tes, toes

3e *personne.*

Cas sujet.	ses, suens	sui, suen		
Cas régime.	son, suen	ses, suens	sa, soe	ses, soes

POSSESSIF DE LA PLURALITÉ.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
1re *personne.*				
Cas sujet.	nostre	nostre, nost		
Cas régime.	nostre	nostres, noz	nostre	nostres, noz
2e *personne.*				
Cas sujet.	vostre	vostre, vost		
Cas régime.	vostre	vostres, voz	vostre	vostres, voz

La 3e personne est *lor* pour tous les genres, nombres et cas.

7. Pronom démonstratif.

75. Il y en a deux, *icest* et *icel*, qui ont aussi la forme abrégée *cest* et *cel*. Leur déclinaison ressemble beaucoup à celle du pronom personnel de la 3e personne.

	MASCULIN.		FÉMININ.	
	Singulier.	*Pluriel.*	*Singulier.*	*Pluriel.*
Cas sujet.	icist, icil	icist, icil	iceste, icele	
Datif-gén.	icestui, icelui	—	icesti, iceli	
Cas régime.	icel, icest	icez, icels	icele	icestes, iceles

Il existe un démonstratif neutre, *iço*, abrégé d'ordinaire en *ço*, qui sert à exprimer une idée générale indéfinie (cf. § 70).

8. Pronom relatif.

76. Il n'y a ni genres ni nombres.

Cas sujet.	qui
Datif-génitif.	cui
Accusatif.	cui, que

Il y a un neutre, *quei*, devant les voyelles *queiḍ*.

On emploie aussi à l'expression du relatif le pronom composé *lo quel*, où *quel* est décliné comme *grant*.

9. Pronom interrogatif.

77. *Qui*, dat.-gén. *cui*, acc. *cui*, *que* pour le masculin et le féminin; *queiḍ*, *quei*, pour le neutre indéfini.

2. CONJUGAISON

1. Personnes.

78. Toutes les 1res personnes du singulier se terminent par une consonne ou par une voyelle ou diphtongue accentuée; il n'y a d'*e* que quand l'euphonie l'exige; il n'y a pas d'*s* si elle n'est pas étymologique.

79. Toutes les 2es personnes du singulier se terminent par *s*, ou *z* quand la consonne du thème (aux conjugaisons autres que la première) est une dentale.

80. Toutes les 3es pers. du singulier se terminent par *t* quand la voyelle précédente n'est pas un *a* (sauf quelques dérogations motivées par l'euphonie), par

t quand la voyelle précédente est un *a*, qui devient *e* (sauf à l'imparfait et à quelques subjonctifs où cet *e* est tombé et où l'on a *t*). Sur la chute de ce *t*, voy. § 46.

81. Toutes les 1res pers. pl. du prés. ind. (sauf *esmes*, *somes*, *dimes*, *faimes*), du présent du subj. (sauf des subj qui contiennent un *j*) et du parf. du subjonctif se terminent par *-ons* (terminaison empruntée à s u m u s), celles de l'imparf. et des subjonctifs qui contiennent un *j* par *-iens*, celles du parf. par *-mes*.

82. Toutes les 2es pers. pl. du prés. (sauf *estes*, *dites*, *faites*) et celles de l'imparf. du subj. se terminent par *-ez* (ou *-iez* dans les verbes de la 1re conjugaison qui ont l'inf. en *-ier*); celles de l'imparfait par *-iiez*, celles du parfait par *-tes*.

83. Toutes les 3es personnes pl. du présent (sauf *font*, *ont*, *sont*, *vont*), du parfait et de l'imparfait se terminent par *-ent*, celles du futur par *-ont* (sauf *ierent*).

2. Temps.

84. Tous les futurs (sauf *ier*) se composent de l'infinitif du verbe suivi du présent du verbe *aveir*; seulement on a *-ons*, *-ez* au lieu d'*avons*, *avez*). Tous les conditionnels se composent du futur et de l'imparfait du verbe *aveir*, avec suppression de la syllabe *av-*. La combinaison de l'infinitif avec ces terminaisons donne lieu à divers accidents phonétiques.

85. Le parfait du subjonctif, qui répond comme forme au plus-que-parfait latin, se forme de la 2e personne du parfait indicatif, en ajoutant *-se*, *-ses*, *-t*, *-sons*, *-sez*, *-sent*. Il est donc inutile de le comprendre dans les paradigmes. Il faut seulement remarquer que dans la 1re conj. l'*a* se change en *i* aux deux 1res pers. du plur. (*amissons*, *amissez*).

3. Mode

86. Tous les participes présents et gérondifs se terminent en *-ant*.

4. Paradigmes.

87. Il n'y a que deux conjugaisons régulières, la première en *-er*, la seconde en *-ir*. Voici le paradigme de la première; les temps composés avec *aveir* et *estre* et le participe passé n'y sont naturellement pas compris, non plus que le futur, le conditionnel et le parfait du subjonctif (voy. § 85).

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Infin. : apeler. *Part. pass. et gér.* : apelant.
Part. passé : apelét, apeléde

INDICATIF

		Présent.	*Imparfait.*	*Parfait*
Singulier.	1.	apel	apeloe	apelai
—	2.	apeles	apeloes	apelas
—	3.	apelet	apelout	apelat
Pluriel.	4.	apelons	apeliiens	apelames
—	5.	apelez	apeliiez	apelastes
—	6.	apelent	apeloent	apelerent

		IMPÉRATIF.	SUBJONCTIF PRÉSENT.
Singulier.	1.	—	apel
—	2.	apele	apels
—	3.	—	apelt
Pluriel.	4.	apelons	apelons
—	5.	apelez	apelez
—	6.	—	apelent

Ainsi se conjuguent : 1° tous les verbes remontant à des verbes latins en -are; 2° la plupart des verbes créés par dérivation; 3° les verbes tirés de verbes germaniques en -an.

REMARQUES

88. A la 1re personne du présent indicatif et subjonctif les verbes dont le thème se termine par une douce la durcissent : *adober*, *adop*; *arguḍer*, *arguṭ*; *criḍer*, *criṭ*; *cuidier*, *cuit*; *gaber*, *gap*; *laver*, *lef*; *lever*, *lief*; *loḍer*, *loṭ*; *mander*, *mant*, etc. Quand le thème du verbe se termine par un groupe formé de muette + *r*, l'euphonie exige l'intercalation d'un *e* à la finale de la 1re personne du présent de l'indicatif et des trois pers. du sing. du présent du subjonctif. Ainsi se conjuguent dans notre texte : *entrer* (*entre*, *entreṭ*), *livrer* (*livre*, *livreṭ*), *remembrer* (*remembre*, *remembreṭ*), *sembler* (*semble*, *sembleṭ*), *torbler* (*torble*, *torbleṭ*). Plusieurs verbes, dont le thème se termine par *ç*, *ch* appuyés, paraissent n'avoir pris cet *e* d'appui que postérieurement au *Roland* (*cerchier*, *chevalchier*, *colchier*, etc.). Il a fini par s'introduire dans tous les verbes de la 1re conjugaison.

89. Devant le *t* de flexion de la 3e personne du sin-

gulier du subjonctif présent, les dentales du thème tombent (*lot*, *port*), le *ch* et le *c* se changent en *z* (*chevalzt*, *colzt*, *lazt*), le mouillement de l'*l* et de l'*ñ* se perd (*desmalt*, *enseint*).

90. Les verbes dont le thème se termine en *r* ou en *n* suppriment au futur l'*e* de l'infinitif: *jurrai*, *demorrai*, *plorrai*, *donrai* (mais *tornerai*).

91. Les verbes dont l'infinitif se termine en -iare, -care, -gare, -zare, ou en *t*, *d* précédés d'une palatale, ont *-ier*, *-iét*, *-iez* à la place de *-er*, *-ét*, *-ez* (*colchier*, *colchiét*, *colchiez*, en regard d'*apeler*, *apelét*, *apelez*). Voici la liste, ordonnée d'après la cause de la modification de l'*a*, des verbes de ce genre qui figurent dans nos extraits : -iare : *agregier*, *angoissier*, *comencier*, *croisier*, *depecier*, *drecier*, *embracier*, *enchalcier*, *engraignier*, *esgraignier*, *froissier*, *lacier*, *percier*, *preisier*, *repaidrier* (et les verbes d'origine germanique *blecier*, *enrengier*); -care et -gare non appuyés : *empleier*, *chastiier*, *leier* (et le germ. *esmaier*); -care et -gare appuyés : *brochier*, *cerchier*, *chevalchier*, *colchier*, *marchier*, *jugier*, *mangier*, *targier*, *vengier*; -zare : *otreier*, *flambeier*, *palmeier*, *peceier*, *esbaneier*; dentale précédée de palatale : *aidier*, *cuidier*, *espleitier* (et le germ. *guaitier*; *geter* fait exception); — *s* précédée de palatale : *laissier*; — *l* précédée de palatale : *desmaillier*; — *n* précédée de palatale : *deignier*, *seignier*.

92. L'accent étant, dans cette conjugaison, tantôt sur le thème et tantôt sur a terminaison, il en résulte

que la voyelle du thème est, en certains cas, diversement traitée suivant qu'elle a ou n'a pas l'accent. Voici les verbes de notre texte où ce phénomène se présente, rangés d'après les diverses modifications de la voyelle. Nous prenons l'infinitif comme type des formes accentuées sur la terminaison, la 3ᵉ personne du singulier de l'indicatif présent comme type des formes accentuées sur le thème (singulier et 3ᵉ personne du pluriel de l'indicatif présent, singulier de l'impératif, singulier et 3ᵉ personne du pluriel du subjonctif présent).

Voyelle tombant ou persistant : *aidier*, *aiudet* ; *mangier*, *manjuet* (pour *manduet*) ; *parler*, *parolet* ; *percier*, *pertuiset*.

a, *é* : *laver*, *lévet*.

a, *ai* (devant les nasales) : *amer*, *aimet* ; *clamer*, *claimet*.

e, *ie* : *agregier*, *agrieget* ; *lever*, *lievet* (de même *jeter*, *gietet*).

e, *ei* : *peser*, *peiset* ; *mener*, *meinet* ; *pener*, *peinet*.

ei, *i* : *preier*, *priet* ; *preisier*, *priset*.

o, *ue* : *rover*, *ruevet* ; *trover*, *truevet* ; *joer*, *jueënt*

o, *ou* : *demorer*, *demouret* ; *plorer*, *plouret* (la différence entre *o* et *ou* est effacée dans le *Roland*, voy. § 25).

93. Quelques verbes qui ont l'infinitif en *-er* présentent des irrégularités. Ce sont, dans notre texte : *aler* (qui emprunte plusieurs de ses formes à vadere et ire), *doner*, *ester*. On trouvera au glossaire les formes qui figurent dans le texte.

TRAITS COMMUNS AUX AUTRES VERBES

94. Tous les verbes autres que ceux de la 1re conjugaison ont quelques traits communs. La 3e personne du singulier se termine par un *t* qui n'est jamais précédé d'*e* (excepté par euphonie, et alors il se change en *ţ* et tombe plus tard) ; le subjonctif présent a toujours *e* au singulier ; l'imparfait est en *-eie*.

DEUXIÈME CONJUGAISON

95. La 2e conjugaison régulière a l'inf. en *ir* ; elle est appelée inchoative, parce qu'au présent et à l'imparfait elle fait suivre le thème de la syllabe *-is*, *-iss-*, répondant à la syllabe latine -ISC- qui servait à former des verbes inchoatifs.

Inf. traḍir. *Part. prés. et gér.* traḍissant. *Part. passé* traḍiţ.

		Indic. pres.			
Singulier.	1.	traḍis	Pluriel.	4.	traḍissons
—	2.	traḍis	—	5.	traḍissez
—	3.	traḍist	—	6.	traḍissent
		Imparfait.			
—	1.	traḍisseie	—	4.	traḍissiiens
—	2.	traḍisseies	—	5.	traḍissiiez
—	3.	traḍisseit	—	6.	traḍisseient
		Parfait.			
—	1.	traḍi	—	4.	traḍimes
—	2.	traḍis	—	5.	traḍistes
—	3.	traḍiţ	—	6.	traḍirent
		Subj. prés.			
—	1.	traḍisse	—	4.	traḍissons
—	2.	traḍisses	—	5.	traḍissez
—	3.	traḍisseţ	—	6.	traḍissent
		Impératif.			
—	1.	»	—	4.	traḍissons
—	2.	traḍis	—	5.	traḍissez
—	3.	»	—	6.	»

Ainsi se conjuguent quelques verbes en *-ir* remontant à des verbes latins en -ire, soit déjà tels en latin classique (*fenir*, *nodrir*, *sortir*), soit devenus tels en latin vulgaire (*florir*, *tradir*); 2° des verbes dérivés d'adjectifs (*cherir*); 3° des verbes tirés de verbes germaniques en -jan (*escremir*, *guarir*, *honir*, *saisir*). Il faut noter que ces verbes ont parfois aux formes faibles du parfait (2, 4, 5) les terminaisons *-esis*, *-esimes*, *-esistes*, empruntées aux parfaits comme *quis*, *quesis*, etc. (voy. § 96); ainsi dans notre texte *guaresis*.

AUTRES VERBES

96. En dehors de ces deux conjugaisons, il n'y a de paradigmes applicables qu'à des groupes qui comprennent un nombre de verbes restreint. On classe les verbes qui suivent en groupes d'après leur parfait : le parfait peut être fort, c'est-à-dire garder aux 3 personnes du singulier et à la 3° personne du pluriel l'accent sur la voyelle du thème (*vit*, *dist*, *out*), ou faible, c'est-à-dire avoir l'accent sur la terminaison (*sentiṭ*, *valuṭ*, *tendiéṭ*); un même verbe a quelquefois plusieurs parfaits et plusieurs participes passés. Les parfaits forts ont aux formes faibles la consonne du thème verbal (*veḍis*, *volus*, *tenis*) ou l'*s* du parfait (*fesis*, *desis*, *quesis*); ceux en *-ut* n'ont pas de consonne (*ploüs*, *creüs*). A la 3° pers. plur. la term. *-rent* appelle parfois une consonne intercalaire (*t*, *d*) entre elle et la consonne du thème (*vindrent*, *distrent*;

dans *firent* l's est tombée devant *-rent*). Voici une liste de ceux de ces verbes qui sont contenus dans notre texte ; ils peuvent être divisés d'après leur infinitif en *-ir*, *-eir*, *-re*, et subdivisés d'après leurs parfaits (les parfaits sont mis, dans cette liste, à la 3e personne du singulier). On trouvera au glossaire toutes les formes qu'ils présentent dans le texte. Nous indiquons ici le participe passé entre parenthèses.

INF. EN -IR.

97. Parfait faible en *iṭ* : *(re)coillir* (*-eit*), *costoḍir* (*-iṭ*), *covrir* (*covert*), *croissir* (*-uṭ*), *faillir* (*-iṭ*), *eissir* (*-uṭ*), *ferir* (*-uṭ*), *(en)fodir* (*-iṭ*), *fuïr* (*-iṭ*), *mentir* (*-iṭ*), *odir* (*-iṭ*), *ofrir* (*ofert*), *ovrir* (*overt*), *partir* (*-iṭ*), *saillir* (*-iṭ*), *sentir* (*-iṭ*), *servir* (*-iṭ*), *sofrir* (*sofert*), *vestir* (*-iṭ*, *-uṭ*).

Parfait fort en *-st* : *luisir*, *luist* (*lui*).

Parfait fort par changement de voyelle : *tenir*, *tint* (*tenuṭ*) ; *venir*, *vint* (*venuṭ*) ; *plaisir*, *plout* (*ploüt*) ; *taisir*, *tout* (*toüt*) ; *gesir*, *jout* (*geüt*).

Ces verbes proviennent de verbes latins en -i r e et ĕ r e ; *tenir* est assimilé à *venir* ; sur *plaisir*, *taisir*, voy. § 18. Sur *ofrir*, *sofrir*, voy. le Glossaire.

INF. EN eir.

98. Parfait faible en *-iéṭ* : *cheḍeir*, *cheḍiéṭ* (*chedeit*).

Parfait faible en *-ut* : *valeir*, *valuṭ* (*-uṭ*).

Parfait fort en *-st* : *sedeir*, *sist* (*sis*) ; *maneir*, *mest* (*mes*).

Parfait fort en *-ut* : *aveir*, *out* (*oüṭ*); *deveir*, *deut* (*deüṭ*); *estoveir*, *estout* (*estoüṭ*); *poḍeir*, *pout* (*poḍuṭ*); *saveir*, *sout* (*soüṭ*).

Parfait fort par changement de voyelle : *veḍeir*, *vit* (*veḍuṭ*); *voleir*, *volt* (*voluṭ*; le changement de voyelle consiste ici en ce que l'ŏ ne se diphtongue pas dans *volt* comme il le fait dans *vuelt*).

Ces verbes proviennent de verbes latins en -ēre; quelques-uns (*cheḍeir*, *saveir*) avaient -ĕre en latin classique ; *voleir*, *poḍeir* viennent de volēre, potēre pour velle, posse.

Inf. en -re.

93. Parfait faible en *-iéṭ* : *batre*, *batiéṭ* (*-uṭ*) ; *creiḍre*, *creḍiéṭ* (*-uṭ*) ; et de même *descendre* (*-uṭ*), *fendre* (*-uṭ*), *perdre* (*-uṭ*), *rendre* (*-uṭ*), *respondre* (*-uṭ*), *tendre* (*-uṭ*), *rompre* (*-uṭ*), *sivre* (*seüṭ*) ; *veintre*, *venquiéṭ* (*vencuṭ*) ; *vivre*, *vesquiéṭ* (*vescuṭ*). Cette forme de parfait remonte à dĕdit; on refit sur ce mot, et avec l'accent sur la pénultième, les parfaits credédit, descendedit, findedit, perdedit, reddedit, respondedit, tendedit, pour credidit, etc., et on tira de *crediéṭ*, etc., un suffixe de parfait en *-iéṭ* qu'on appliqua à des verbes qui n'avaient pas de parfait en latin (*sivre*) ou dont le parfait différait trop du reste du verbe (*rompre*, *veintre*) ou au contraire ne se distinguait pas assez du présent (*batre*). Tous ces parfaits ont disparu; déjà dans le *Roland* on trouve à côté

d'eux les parfaits faibles en *-iṭ*, qui les ont supplantés.

Parfait faible en *-uṭ* : *corre*, *coruṭ* (*-uṭ*) ; *toldre*, *toluṭ* (*tolt* et *toluṭ*).

Parfait fort en *-uṭ* : *conoistre*, *conout* (*conoüṭ*) ; *creistre*, *creut* (*creüṭ*) ; *perceivre*, *perceut* (*perceüṭ*) ; *receivre*, *receut* (*receüṭ*).

Parfait fort en *-st* : *ceindre*, *ceinst* (*ceint*) ; *destruire*, *destruist* (*destruit*) ; *dire*, *dist* (*dit*) ; *empeindre*, *empeinst* (*empeint*) ; *escrivre*, *escrist* (*escrit*) ; *faire*, *fist* (*fait*) ; *feindre*, *feinst* (*feint*) ; *fraindre*, *frainst* (*frait*) ; *joindre*, *joinst* (*joint*) ; *metre*, *mist* (*mis*) ; *ocire*, *ocist* (*ocis*) ; *plaindre*, *plainst* (*plaint*) ; *poindre*, *poinst* (*point*) ; *prendre*, *prist* (*pris*) ; *querre*, *quist* (*quis*) ; *ridre*, *rist* (*ris*) ; *traire*, *traist* (*trait*). Tous ces verbes ont des participes forts. *Assoldre*, *assolst*, fait *assols* et *assoluṭ*.

Le verbe *estre* a un parfait, *fui*, tiré d'un autre thème, et un participe passé, *estéṭ*, emprunté à *ester* ; à côté d'un imparfait étymologique, *ere*, il possède un imparfait analogique de formation nouvelle, *esteie* ; à côté d'un futur étymologique, *ier*, il possède deux futurs de formation nouvelle, *serai* et *estrai*

Ces verbes proviennent de verbes latins en -ĕre ; quelques-uns, de verbes qui avaient -ēre en latin classique : *rire*, *respondre* (*luire*, *plaire*, *taire* sont des formes postérieures, créées sur l'analogie de *faire*, *traire*, pour *luisir*, etc.) ; *estre* est le latin vulgaire essĕre pour esse.

REMARQUES

100. Les verbes autres que ceux de la première conjugaison donnent lieu à des remarques analogues à celles qui ont été faites sur la première. A la première personne du présent, les verbes dont le thème se termine par une douce la durcissent : *descent*, *fent*, *pert*, etc. — Les diverses modifications phonétiques qui résultent pour les consonnes du thème de leurs différentes combinaisons avec la terminaison ne peuvent être étudiées ici. Notons seulement que les groupes *fr*, *vr*, les seuls qui se trouvent à cette place, amènent l'addition d'un *e* au singulier du présent : *uevre*, *uefre*, *suefre*.

101. Dans les verbes en *-ir* non inchoatifs, l'*i* de l'infinitif se retrouve au futur après un *t* ou un *v* appuyés (*mentirai*, *partirai*, *sentirai*, *vestirai*, *servirai*); autrement il tombe. Les verbes *ofrir*, *sofrir*, *ovrir*, *covrir*, font *oferrai*, *soferrai*, *overrai*, *coverrai*. Dans les verbes en *-eir* ou *-re* il n'y a pas d'*e* au futur avant l'*r*.

102. Le fait d'avoir ou de n'avoir pas l'accent modifie comme dans la première conjugaison la voyelle du thème ; ici le français moderne a généralement conservé cette alternance, qu'il a fait disparaître dans la première conjugaison. Voici les cas de ce genre qu'offre notre texte.

a, *é* : *savons*, *sét*.

e, ié : chedons, chiét; ferons, fiert; querons, quiert; sedons, siét; tenons, tient; venons, vient.

e, ei : devons, deit; recevons, receit; vedons, veit.

e, i : gesons, gist; sevons, siut.

o, ue : covrons, cuevret; dolons, duelt; estoveir, estuet; fodir, fuet; morons, muert; ofrons, uefret; podons, puet; voleir, vuelt; par analogie, *sofrons, suefret.*

III. — SYNTAXE

1. SYNTAXE DU NOM

Fonctions des cas.

103. Le cas sujet fait fonction de nominatif et de vocatif.

104. Le cas régime fait fonction d'accusatif; il sert de régime à toutes les prépositions. Il s'emploie en outre, mais uniquement pour les noms de personne :

1° Avec la fonction du génitif, seulement pour un nom de personne au singulier :

li rei gonfanoniers 11
la terre lor seignor 35
L'esseigne Charle 245
Lo corn Rodlant 371
al Dieu judise 334
lo grant orgueil Rodlant 376
el servise Charlon 507
li niés Charle 546
Un dent saint Piedre e del sanc saint Basilie 615
Del vestement i at sainte Marie 617
Les cols Rodlant 688
de part Dieu 768
li filz sainte Marie 749

Déjà d'ailleurs on trouve, même dans ces conditions, le génitif exprimé par *de :*

la mort de Roḍlant 278
L'aneme del conte 667

ou, avec le sens d'appartenance, par *aḍ* :

filz al riche duc Rainier 472

2° Avec la fonction du datif pour un nom de personne au singulier et quelquefois même au pluriel :

Icist feront noz Franceis grant iror 86
Ne placeṭ Dieu 128, 140
si preiez Dieu merciṭ 199, 654
vos ressemblez enfant 375
Roḍlant saisist e son cors e ses armes 545
Roḍlant tiraṭ la barbe 548
Dieu porofriṭ lo guant 635
Li reis comandeṭ Tieḍbalt e Geboïn 781

Mais on trouve déjà souvent, même dans ces conditions, le datif exprimé par *aḍ :*

Ui te comant al glorios del ciel 518
sin donraṭ a Roḍlant 490
Qu'il te donast aḍ un conte chataigne 588
Son destre guant a Dieu en porofriṭ 660

Adjectif neutre.

105. Le neutre singulier, perdu dans les substantifs, s'est conservé dans les adjectifs et participes (voy. § 70), mais seulement quand l'adjectif ou le participe se rapporte à un sujet impersonnel, exprimé

(*ço*, *il*) ou non exprimé. On reconnaît le neutre en ce qu'au nominatif il n'a pas la marque du cas sujet :

por ço que plus bel seit 67
que ço seit dit 129
Mal seit del cuer 173
Il est escrit 283
Ior est avenuṭ bien 285
de bataille est neient 373
Il nen est dreit 618

Il faut rattacher à ce neutre l'emploi de plusieurs adjectifs (*bel*, *estreit*, *dreit*, etc.) comme adverbes ; *mielz* et *pis* sont aussi des comparatifs neutres, comme on le voit clairement par des exemples comme :

si est il assez mielz 345.

Le neutre est encore à reconnaître dans les locutions *par mi* (*par mi la boche* 366), *en som* (*en som un tertre* 532).

Pronoms personnels et démonstratifs.

106. Les pronoms personnels sujets ne sont en général pas exprimés devant les verbes ; ils le sont d'ordinaire quand la proposition commencerait sans cela par un verbe ou un pronom personnel au régime :

jo ai paiens veḍuz 100
jo fereie que fols 118
Jo l'ai laissiéṭ en une marche estrange 55
Jol vos plevis 124, 127, etc.

D'ailleurs, même en dehors de ce cas, le pronom personnel sujet est déjà quelquefois exprimé :

Or veit il bien d'Espaigne lo regnéṭ 93
Sol les eschieres ne puet il aconter 97
que je seie cornant 130, etc.

Le pronom personnel neutre (indéfini) n'est ordinairement pas exprimé :

En la citeţ nen aţ remés paien 6
La ou cist furent des altres i out bien,
De cels de France i aţ quinze miliers 16-17
Donc lor remembreţ des fiez e des onors 36
Pitiéţ l'en prent 41, etc.

On trouve cependant déjà *il*, qui est en réalité le sujet masculin, mais qui fait fonction de sujet neutre :

Il est escrit 283
Il nen est dreit 618
si est il assez mielz 345

On peut en dire autant du démonstratif neutre *ço*, qui, dans des propositions simples, n'est souvent pas exprimé :

por ço que plus bel seit 67
ja semblast grant mençonge 363.

Mais on le trouve aussi exprimé :

Çost grant merveille 377.

Pronom relatif.

107. *Cui* ne se trouve dans nos extraits (404, 415) qu'avec la fonction de datif interrogatif; dans d'autres parties du poème on le trouve faisant fonction de génitif et d'accusatif relatif.

Article.

108. L'article défini n'est ordinairement pas exprimé :

1° Devant les noms de peuples (ou semblables) au pluriel, comme *Franc*, *Franceis*, *Sarrazin*, *Ongre*, *Bolgre*, *paien*, *crestiien*, etc. (cependant *as Franceis* 101, *les Sarrazins* 149, *li Franceis* 257, 410, *li Saisne* 734);

2° Devant les noms de pays, comme *France*, *Espaigne*, *Moriënne*, etc.;

3° Devant certains noms qui ont un caractère marqué d'unité : *Dieu*, *soleil* 585, *ciel* 717 (mais *lo ciel* 610).

L'article peut manquer devant les noms de dignité suivis du nom propre : *dus Naime* 388, 735 ; mais le plus souvent il est exprimé : *li cons Roḍlanz*, *li emperedre Charles*. Il ne l'est jamais devant le qualificatif *saint*. Sur la formule *li rei gonfanoniers*, voy. la note du v. 11.

109. L'article indéfini *un* manque le plus souvent (4, 6, 50, 70, 77, etc.); il est cependant déjà souvent exprimé (voy. *Un* au glossaire). — Le *de* partitif et les combinaisons *del*, *de la*, *des* au même sens ne se trouvent encore qu'en germe.

110. Le démonstratif *cil* a souvent la valeur d'un article. En revanche, dans *la lor*, *les lor*, l'article a conservé sa valeur originaire de pronom démonstratif.

2. SYNTAXE DU VERBE

Rection des verbes.

111. Les verbes *clamer*, *escriḍer* sont transitifs. — *Ressurrexis* 656, au sens de *ressuscitas*, est un mot

tout latin mal appliqué. — *Cels qu'ils ont morz* 282 signifie « ceux qu'ils ont tués »; cet emploi actif est restreint au participe passé de *morir*.

Aidier, *preier* gouvernent le datif.

Des verbes neutres exprimant un état peuvent prendre la forme réfléchie : *se gesir* 645. — Les gérondifs *rompant*, *ajostant* ont le sens réfléchi.

Emploi des modes.

112. L'infinitif se prend substantivement avec une grande liberté et reçoit alors les marques de la déclinaison : *li corners, del repaiḍrier*.

L'infinitif avec *ne* peut s'employer au sens d'impératif négatif : *ne dire tel oltrage* 172, *nel dire ja* 179.

113. Le gérondif s'emploie seul comme en latin : *s'en torneṭ chancelant* 492, *il est morz conquerant* 633, *i est alez corant* 627. Avec le présent ou l'imparfait du verbe *estre*, il exprime un présent ou un imparfait prolongé : *qui est passant* 116, 126, 302, 369, *que jo seiẹ cornant* 130, *li temples est rompant* 327, *se ne fust combatant* 372. Le même sens, à peu de chose près, est exprimé par la combinaison du gerondif avec le présent d'*aler* : *vont les oz ajostant* 235, *vait tote jor cornant* 378, *por qu'alez arestant?* 381 (cet exemple montre bien que, dans cette combinaison, le verbe *aler* a complètement déposé son sens propre); la combinaison avec *aler* est surtout employée quand le gérondif a un régime : *son espiéṭ vait pal*

meiant 221, *vait la more tornant* 222, *lo vait sevant* 226, *alez lo pas tenant* 231, *vont lor martirie querant* 232, *lo vait molt angoissant* 498. — Le gérondif s'emploie aussi avec *en* et *a*, souvent avec le sens d'un substantif : *se mist en estant* 491, *al lor vivant* 306, *a mon vivant* 576.

114. Le participe présent est un véritable adjectif verbal, qui ne peut avoir de régime direct, et qualifie toujours un substantif, avec lequel il s'accorde en genre et en nombre : *vivant* 129, *corant* 220, 489, *coranz* 406, *avenanz* 220, *riḍant* 225, *vaillant* 234, *pesant* 253, *conquerantment* 680.

115. Le participe passé, dans les temps périphrastiques qu'il forme avec *aveir*, s'accorde généralement avec son régime direct; on le trouve cependant aussi sous la forme invariable, c'est-à-dire neutre : *li a ses granz plaies leiét* 435.

Emploi des temps.

116. Le présent historique est employé concurremment avec le parfait simple et le parfait périphrastique; on les mêle sans scrupule et souvent dans la même phrase (voy. notamment les v. 87-88, 202-204, 446-451). Sur le futur antérieur, voy. la note du v. 620.

117. Le conditionnel (imparfait du futur de l'indicatif) s'emploie toujours pour désigner une action prévue ou supposée dans l'avenir (v. 118, 119, 215 343, 403, 677, 680).

118. Le parfait du subjonctif, outre son sens ordinaire, a celui de conditionnel passé, que nous rendons aujourd'hui par le conditionnel antérieur ou, après *si*, par le plus-que-parfait :

> O pris o morz i fust li reis Marsilies 331
> Sem creḑissez 329
> n'i oüssons domage 317;

mais souvent aussi il n'a que le sens du conditionnel ou de l'imparfait avec *se* (v. 363, 372, 402). — Dans *fust i li reis* 167 on remarque l'ellipse archaïque de *se*.

3. PHRASES COMPOSÉES

119. Le trait le plus caractéristique de la syntaxe du *Roland* est l'omission fréquente de *que* ou *qui* entre la proposition principale et les propositions subordonnées. Tous les cas d'omission de ce genre ont été relevés dans les notes.

4. ORDRE DES MOTS

120. L'ordre des mots dans le français du onzième siècle, sans être aussi libre qu'en latin classique, est beaucoup plus libre qu'en français moderne, et l'ordre normal n'est pas le même. Il n'est pas possible d'aborder ici l'étude délicate et complexe de cette partie de la grammaire. Nous nous bornerons à remarquer que le français a passé par un état intermédiaire entre la construction du latin vulgaire, qui ressemblait beaucoup à celle du latin archaïque, et

celle du français moderne; dans cette construction primitive, le complément précédait le nom (*la Dieu merciṭ*, *li rei gonfanoniers*), l'adjectif qualificatif précédait le substantif qualifié (comparez les adverbes en *ment*), le régime direct ou indirect précédait le verbe, le verbe précédait le sujet à moins que le sujet ne fût un pronom personnel exprimé. Tous ces traits subsistent, quoique déjà mélangés d'autres, dans le *Roland*. Notons surtout que, quand la proposition commence par un adverbe ou un complément circonstanciel, le verbe précède nécessairement le sujet et l'un et l'autre précèdent le régime :

> Por son seignor deit om sofrir granz mals 183
> Or veit il bien d'Espaigne lo regnéṭ 92.

IV. — LEXIQUE

121. On trouvera au glossaire le relevé de tous les mots qui figurent dans nos extraits, avec leur étymologie autant qu'elle est connue. L'étude des éléments lexicologiques du français du onzième siècle ne saurait être abordée ici; nous nous bornerons à quelques remarques sommaires, en laissant complètement de côté la partie la plus intéressante et aussi la plus complexe du sujet, l'histoire du sens des mots.

122. Le fonds du lexique est formé par le lexique du latin vulgaire, c'est-à-dire par les mots employés dans la masse de la population gallo-romaine qui,

après la ruine de l'établissement romain officiel et la conquête germanique, fut privée de toute culture littéraire. Une part considérable du lexique latin sombra, soit qu'elle fût sans usage pour des populations tombées à un degré de civilisation inférieur, soit qu'elle n'eût eu qu'une existence littéraire. La riche synonymie du latin classique fut notamment très restreinte : de plusieurs mots plus ou moins synonymes on ne conserva qu'un; on négligea les nuances d'expression que la littérature avait développées. Souvent aussi on préféra au mot latin, pour une raison ou pour une autre, le mot germanique correspondant. En revanche, une riche dérivation fit sortir des souches latines beaucoup de rejetons inconnus à l'époque ancienne. La composition à l'aide de particules fut aussi très productive, surtout pour les verbes.

123. Le latin populaire contenait déjà un certain nombre de mots grecs, introduits en grande partie par le christianisme; tels sont : *blasmer*, *colp*, *evesque*, *paredis*, *parole*, *pasmer*, *proveidre*, *sarcou*, *talent*. On peut yjoindre le mot syriaque *abét*.

124. L'invasion des Germains, surtout des Francs et Bourgondions, dans l'empire et particulièrement dans la Gaule du Nord, fit pénétrer dans la langue du peuple un grand nombre de mots allemands, dont l'étude jette un jour très clair sur les rapports des deux populations. Ce sont des substantifs : *biere*, *blidalt*, *brant*, *bronie*, *bu*, *elme*, *eschac*, *eschiere*, *espiet*,

esporon, *estorn*, *faldestuel*, *gonfanon*, *guant*, *hait*, *hanste*, *hardement*, *marche*, *orgueil*, *osberc*, *renges*; — des adjectifs : *balt*, *blanc*, *bloi*, *brun*, *estolt*, *franc*, *gaillart*, *lige* (v. *eslegier*), *riche*; — des verbes : *adober*, *blecier*, *brisier*, *eschiver*, *escremir*, *esguarer*, *espairnier*, *guarder*, *guarir*, *guarnir*, *guiḍer*, *haster*, *honir*, *saisir*. On peut y joindre *gaber*, sans doute scandinave. Les mots allemands suivent les lois phonétiques du latin vulgaire à partir de l'époque où ils entrent dans la langue. Ils y introduisent l'*h* et le *w*, qui se change en *gu*. Ils prennent les terminaisons romanes et se soumettent à la flexion commune; les verbes, suivant qu'ils ont l'infinitif en -an ou -jan, prennent des infinitifs en *-er* ou *-ir*. Ils sont susceptibles de dérivation avec les suffixes latins et de composition avec les particules latines. On ne relève que deux suffixes d'origine germanique, *-all* (*bliḍalt*) et *-art* (*gaillart*); ce dernier se joint à un mot latin dans *coḍart*. Deux mots allemands, *elme* et *osberc*, se présentent dans notre texte avec des formes qui sont celles de la France méridionale, sans doute parce que les objets qu'ils désignent y étaient fabriqués ou entreposés.

125. Quelques mots étrangers, dus au commerce avec l'Orient, *eschès*, *galazin*, *olifant*, sont sans importance.

126. Le latin classique n'ayant pas cessé d'être la langue de l'Église et la langue officielle de l'État, un assez grand nombre de mots qui n'existaient pas dans

le latin vulgaire ont été introduits ou réintroduits dans le français par les relations du peuple avec les lettrés. Ce phénomène devient surtout important quand la langue vulgaire est employée à des poèmes de l'importance du *Roland*, où des idées générales ont besoin de trouver leur expression, et où la religion notamment joue un grand rôle. Aussi sont-ce surtout des mots empruntés à la langue de l'Église qui constituent le groupe assez nombreux des mots savants de notre poème. A cet ordre d'idées appartiennent : *aitre*, *amome*, *aneme*, *angele*, *apostele*, *benedir*, *celeste*, *chanonie*, *contrariier*, *encens*, *glorios*, *judise*, *martir*, *mirre*, *monie*, *palie*, *paterne*, *penitence*, *prophete*, *reliques*, *servise*, *siecle*, *tenebres*, *umele*, mots d'ailleurs pour la plupart assez récents et qui indiquent dans notre poème, à un certain moment, l'intervention de la main d'un clerc. Quelques autres mots savants sont plutôt de la langue de l'État, comme : *duc*, *emperedor*, *magne* (usité uniquement comme épithète de *Charle*), *noble*, *nobilie*. Enfin d'autres, en petit nombre, désignent des objets que la civilisation renaissante avait remis sous les yeux du peuple; tels sont : *cristal*, *liepart*, *lion*, auxquels on peut joindre *olifant* et *galazin* cités plus haut; *orie* rentre aussi dans cette catégorie. On remarquera que parmi les mots savants il y a très peu de verbes.

127. Enfin il reste, dans le court fragment du lexique français du onzième siècle que nous présentent nos extraits, un nombre relativement considérable de

mots dont l'origine est encore inconnue. Plusieurs d'entre eux sont bien probablement germaniques, quelques-uns peut-être celtiques; d'autres appartiennent sans doute au fonds latin, bien que les textes anciens ne nous les aient pas conservés. Tels sont les substantifs : *ahan*, *bacheler*, *felon*, *larriz*, *piece* (voy. *peceier*, *depecier*), *safre*, *sartaigne*, *roche*, *tertre*, *detrenchier*, *vassal*; les adjectifs : *bis*, *malvais*, *petit*; les verbes : *aler*, *brochier*, *esbaneier*.

128. Les noms d'hommes qui figurent dans le *Roland* sont des noms d'origine germanique pour tous les personnages français. Quelques saints, avec des noms hébreux, grecs ou romains, y sont mentionnés. Les noms des Sarrasins sont puisés à des sources jusqu'à présent non explorées; on ne trouve d'ailleurs dans nos extraits que celui de *Marsilie*.

129. Les noms géographiques sont ceux qui étaient usités dans l'empire carolingien. Quelques-uns, comme *Califerne*, n'ont pu être identifiés.

V. — VERSIFICATION

1. Le vers.

130. Le vers de la *Chanson de Roland* est le décasyllabe, composé de dix syllabes au moins, mais souvent de onze ou douze. Il se partage en deux membres inégaux, le premier de quatre (cinq) syllabes, le second de six (sept) syllabes, dont chacun doit avoir

un accent tonique et oratoire sur la dernière syllabe paire :

Compaing Roḑlanz, l'olifant car sonez.

En dehors de ces deux places, la distribution des accents toniques est libre, mais le vers ne comporte pas d'autres accents oratoires; en d'autres termes, la césure est rigoureusement observée et l'enjambement est inconnu. Les vers forment même, le plus souvent, chacun une proposition complète, qui n'est pas reliée par la syntaxe à celles qui constituent les vers précédents et suivants.

131. Après chacune des syllabes paires qui terminent les deux membres du vers, il peut y avoir ou ne pas y avoir une syllabe atone (contenant un *e*). On a ainsi des vers de onze syllabes, de deux formes :

Guardet sour destre | par mi ün val erbos.

Jo ai veḑuṭ | les Sarrazins d'Espaigne,

et des vers de douze syllabes :

Mielz valt mesure | que ne fait estoltie.

132. La mesure du vers s'établissant sur le nombre des syllabes, il faut remarquer que les diphtongues ne comptent naturellement que pour une. — Les voyelles contiguës sont rares, et ne se trouvent, en dehors de mots récents, *cresti-ien*, *champi-on*, *glorios*, *li-on*, que dans les cas où une palatale ou labiale est tombée entre deux voyelles (*di-ënt*, *mi-e*, *pri-eṭ*, *pa-ïs*, *pa-ien*, *lieu-e*, *de-üst*, *o-süsons*). Il faut encore

y joindre quelques mots particuliers comme *mei-e*, *so-e*. — On a déjà vu plus haut que dans les mots proparoxytons (*Arabie*, *Basilie*, *bronie*, *chanonie*, *Denisie*, *Ivorie*, *Marsilie*, *milie*, *monie*, *nobilie*, *orie*, *palie*, — *aveme*, *angele*, *apostele*, *Cizere*, *Guenele*, *umele*) la pénultième, *i* ou *e*, ne compte pas pour la mesure du vers.

133. L'hiatus est toléré, pourvu que la dernière syllabe du premier mot soit une syllabe tonique. La plupart des polysyllabes accentués se terminant par des consonnes, l'hiatus se produit surtout après des monosyllabes. On le trouve par exemple après *a* dans *ça*, *ja*, *la* (adverbe); après *i* dans *i*, *ci*, *li*, *mi* (medium), *qui*, *si*; après *o* dans *ço*, *jo*; après *ai* dans *ai* et les futurs qui en sont composés (*avrai*, *ferrai*, *irai*, *porterai*, *serai*); après *ei* dans *mei*, *sei*, *tei* (*quei* est *queiḍ* devant une voyelle); après *oi* dans *ambedoi*; après *ui* dans *encui*, *celui*, *lui*, *pui*; après *ou* dans *Anjou*, *Peitou*; après *ieu* dans *Dieu*. Après *e* il se produit dans *ne* = nec (v. 559) et *que* pronom 144, 440, 601, 659; devant une voy. *que* conj. élide son *e* à moins qu'il ne garde le *ḍ* étym., *queḍ*; *jusque*, traité comme un composé de *que*, peut ne pas élider (413) ou élider (473) son *e*; il en est de même de *tresque*. — Il faut noter quelques points particuliers. *La* article et pronom, *ma*, *ta*, *sa*, ne peuvent jamais, étant essentiellement atones, avoir leur *a* en hiatus, et l'élident toujours (notez l'élision de *la* au v. 548, où ce pronom pour nous serait tonique); il en est de même des

voyelles de *de*, *me*, *te*, *se*, et de *lo* article et pronom. *Si*, *qui*, *ço*, *jo*, peuvent élider ou ne pas élider leur voyelle; quand *si*, *qui*, *lui*, *ço* se trouvent devant *est* ou *en*, si une élision se produit, c'est l'*e* de *est* et *en* qui disparaît (*sist*, *quist*, *çost; sin*, *luin*). — *Li*, cas sujet de l'article singulier, peut élider ou ne pas élider son *i* (*li arcevesques* 281, 238, 657, 486, *l'arcevesques* 444, 469, 485); *li*, cas sujet pluriel, ne l'élide jamais.

134. L'élision (sauf les cas d'*a*, *i*, *o* qui viennent d'être indiqués) ne porte que sur l'*e* final, qu'elle fait complètement disparaître. Elle est obligatoire pour les polysyllabes (sauf les composés de *que*) et pour les monosyllabes, excepté *ne*, *se*=s i et *que* pronom. La 3ᵉ personne du singulier en -*eṭ* peut perdre son *ṭ* et élider son *e* :

Li emperedre chevalche iriedement 409;

mais le plus souvent elle conserve le *ṭ* et par conséquent n'élide pas l'*e* (voy. § 80).

135. L'enclise supprime la voyelle de certains monosyllabes qui s'unissent à un monosyllabe précédent. Ce phénomène se produit : 1° pour la voyelle d'*est* et *en*, dans les conditions indiquées ci-dessus (§ 133); 2° pour la voyelle de diverses formes de l'article, à savoir : *lo* devant une consonne après *de*, *a*, *en* (*del*, *al*, *el*), *les* masculin et féminin après *de*, *a*, *en* (*des*, *as*, *es*), ou du pronom, *lo* devant une consonne après *jo*, *si*, *qui*, *ne* (*jol*, *sil*, *quil*, *nel*) et même *altre*

(*altrel*), *me* devant une consonne après *si*, *se*, *ne* (*sim*, *nem*), *se* devant une consonne après *si*, *ne* (*sis*, *nes*), *les* masculin et féminin après *jo*, *si*, *ne*, *que* (*jos*, *sis*, *nes*, *ques*). Toutes ces contractions sont obligatoires.

2. LA LAISSE.

136. Les vers sont reliés entre eux par l'assonance, c'est-à-dire par l'homophonie de la dernière voyelle tonique, sans tenir compte, sauf pour *an* et *en*, des consonnes qui suivent. Mais l'assonance ne peut porter que sur des syllabes finales de même nature, c'est-à-dire masculines (oxytoniques) ou féminines (paroxytoniques). De là pour chaque assonance deux formes possibles.

137. L'assonance ne peut unir que les vers immédiatement contigus. Elle en forme des séries inégales qu'on appelle *laisses*, qui ont en moyenne, dans le *Roland*, quatorze vers, et varient de cinq à trente et plus. Cette forme est celle de toutes les chansons de geste; mais plus on descend dans le temps, plus les laisses deviennent longues. A partir d'une certaine époque, l'assonance est remplacée par la rime, qui en diffère en ce qu'elle exige, outre l'homophonie de la voyelle tonique, celle des consonnes qui suivent cette voyelle.

138. Dans les extraits imprimés ci-dessous, on trouve 56 laisses, dont 39 masculines et 17 féminines; l'infériorité numérique de celles-ci tient à la nature même de la langue. Ces 56 laisses se répartissent en

16 assonances, dont voici le tableau, complété par les six qui, ne se rencontrant pas ici, apparaissent dans le reste du poème :

MASCULINES.	FÉMININES.
a 176..	*a-e* 159, 312, 536.
ã (et *ẽ*), 125, 218, 253, 301, 364, 405, 486, 625.. . . .	*ã-e* (et rart *ẽ-e*), 42, 148, 417, 580, 722, 786.
é 91, 137, 236, 479, 668, 772,	*é-e*, 805.
ei 57..	[*ei-e*].
(*ẽ* confondu avec *ã*).	*ẽ-e* 383.
ié 1, 205, 279, 338, 426, 464.	[*ié-e*].
è (et *ai*) 524	*è-e* (et *ai-e*) 290, 511, 729.
i 190, 645, 694, 773.	*i-e* 323, 607, 744.
ò 113, 394, 550, 756	[*ò-e*].
ó 30, 80, 446, 498, 683, 705.	*ó-e* 356.
[*ue*].	
u 102, 636.	*u-e* 563

139. L'oreille était aussi sévère que délicate pour l'homophonie; aussi l'assonance est-elle le principal instrument de la critique pour étudier le son des voyelles de l'ancien français. On a vu à la phonétique quelle était la valeur de chacune d'elles. Dans les diphtongues, l'assonance porte sur la voyelle dominante, qui est celle qui a l'accent : c'est la première dans *éu*, *òu*, *óu*, *òi*, *ói*, *ui*, aussi ces diphtongues assonent-elles avec *é*, *ò*, *ó*, *u*; les diphtongues *ei*, *ie*, *ue* n'assonent qu'avec elles-mêmes. Dans *ai* les deux voyelles se sont fondues dans le son unique *è*, et *ai* assone avec *è*. Sur les diphtongues nasales *ãj*, *êj*, voyez à la *Phonétique*, §§ 9 et 16.

EXTRAITS

DE LA

CHANSON DE ROLAND

EXTRAITS

DE LA

CHANSON DE ROLAND

I

(Vers 96-121.)

Marsile, roi païen de Saragosse, se voyant hors d'état de résister à l'invasion imminente des Français, qui ont conquis le reste de l'Espagne, se décide à envoyer à Charlemagne des messagers porteurs de perfides propositions de paix. Ils trouvent l'empereur près d'une ville dont il vient de s'emparer.

Li emperedre se fait e balz et liez[1] :
Cordres at prise e les murs peceiez,
O ses chedables les tors en abatiét;
Molt grant eschac en ont sui chevalier
D'or e d'argent e de guarnemenz chiers. 5
En la citét nen at remés paien[2]

---

1. Le verbe *se faire* est ici considéré comme équivalant à « devenir », *fieri*, et traité comme un verbe neutre ordinaire; c'est pourquoi *balz* et *liez* sont au cas sujet : *imperator fit laetus*.

2. *Païen*. Les Musulmans sont ainsi désignés dans toutes les chansons de geste, et cela vient sans doute d'une confusion entre les enne-

Ne seit ocis[3], o devient[4] crestiiens[5].
Charles li magnes est en un grant vergier,
Ensemble o lui Rodlanz[6] ed Oliviers[7],

---

mis du Sud et ceux de l'Est, Saxons, Danois, Slaves, Hongrois, Tartares, qui étaient réellement païens. Cette confusion regrettable a enlevé dans notre épopée tout caractère propre et réel aux Musulmans, qui y jouent cependant un si grand rôle. Les poètes ont enchéri sur la confusion première et se sont éloignés encore plus de la vérité en nommant les dieux prétendus qu'adoraient les Sarrasins. D'après notre chanson, c'étaient Mahomet, Apollin, Jupin et Tervagant. Le prophète du monothéisme le plus exclusif présenté comme une idole est une altération étrange qu'on est surpris de retrouver, avec toutes sortes d'exagérations, dans les poèmes relatifs aux croisades. *Apollin* a été emprunté aux livres latins (*Apollinem*). *Jupin* est une forme de *Jupiter* (qui se trouve aussi dans notre poème) modelée sans doute sur *Apollin* et de provenance également érudite. On ignore l'origine et le sens premier du mot *Tervagant*.

3. Entre la proposition principale et un subjonctif, le français du onzième siècle peut se passer d'exprimer le pronom *qui*; cf. v. 401, 411, 420, 519, 560.

4. Il ne faudrait pas prendre *devient* pour un subjonctif; la construction change : « Il n'est resté dans la ville aucun païen qui ne soit tué, ou alors c'est qu'il devient chrétien. »

5. Cette façon de traiter les Sarrasins vaincus est constante dans les chansons de geste ; elle a été souvent pratiquée aussi dans les guerres réelles contre les Musulmans ; toutefois l'exécution n'en était pas toujours possible, et elle est plutôt un idéal qu'une règle absolue de conduite. Plus loin, racontant la prise de Saragosse, le poète dit naïvement que tous les païens qui ne furent pas mis à mort devinrent « de vrais chrétiens ».

6. Roland est un personnage historique, comte de la marche de Bretagne (Bretagne française), tué à Roncevaux le 15 août 778 ; il n'était sûrement pas neveu de Charlemagne, et paraît avoir été plus âgé que lui ; c'est tout ce que nous en savons. — Dans notre poème, il est fils de la sœur de l'empereur, remariée après la mort du père de Roland à Ganelon ; on ne dit pas le nom de son premier mari, mais des textes anciens s'accordent à l'appeler Milon d'Anglers. — Roland est le « compagnon » d'Olivier (voy. la note 14) et le fiancé de la sœur de celui-ci, Alde (voy. la note 55).

7. Olivier (voy. le v. 472) est le fils de Rainier, comte de la marche du Val de Riviers, qu'on n'identifie pas avec certitude. Dans d'autres

Sanse li dus ed Anseïs li fiers, 10
Jofreiz d'Anjou li rei gonfanoniers[8],
E si i furent e Gerins e Geriers,
Ive ed Ivories, li Guascoinz Engeliers,
Ote li forz e li proz Berengiers,
S'i fut Gerarz de Rosseillon li vielz[9]. 15
La ou cist furent des altres i out bien ;
De cels de France i at quinze miliers.
Sour palies blans siedent cil chevalier,
As tables jueënt por els esbaneier,
Ed as eschès li plus sage e li vieil[10], 20

---

textes, nous voyons ce Rainier comte de Genève (plus tard confondue avec Gênes), et il est possible que le Val de Riviers, pour l'auteur du *Roland*, signifie cette partie de l'ancienne Bourgogne qui confine aux Alpes et qui forme aujourd'hui la Savoie. — L'amitié de Roland et Olivier est restée proverbiale pendant tout le moyen âge, comme celle d'Achille et Patrocle dans l'antiquité; Roland, dans cette union, a la supériorité, comme Achille, bien qu'Olivier se montre plus sage, comme aussi Patrocle dans l'*Iliade*.

8. Quand un mot au cas régime faisant fonction de génitif est placé avant celui dont il dépend (c'est la construction la plus ancienne, § 120), il se passe souvent d'article, comme ici : « Le porte-étendard *du* roi. » Parfois même l'article manque aux deux noms ainsi construits : *Quant Franc de France repairent de roi cort*. Ce sont des restes de l'usage du latin vulgaire, qui ne se trouvent que dans les textes très anciens.

9. Des treize preux mentionnés ici, douze sont les douze pairs, dont nous reparlerons plus loin, et sont destinés à être tués à Roncevaux. Le seul personnage qui doive reparaître après ce massacre, n'ayant pas pris part au combat, est Jofroi d'Anjou. Il est qualifié de « porte-étendard du roi », ce qui nous prouve que la version conservée de notre poème a admis des éléments postérieurs à la fin du dixième siècle, époque où Jofroi I d'Anjou fut investi de la charge de *signifer* ou *vexillarius regni Franciae*. Le vers qui joint ce personnage aux douze pairs consacrés par la tradition paraît bien avoir été ajouté par un remanieur angevin, mais à une époque antérieure à la constitution du texte auquel remontent tous nos manuscrits.

10. Le jeu des tables, à peu près pareil à celui du tric-trac, est un

Ed escremissent cil bacheler legier.
Dessoz un pin, delez un aiglentier,
Un faldestuel i out fait tot d'or mier :
La siét li reis qui dolce France tient;
Blanche at la barbe e tot florit lo chief[11], 25
Gent at lo cors e lo contenant fier :
S'est quil demandet, ne l'estuet enseignier.
E li message descendierent a piét,
Sil saluderent par amor e par bien.

---

héritage de l'antiquité. Le jeu des échecs, au contraire, n'a pas été connu du monde classique. On ne sait pas au juste à quelle époque il passa, par l'intermédiaire des Arabes, de Perse en Occident; ce fut sans doute au huitième siècle. On sait que Haroûn *al Raschid* avait envoyé à Charlemagne un jeu d'échecs magnifique; on croit en conserver une pièce à la Bibliothèque nationale. Les échecs furent au moyen âge, surtout du onzième au treizième siècle, l'objet d'une véritable passion; le jeu d'échecs occupe une place importante dans plusieurs chansons de geste. On y jouait de l'argent; aussi ce jeu fut-il souvent condamné par l'Église. La façon de jouer et la marche des pièces n'étaient pas tout à fait les nôtres; elles étaient plus simples.

11. Charlemagne est présenté dans notre poème comme un vieillard; son âge est même, dans un passage qui d'ailleurs n'appartient pas au noyau primitif, fabuleusement exagéré : on lui donne plus de deux cents ans. En réalité, lors de l'expédition d'Espagne, en 778, il avait trente-six ans. Le type du Charlemagne « à la barbe fleurie » remonte aux dernières années du règne du glorieux empereur et s'est imposé à toute la tradition épique.

II

(Vers 814-840.)

Canelon, envoyé à Saragosse pour conclure la paix avec Marsile, se laisse entraîner, par la haine qu'il porte à Roland et par les présents qu'il reçoit, à trahir les Français. Il promet à Marsile de décider Charlemagne à confier à Roland le commandement de l'arrière-garde : quand elle se trouvera dans les gorges de Roncevaux, séparée du gros de l'armée française qui aura déjà passé les monts, les Sarrasins l'attaqueront avec des forces vingt fois supérieures. En effet, Roland, Olivier, les dix autres pairs de France et vingt mille hommes forment l'arrière-garde, qui reste dans les défilés pendant que Charlemagne et les autres rentrent en France. L'empereur, en passant les gorges des Pyrénées, est assiégé de pressentiments funestes.

Halt sont li pui e li val tenebros, 30
Les roches bises, li destreit merveillos.
Lo jorn passerent Franceis a grant dolor :
De quinze lieues en ot om la rumor.
Puis queḍ il vienent a la terre maior[12],
Vidrent Guascoigne la terre lor seignor, 35
Donc lor remembreṭ des fiez e ḍes onors,
E des pulceles e des gentilz oissors :

12. *Terre maior*, « grande terre ». Ce nom, donné à la France dans le *Roland* (cf. v. 382) et, rarement, dans d'autres chansons de geste, se retrouve dans les écrits de quelques géographes arabes.

Cel nen i aṭ qui de pitiéṭ nen plort.
Sour toz les altres est Charles angoissos :
As porz d'Espaigne aṭ laissiéṭ son nevoṭ. 40
Pitiéṭ luin prent, ne puet muḍer nen plort[13].

Li doze per[14] sont remés en Espaigne :
Vint milie Frans ont en la lor compaigne;
Nen ont paor ne de morir dotance.
Li emperedre s'en repaiḍreṭ en France, 45
Ploreṭ des uelz, tireṭ sa barbe blanche.

---

13. Devant un subjonctif, l'ancien français peut supprimer la conjonction *que*; *cf.* vers 50, 300, 346, 457, etc.

14. *Li doze per*, c'est-à-dire « les douze égaux ». Il s'agit d'une sorte de confrérie qui, d'après des récits anciens, avait été constituée, spécialement en vue de l'expédition d'Espagne, entre douze jeunes guerriers de l'entourage de Charlemagne. Dans les poèmes les plus anciens relatifs à d'autres guerres, les douze pairs ne paraissent pas; mais plus tard on en a fait une institution permanente. — Les douze pairs sont dans notre poème : Roland, Olivier, Ivon, Ivoire, Oton, Bérenger, Sanson, Anséis, Gérin, Gérier, Engelier et Gérard de Roussillon. Ce sont là des noms dont plusieurs appartiennent aux plus anciennes couches de l'épopée et ne reparaissent guère en dehors du récit de Roncevaux; aussi, dans la plupart des autres poèmes où sont mentionnés les douze pairs, voit-on l'un ou l'autre remplacé par quelque héros plus connu. En revanche, Gérard de Roussillon paraît bien avoir été introduit ici par le dernier rédacteur du *Roland* : ce personnage, dont l'existence réelle est attestée et qui fut contemporain de Charles le Chauve, est lui-même le héros d'une épopée particulière. Notre rédacteur ne doit guère avoir connu de lui que son nom, puisqu'il le fait mourir à Roncevaux, ce qui est aussi contraire à la tradition épique qu'à l'histoire. — Dans la confrérie des douze pairs, on remarque trois petites associations plus intimes, trois couples de guerriers qui sont entre eux « compagnons », Ivon et Ivoire, Gérin et Gérier, Roland et Olivier (notez que les deux premiers couples sont unis matériellement par l'allittération des deux noms). — Le compagnonnage (*compaignie*, v. 336) est une coutume germanique; c'est ce qu'on a appelé aussi la fraternité d'armes Le nombre douze remonte également à des traditions allemandes.

Dejoste lui chevalcheṭ li dus Naime[15],
E dist al rei : « De queiḍ avez pesance? »
Charles respont : « Tort fait quil me demandeṭ :
Si grant duel ai ne puis[16] muḍer nem plaigne. 50
Par Guenelon[17] iert ja destruite France :
Anuit m'avint par une avison d'ángele[18]
Qu'entre mes poinz me depeçout ma hanste.
Grant paor ai Roḍlanz as porz remaigneṭ[19];
Jo l'ai laissiéṭ en une marche estrange : 55
Dieus! se jol pert, ja n'en avrai eschange! »

---

15. Naimon de Bavière est le Nestor de l'épopée française; il joue auprès de Charles le rôle de conseiller prudent et dévoué. On ne trouve dans l'histoire aucun personnage qui puisse paraître lui avoir servi de modèle. Charlemagne, après son père, eut à combattre des rébellions constantes des ducs de Bavière, et finit par déposséder Tassilon. Après lui, la Bavière n'eut plus de ducs indépendants.

16. La conjonction *que*, rattachant *si*, *tant*, à une proposition à l'indicatif, peut manquer en ancien français. Cf. la note 13, et aussi pour la fin du vers.

17. *Guenelon* (cas sujet *Guénele*), en latin *Wenilo*, *Wenilonem*, nom d'origine germanique. Il n'est pas impossible qu'un archevêque de Sens de ce nom, qui joua sous Charles le Chauve un rôle politique fort équivoque, ait prêté son nom au traître de Roncevaux. — Cette conception de la trahison d'un Franc amenant le désastre de Roncevaux ne trouve, quoi qu'on en ait dit, aucune base dans l'histoire : elle est née du sentiment naturel qui porte un peuple à expliquer ainsi ses défaites. A l'origine, Ganelon ne trahissait que parce qu'il était acheté par l'or des païens; plus tard on rendit la situation plus intéressante, et en même temps on grandit l'importance de Roland, en ajoutant à ce motif celui de la haine de Ganelon contre Roland. — Dans notre poème et dans les autres, Ganelon est le *parâtre* (v. 90) de Roland, ayant épousé en secondes noces Gisle ou Berte, sœur de Charlemagne; on ne sait quand cette circonstance, à coup sûr fictive, a été introduite dans l'épopée.

18. *Une avison d'angele*, c'est-à-dire montrée par un ange. Les songes sont des visions que les anges, par l'ordre de Dieu, font apparaître devant les hommes endormis : c'est une conception biblique.

19. Cf. notes 3, 13.

III

(Vers 994-1187.)

Les païens, sortis de leurs embuscades, s'approchent de l'arrière-garde, qui ne s'attend pas à être attaquée.

Paien s'adobent d'osbers sarrazineis :
Tuit li plusor en sont doblét en treis;
Lacent lor elmes molt bons saragoceis,
Ceignent espedes de l'acier viëneis, 60
Escuz ont genz, espiez valentineis,
E gonfanons blans e blois e vermeilz;
Laissent les muls e toz les palefreiz,
Es destriers montent[20], si chevalchent estreit.
Clers fut li jorz e bels fut li soleilz[21] : 65
N'ont guarnement qui tot ne reflambeit;
Sonent mil graisles por ço[22] que plus bel seit :
Grant est la noise, si l'odirent Franceis.

---

20. On chevauchait le mulet ou le palefroi en dehors du combat; le destrier était le cheval de bataille.

21. Ce vers contient peut-être un souvenir historique: le combat de Roncevaux eut lieu le 15 août.

22. En ancien français les prépositions ne peuvent se construire directement avec *que*; elles y sont jointes par l'intermédiaire de *ce*. Nous avons gardé cet usage dans *parce que*, *de ce que*, etc.

Dist Oliviers : « Sire compaing,ço creiṭ,
De Sarrazins poḍrons bataille aveir. » 70
Respont Roḍlanz : « E Dieus la nos otreit !
Bien devons ci ester por nostre rei.
Por son seignor deit om sofrir destreiz,
Eḍ endurer e granz chalz e granz freiz[23],
Sin deit om perdre e del cuir e del peil. 75
Or guart chascuns que granz cols i empleit.
Male chançon de nos dite ne seit[24].
Paien ont tort e crestiien ont dreit[25] :
Malvaise essemple n'en seraṭ ja de mei. »

Oliviers monteṭ dessoure un pui halçor, 80
Guardeṭ sour destre par mi un val erbos
Si veit venir cele gent paienor,
Sin apelaṭ Roḍlant son compaignon :
« Devers Espaigne vei venir tel brunor,
Tanz blans osbers, tanz elmes flambeios ! 85
Icist feront noz Franceis grant iror.
Guenele li fel en aṭ fait traḍison,
Qui nos jujaṭ devant l'emperedor.

---

23. Le premier sentiment qui anime Roland est celui de la fidélité à son seigneur, sentiment d'origine germanique chez les hommes libres, et qui remplit toute la société féodale.

24. Ce vers atteste l'usage de composer des chansons élogieuses ou satiriques sur la conduite de chacun à la guerre. Des chansons de ce genre ont pu fournir des éléments aux chansons de geste postérieures.

25. Cette idée du bon droit des chrétiens revient souvent dans notre poème, et fait de la guerre entre chrétiens et infidèles un vrai « jugement de Dieu » ; aussi, quand Roland et les siens ont succombé, est-il indispensable que Charlemagne prenne une eclatante revanche.

— Tais, Oliviers, » li cons Roḍlanz respont :
« Mes paḍrastre est, ne vueil que mot en sons. » 90

Oliviers est dessoure un pui montez :
Or veit il bien d'Espaigne lo regnét,
E Sarrazins qui tant sont assembléṭ :
Luisent cil elme qui aḍ or sont gemét,
E cil escuṭ e cil osberc safréṭ, 95
E cil espieṭ, cil gonfanon fermét;
Sol les eschieres ne puet il aconter :
Tant en i aṭ que mesure n'en sét.
En lui meḍesme en est molt esguarez :
Com il ainz pout del pui est avalez, 100
Vint as Franceis, tot lor aṭ acontéṭ.

Dist Oliviers : « Jo ai paiens veḍuz :
Onc mais nuls om en terre n'en vit plus.
Cil devant sont bien cent milie aḍ escuz,
Elmes laciez e blans osbers vestuz, 105
Dreites cez hanstes, luisent cil espieṭ brun,
Si sont montéṭ sour lor chevals crenuz :
Bataille avrez, onques mais tel ne fuṭ.
Seignor Franceis, de Dieu aiez vertuṭ :
El champ estez, que ne seions vencuṭ. » 110
Diënt Franceis : « Dehét ait qui s'en fuit !
Ja por morir ne vos en faldraṭ uns. »

Dist Oliviers : « Paien ont grant esforz ;
De cels de France m'i semble aveir molt pou.

Compaing Roḍlanz, car sonez vostre corn[26] : 115
Si l'oḍraṭ Charles qui est passant as porz :
Socorraṭ nos, si retorneraṭ l'ost. »
Respont Roḍlanz : « Jo fereie que fols[27] :

26. Le cor de Roland, appelé aussi *olifant*, c'est-à-dire cor d'ivoire (proprement « ivoire »), était un insigne de commandement et un signe de ralliement. On verra, par les fragments qui suivent, le grand rôle qu'il joue dans le poème. On montrait à Bordeaux, au onzième siècle, un cor d'ivoire, fendu par le milieu, qu'on disait être celui de Roland. — Le refus de Roland d'appeler Charles à son secours en sonnant son cor est dans notre poème la vraie cause du désastre de Roncevaux : c'est un trait d'héroïque folie, comme on en retrouve souvent dans l'histoire militaire de la France; citons seulement les batailles de Mansourah et de Courtrai. Par là ce désastre prend un caractère vraiment tragique, puisqu'il provient en grande partie de la faute du héros, de sa *desmesure*, comme on disait en ancien français, d'un mot qui rend parfaitement l'idée de l'ὕβρις homérique. — On remarquera la triple répétition, sur trois assonances différentes, de l'invitation d'Olivier et du refus de Roland de sonner son cor. De même plus loin (v. 301 et suiv.), quand Roland veut au contraire sonner du cor et qu'Olivier l'en dissuade, la proposition et la réponse sont répétées deux fois sur deux assonances différentes. Roland exprime sur trois assonances successives, et chaque fois avec des détails nouveaux, sa douleur de se séparer de Durendal (v. 571 et suiv.). De même encore les trois laisses consacrées aux regrets que Charles fait de Roland (v. 722 et suiv.) se répètent en partie. Ce procédé se retrouve dans d'autres poèmes, surtout dans les plus anciens, qui ont aussi les laisses les plus courtes. Il est intimement lié à l'ensemble de la technique de la vieille épopée française, et a pour but d'accroître, en la répétant avec une variation plus ou moins grande, l'impression produite sur l'auditeur par une situation particulièrement intéressante et surtout par un sentiment pathétique. Ces répétitions, évidemment du goût du public, ont été souvent introduites après coup dans les chansons par des remanieurs. Il est arrivé d'autre part que, grâce à l'habitude de ce procédé, de véritables variantes de faits, appartenant à des auteurs différents, se sont juxtaposées dans certaines rédactions orales, puis écrites; c'est sans doute le cas pour les deux laisses successives (723-28, 729-43) où Charlemagne se représente tenant sa cour d'abord à Laon, puis à Aix; cf. ci-dessous, n. 122.

27. *Que fols*, littér. *quod amens* (*faceret*); *fols* est naturellement au cas sujet. « Faire que sage » s'est conservé jusqu'au dix-septième siècle.

En dolce France en perdreie mon los,
Se por paiens ja sonasse mon corn; 120
Ainz i ferrai de Durendal[28] granz cols :
Sanglenz en iert li branz entresque a l'or.
Felon paien mar i vindrent as porz :
Jol vos plevis, tuit sont jugiét a mort.

— Compaing Roḷlanz, car sonez l'olifant; 125
Si l'oḍraṭ Charles qui est as porz passant :
Jol vos plevis, ja retorneront Franc.
— Ne placeṭ Dieu, » ço li respont Roḷlanz,
« Que ço seit dit de nul ome vivant
Ja por paiens que jo seie cornant! 130
Ja n'en avront reproche mi parent[29].
Quant jo serai en la bataille grant,
E jo ferrai e mil cols e set cenz,
De Durendal veḍrez l'acier sanglent.
Franceis sont bon, si ferront vassalment: 135
Ja cil d'Espaigne n'avront de mort guarant.

— Compainz Roḷlanz, l'olifant car sonez;
Si l'oḍraṭ Charles, feraṭ l'ost retorner,

---

28. *Durendal* est l'épée de Roland, *Halteclere* celle d'Olivier, *Almace* celle de Turpin, *Joiose* celle de Charlemagne, *Murgleis* celle de Ganelon. Cet usage de donner un nom propre à une épée se retrouve dans l'épopée germanique; il doit remonter à un temps où la possession d'une bonne épée était un rare privilege.

29. Notons ici le sentiment de la solidarité de la famille noble, tout entière glorifiée ou déshonorée par la conduite d'un de ses membres. Cf. v. 141.

Socorraṭ nos li reis o son barnéṭ. »
Respont Roḍlanz : « Ne placeṭ Damnedeu 140
Que mi parent por mei seient blasméṭ,
Ne France dolce ja chieḍeṭ en viltéṭ[30]!
Ainz i ferrai de Durendal assez,
Ma bone espeḍe que j'ai ceinte al costéṭ :
Tot en veḍrez lo brant ensanglentéṭ 145
Felon paien mar i sont assembléṭ :
Jol vos plevis, tuit sont a mort livréṭ. »

Dist Oliviers : « De ço ne sai jo blasmo.
Jo ai veḍuṭ les Sarrazins d'Espaigne :
Covert en sont li val e les montaignes 150
E li larriz e trestotes les plaines;
Granz sont les oz de cele gent estrange :
Nos i avons molt petite compaigne. »
Respont Roḍlanz : « Mes talenz en engraigneṭ.
Ne placeṭ Dieu ne ses sainz ne ses angeles 155
Que ja por mei perdeṭ sa valor France!
Mielz vueil morir que hontages m'ataigneṭ :
Por bien ferir l'emperedre nos aimeṭ. »

Roḍlanz est proz eḍ Oliviers est sages[31];

---

30. A côté de l'honneur de famille apparaît ici l'honneur patriotique : Roland aime mieux mourir que d'être cause d'un abaissement de la gloire de la France. Cf. vers 156, 294, 335.

31. Ce vers exprime avec une concision puissante la différence du caractère des deux amis; le poète a soin d'ajouter qu'une fois la décision prise, Olivier, plus prudent au conseil, ne le cede pas en courage à son ami.

Ambedoi ont merveillos vassalage. 160
Puis queḍ il sont as chevals eḍ as armes,
Ja por morir n'eschiveront bataille.
Bon sont li conte e lor paroles haltes.
Felon paien par grant iror chevalchent.
Dist Oliviers : « Roḍlanz, veḍez en alques! 165
Vostre olifant soner vos nel deignastes :
Fust i li reis, n'i oüssons domage;
Cil qui la sont n'en deivent aveir blasme[32].
Guardez a mont ça devers les porz d'Aspre :
Veḍeir poḍez dolente rieḍreguarde; 170
Qui ceste[33] fait ja mais n'en feraṭ altre.
— Tais, Oliviers, ne dire[34] tel oltrage :
Mal seit del cuer qui el piz se coḍardeṭ!
Nos remandrons en estal en la place :
Par nos iert faiz e li cols e li chaples. » 175

Quant Roḍlanz veit que bataille seraṭ,
Plus se fait fiers que lions ne lieparz;
Franceis escriḍeṭ, Olivier apelaṭ :
« Sire compaing, amis, nel dire ja[35].
Li emperedre qui ça enz nos laissaṭ 180
Itels vint milie en mist aḍ une part
Son esciëntre nen i out un coḍart.

32. *Cil qui la sont*, ceux qui sont avec le roi : on ne pourra justement les blâmer de nous avoir laissés sans secours. Cf. v. 240.

33. *Ceste* se rapporte à une idée générale sous-entendue (chose, affaire, entreprise), et non à *riedreguarde*; c'est un usage fréquent, dont il nous reste des traces.

34. Voy. *Obs. gramm.*, § 111.

Por son seignor deit om sofrir granz mals,
Ed endurer e forz freiz e granz chalz,
Sin deit om perdre del sanc e de la charn. 185
Fier de ta lance, e jo de Durendal,
Ma bone espede que li reis me donat[35];
Se jo i muir, dire puet qui l'avrat :
Iceste espede fut a noble vassal! »

D'altre part est l'arceves ques Turpins[36]. 190
Son cheval brochet e montet un larriz;
Franceis apelet, un sermon lor at dit :
« Seignor baron, Charles nos laissat ci :
Por nostre rei devons nos bien morir.
Crestiëntét aidiez a sostenir. 195
Bataille avrez, vos en estes tot fit,
Car a voz ueiz vedez les Sarrazins.
Clamez vos colpes, si preiez Dieu mercit :
Assoldrai vos por voz anemes guarir.
Se vos morez, vos estrez saint martir, 200
Sieges avrez el graignor paredis[37]. »

---

35. On verra plus loin dans quelles circonstances Charlemagne avait donné Durendal à Roland.

36. L'archevêque de Reims, Turpin (dans les documents authentiques *Tilpinus*), est un personnage historique, qui mourut longtemps avant Charlemagne, mais postérieurement au désastre de Roncevaux. Nous ne savons rien de lui qui justifie le rôle qu'on lui prête ici. Au douzième siècle, on a fabriqué sous son nom un écrit latin relatif aux expéditions de Charlemagne en Espagne, où se trouve entre autres un récit de la bataille de Roncevaux assez différent du nôtre; Turpin, bien entendu, n'y meurt pas.

37. Cette idée que les chrétiens tués en combattant les infidèles sont

Franceis descendent, a terre se sont mis,
E l'arcevesques de Dieu les benedist :
Por penitence les comandet ferir.

Franceis se drecent, si se metent sour piez : 205
Bien sont assols, quite de lor pechiez ;
E l'arcevesques de Dieu les at seigniez ;
Puis sont montét sour lor coranz destriers :
Adobét sont a lei de chevaliers
E de bataille sont tuit apareilliét. 210
Li cons Rodlanz apelet Olivier :
« Sire compaing, molt bien lo disiiez :
Par Guenelon somes a mort jugiét ;
Pris en at or ed aveir e deniers[38].
Li emperedre nos devreit bien vengier. 215
Li reis Marsilies de nos at fait marchiét ;
Mais as espedes l'estovrat eslegier. »

As porz d'Espaigne en est passez Rodlanz
Sour Veillantif son bon cheval corant[39] ;

---

de vrais martyrs se retrouve vivante au temps des croisades. Il faut cependant noter ici que Turpin ne juge pas une absolution inutile ; mais le péril imminent dispense de confession détaillée : il suffit aux Français de « clamer lor colpes » en gros. Quant à la pénitence, elle est marquée au vers 204.

38. Nous retrouvons ici la première conception du rôle de Ganelon ; cf. la note 17.

39. Les noms propres donnés aux chevaux sont fréquents dans notre épopée : dans le *Roland*, outre Veillantif, nous trouvons *Tencendur*, cheval de Charlemagne, *Tachebrun*, cheval de Ganelon, et cinq chevaux de Sarrasins nominativement désignés. Bien que l'épopée mytho-

Porteṭ ses armes, molt li sont avenanz. 220
E son espiéṭ vait li ber palmeiant,
Contre le ciel vait la more tornant,
Laciéṭ en som un gonfanon tot blanc,
Les renges d'or li batent jusque as mains;
Cors aṭ molt gent, lo vis cler e riḍant; 225
E ses compaing après lo vait sevant,
E cil de France lo claiment a guarant.
Vers Sarrazins reguardeṭ fierement
E vers Franceis eḍ umele e dolcement[40],
Si lor aṭ dit un mot corteisement : 230
« Seignor, soef, alez lo pas tenant.
Cist paien vont lor martirie querant :
Encui avrons un eschac bel e grant;
Nuls reis de France n'out onques si vaillant. »
A cez paroles vont les oz ajostant. 235

Dist Oliviers : « N'ai cure de parler.
Vostre olifant ne deignastes soner,
Ne de Charlon mie vos nen avez :

---

logique des Germains présente des noms de chevaux (*Sleipni*, *Drasill*, etc.), il est difficile de croire que cet usage soit germanique; le cheval jouait un faible rôle dans la vie guerrière des anciens Germains, et les invasions se sont faites par des bandes à pied. Il est naturel que cet usage se soit établi du moment où le cheval prit dans l'armement l'importance prépondérante qu'il a eue pendant tout le moyen âge.

40. Pour *umelement e dolcement*. On voit ici la trace de l'ancienne séparabilité du suffixe *ment* (*mente*) et de l'adjectif féminin auquel il se joint pour former un adverbe. C'est, pensons-nous, le seul exemple qu'on en ait en français.

Li n'en set mot, n'i aṭ colpes li ber;
Cil qui la sont ne font mie a blasmer. 240
Car chevalchiez a quant que vos poḍez,
Seignor baron, el champ vos retenez;
Por Dieu vos pri que seiez porpenséṭ
De cols ferir e receivre e doner.
L'enseigne Charle n'i devons oblideṛ. » 245
Qui donc oḍist Monjoie[41] demander,
De vassalage li poḍust remembrer[42].
Puis si chevalchent, Dieus, par si grant fiertéṭ!
brochent ad ait por lo plus[43] tost aler,
Si vont ferir : que fereient il el? 250
E Sarrazin nes ont mie dotez :
Frans e paiens es les vos ajostez.

41. *Monjoie* est l'*enseigne Charlon*, c'est-à-dire le cri de ralliement de ceux qui combattent sous Charles. Plus tard, ce nom fut donné à l'oriflamme, à ce que raconte notre poeme lui-même. On n'a pu déterminer avec certitude l'origine du cri *Monjoie*, qui fut allongé en *Monjoie saint Denis* quand les rois de France, en qualité de comtes du Vexin, devinrent fictivement les vassaux de l'abbaye de Saint-Denis.

42. Ces deux vers signifient proprement : « Celui qui aurait entendu appeler Monjoie, celui-là pourrait [par la suite] avoir le souvenir d'une grande manifestation de courage. » Cette formule, provenant de la poésie populaire, est très usitée dans notre épopée; elle a fini par être employée d'une manière incomplète et logiquement inintelligible : on trouve souvent : *Qui donc veïst, oïst*, etc., sans la seconde partie. Cf. ci-dessous, vers 279-80.

43. *Lo plus* équivaut ici simplement à *plus*.

IV

(Vers 1412-1437.)

Après un premier combat où une division païenne, conduite par les douze pairs sarrasins, a été exterminée, une seconde division s'est avancée, et la bataille a repris.

La bataille est merveillose e pesant.
Molt bien i fierent Oliviers e Rodlanz,
Li arcevesques plus de mil cols i rent[44], 255
Li doze per ne s'en targent neient,
E li Franceis fierent comunelment;
Muerent paien a miliers ed a cenz;
Qui ne s'en fuit de mort nen at guarant:
Vueillet o non, tot i laisset son tens, 260
Franceis i perdent lor meillors guarnemenz:
Ne revedront lor pers ne lor parenz,
Ne Charlemagne qui as porz les atent.
En France en at molt merveillos tormentt[45]:

---

44. L'archevêque ne se fait aucun scrupule de frapper sur des païens; il est probable qu'il ne se serait pas permis de combattre des chrétiens, en sa qualité de modèle accompli des clercs (cf. ci-dessous, v. 520-21); mais à l'epoque féodale on vit souvent, malgré les défenses des conciles, des ecclésiastiques porter les armes même dans des guerres entre chrétiens.

45. Ce trouble de la nature, ce « grand deuil pour la mort de Ro-

Orez i at de toneidre e de vent, 265
Pluie e gresilz desmesuredement;
Chiedent i foildres e menut e sovent,
E terremuete ço i at veirement :
De Saint Michiel del Peril jusque as Sainz,
Des Besençon tresque as porz de Guitsant[46], 270
Nen at recèt dont li murs ne crevant;
Contre midi tenebres i at granz,
N'i at clartét se li ciels nen i fent.
Om ne lo veit qui ne s'en espavent;
Diënt plusor : « Çost li definemenz, 275
La fin del siecle qui nos est en present[47] ! »
Mais il nel sevent, ne diënt veir neient :
Çost li granz duels por la mort de Rodlant!

---

land », est une des plus belles inspirations de notre épopée; elle paraît appartenir au dernier rédacteur de notre poème.

46. Nous avons ici quatre points extrêmes de la France; il ne faudra cependant pas prendre ce passage trop à la lettre. On a vu plus haut (v. 34, 35) que les Français se regardent comme en France dès qu'ils ont passé les Pyrénées.

47. La critique a aujourd'hui détruit la légende érudite des terreurs de l'an mil; mais il est certain que pendant tout le moyen âge on regarda la fin du monde comme pouvant survenir d'un moment à l'autre, et on crut souvent voir les signes précurseurs de la catastrophe.

V

(Vers 1600-1850.)

La seconde division païenne ayant été défaite, la troisième est venue la remplacer; les Français luttent toujours, mais ils ne sont plus que bien peu.

Qui puis vedist Rodlant ed Olivier
De lor espedes ferir e chapleier[48] !
Li arcevesques i fiert de son espiét :
Cels qu'il ont morz bien les puet om preisier
(Il est escrit es chartres ed es briés)[49],
Ço dit la geste, plus de quatre miliers.
As quatre estors lor est avenut bien,
Li quinz après lor est pesanz e griés :
Tuit sont ocis cist franceis chevalier,

---

48. Cf. ci-dessus, n. 42.

49. L'épopée française est historique en ce sens qu'elle repose, au moins en grande partie, sur des faits, et a pour héros des personnages réels. Mais les poètes, pour appuyer sur ce caractère de véracité auquel tenaient beaucoup leurs auditeurs, se réclament souvent de témoignages écrits, c'est-à-dire latins, dont l'existence est fort problématique. Tel est le cas pour la *geste*, les *chartes*, les *brefs* qu'invoque ici notre auteur, assez confusément; on ne voit même pas bien ce qu'il entend par ces chartes et ces lettres qui auraient contenu le nombre des Sarrasins tués à Roncevaux.

Ne mais seissante que Dieus aṭ espairniez :
Ainz queḍ il muirent se vendront il molt chier.

Li cons Roḍlanz des suens i veit grant perte; 290
Son compaignon Olivier en apeleṭ :
« Bels sire chiers, por Dieu, que vos en haiteṭ?
Tanz bons vassals veḍez gesir par terre!
Plaindre poḍons France dolce la bele,
De tels barons com or remaint deserte. 295
E! reis amis, que vos ici nen estes!
Oliviers freḍre, com lo poḍrons nos faire?
Com faitement li manderons noveles? »
Dist Oliviers : « Jo nel sai coment querre :
Mielz vueil morir que honte en seit retraite. » 300

Ço dist Roḍlanz : « Cornerai l'olifant[50];
Si l'oḍraṭ Charles qui est as porz passant :
Jol vos plevis, ja retorneront Franc. »
Dist Oliviers : « Vergoigne sereit grant
E reproviers a trestoz voz parenz[51]; 305
Iceste honte durreit al lor vivant.
Quant jol vos dis, n'en fesistes neient;
Mais nel ferez par lo mien loḍement.
Se vos cornez, n'iert mie hardemenz :
Ja avez vos ansdous les braz sanglenz[52]. » 310
Respont li cons : « Cols i ai faiz molt genz. »

50. Répétition épique; cf. note 26.
51. Cf. la note 29 et le vers 315.
52. Non de blessures reçues, mais de blessures faites aux ennemis

Ço dist Roḍlanz : « Fort est nostre bataille :
Jo cornerai, si l'oḍraṭ li reis Charles. »
Dist Oliviers : « Ço vos sereit granz blasmes,
E reproviers a tot vostre lignage. 315
Quant jol vos dis, compaing, vos ne deignastes :
S'i fust li reis, n'i oüssons domage ;
Cil qui la sont n'en deivent aveir blasme[53].
Se vos cornez, n'iert mie vassalages.
Par ceste main e ceste meie barbe[54], 320
Se puis veḍeir ma gente soror Alde[55],
Vos ne gerrez ja mais entre sa brace ! »

Ço dist Roḍlanz : « Por quei me portez ire ? »
E cil respont : « Compaing, vos lo fesistes :
Car vassalages par sens nen est folie ; 325
Mielz valt mesure que ne fait estoltie[56].
Franceis sont mort par vostre legerie :
Ja mais n'avraṭ de nos Charles servise[57].

53. Cf. les vv. 167-168. Le poète, comme on voit, ne se fait aucun scrupule de répéter textuellement les mêmes vers.

54. Les Français sont ici représentés avec des barbes, suivant l'usage du onzième siècle, tandis que les guerriers de Charles, comme le roi lui-même, ne portaient, en réalité, que la moustache.

55. *Alde*, plus tard *Aude*, sœur d'Olivier. D'après des récits postérieurs à notre poème, elle avait été fiancée à Roland, à Vienne, après que celui-ci, champion de Charlemagne, avait combattu Olivier, champion du duc Gérard de Vienne. Dans le *Roland*, Alde habite Aix-la-Chapelle ; on ne voit dans ce poème aucune trace d'une ancienne hostilité entre Roland et Olivier.

56. La *mesure* d'Olivier est ici opposée à la *desmesure* de Roland (voy. p. 25).

57. Remarquez qu'Olivier ne semble trouver regrettable dans la mort des Français et la sienne propre que le tort qu'elle fera à Charlemagne.

Sem credissez, venuz i fust mes sire,
Ceste bataille oüssons defeniḍe, 330
O pris o morz i fust li reis Marsilies.
Vostre proḍece, Roḍlanz, mar la veḍimes;
Charles li magnes de vos n'avraṭ aïḍe :
N'iert mais tels om jusque al Dieu juḍise [58].
Vos i morrez, e France en iert honiḍe [59]. 335
Ui nos defalt la leial compaignie :
Molt ainz lo vespre iert grief la departiḍe. »

Li arcevesques les ot contrariier :
Lo cheval brocheṭ des esporons d'or mier,
Vint tresque aḍ els, sis prist a chastiier : 340
« Sire Roḍlanz, e vos, sire Oliviers,
Por Dieu vos pri, ne vos contrariiez.
Ja li corners ne nos avreit mestier :
Loinz nos est Charles, tart iert del repaiḍrier.
Mais neporquant si est il assez mielz : 345
Viegneṭ li reis, si nos poḍraṭ vengier :
Ja cil d'Espaigne n'en deivent torner liét.
Nostre Franceis i descendront a piéṭ,
Troveront nos e morz e detrenchiez,
Si recoildront e noz bus e noz chiés, 350
Leveront nos en bieres sour somiers,
Si nos plorront de duel e de pitiéṭ,

---

58. *Tels om* que vous. Tout en blâmant la folle témérité de son ami, Olivier rend à sa valeur le plus magnifique hommage.
59. Cf. les notes 29 et 52.

Enfodront nos en aitres de mostiers :
N'en mangeront ne lou ne porc ne chien. »
Respont Rodlanz : « Sire, molt dites bien. » 355

Rodlanz at mis l'olifant a sa boche :
Empeint lo bien, par grant vertut lo sonet.
Halt sont li pui e la vois est molt longe :
Granz trente lieues l'odirent il respondre [60].
Charles l'odit e ses compaignes totes ; 360
Ço dist li reis : « Bataille font nostre ome. »
E li cons Guenele li respondiét encontre :
« S'altrel desist, ja semblast grant mençonge ! »

Li cons Rodlanz, par peine e par ahan,
Par grant dolor, sonet son olifant : 365
Par mi la boche en salt fors li clers sans,
De son cervel li temples est rompant [61].
Del corn qu'il tient l'odide en est molt grant :

---

60. L'exagération poétique dépasse ici la mesure, comme en plusieurs autres endroits de notre poème ; dans le faux Turpin, le cor de Roland se fait entendre à quatre lieues, ce qui est bien suffisamment merveilleux. Cet appel du cor de Roland est, comme on sait, resté célèbre ; bornons-nous à rappeler les vers de Dante :

> Dopo la dolorosa rotta, quando
> Carlomagno perdè la santa gesta,
> Non sonò sì terribilmente Orlando....

61. L'étendue prodigieuse du son du cor de Roland est censée s'expliquer par l'effort terrible qu'il fait, et cet effort cause sa mort : on ne voulut pas, au moins dans des versions déjà éloignées de la simplicité de l'original, que le héros fût mort sous les coups des ennemis. Plus tard, on alla jusqu'à le faire invulnérable. Notre poète ne connaît pas cette dernière exagération (voy. v. 423).

Charles l'entent qui est as porz passant,
Naime l'oḍiṭ, si l'escoltent li Franc. 370
Ço dist li reis : « Jo oi lo corn Roḍlant;
Onc nel sonast se ne fust combatant[62]. »
Guenele respont : « De bataille est neient.
Ja estes vos vielz e floriz e blans :
Par tels paroles vos ressemblez enfant[63]. 375
Assez savez lo grant orgueil Roḍlant;
Çost grant merveille que Dieus lo suefreṭ tant :
Por un sol lievre vait tote jorn cornant.
Devant ses pers vait il ore gabant.
Soz ciel n'aṭ gent qui l'ost requerre en champ. 380
Car chevalchiez : por qu'alez arestant ?
Terre maior[64] molt est loinz ça devant. »

Li cons Roḍlanz aṭ la boche sanglente :
De son cervel rompuz en est li temples;
L'olifant soneṭ a dolor eḍ a peine : 385
Charles l'oḍiṭ, e sui Franceis l'entendent.
Ço dit li reis : « Cist corz aṭ longe aleine ! »
Respont dus Naime : « Car bons vassals i peineṭ
Bataille i aṭ, par lo mien esciëntre :

---

62. Le cor servait souvent en effet aux chefs pour donner des signaux ou appeler du renfort.

63. L'insolence de Ganelon s'explique par l'angoisse même qui le saisit naturellement en entendant comme les autres les sons prolongés du cor. Le reproche fait ici à Charlemagne de retomber en enfance ne cadre pas avec le portrait imposant que le poème trace de lui; on le retrouve plus justifié dans des poèmes où la royauté, sous le nom du vieil empereur, est tournée en dérision au profit de l'orgueil féodal.

64. Cf. note 12.

Cil l'at tradiṭ qui vos en rueveṭ feindre[65] 390
Adobez vos, si criḍez vostre enseigne,
Si socorez vostre maisnieḍe gente :
Assez oḍez que Roḍlanz se dementeṭ. »

Li emereḍre aṭ fait soner ses corz.
Franceis descendent, si adobent lor cors 395
D'osbers e d'elmes e d'espeḍes aḍ or;
Escuz ont genz eḍ espiez granz et forz,
E gonfanons blans e vermeilz e blois;
Es destriers montent tuit li baron de l'ost :
Brochent aḍ ait tant com durent li port. 400
N'i aṭ celui a l'altre ne parolt[66] :
« Se veḍissons Roḍlant ainz qu'il fust morz,
Ensemble o lui i donriiens granz cols. »
De ço cui chalt? demoréṭ i ont trop.

Halt sont li pui e tenebros e grant, 405
Li val parfont e les aives coranz;
Sonent cil graisle e deriedre e devant
E tuit rachatent encontre l'olifant.
Li emereḍre chevalche iriedement,
E li Franceis coroços e dolent. 410
N'i aṭ celui ne plort e nes dement[67],
E priënt Dieu que guarisset Roḍlant

65. Celui qui vous engage à rester à ce sujet dans l'inaction est celui qui a trahi Roland.
66-67, cf. note 3.

Jusque il viegnent al champ comunelment :
Ensemble o lui i ferront veirement.
De ço cui chalt? car ne lor valt neient : 415
Demorent trop, n'i puedent estre a tens.

Par grant iror chevalchet Charlemagnes :
Dessour sa bronie li gist sa barbe blanche.
Poignent ad ait tuit li baron de France :
N'i at icel ne demeint grant irance[67] 420
Qued il ne sont o Rodlant lo chataigne,
Qui se combat as Sarrazins d'Espaigne :
Si est bleciez ne cuit qu'aneme i remaignet[68].
Dieus ! quels seissante il at en sa compaigne !
Onques meillors nen out reis ne chataignes. 425

68. Voy. note 16.

VI

(Vers 2164-2396.)

Les soixante derniers combattants, y compris Olivier, sont tués; il ne reste plus debout que Roland et l'archevêque Turpin, grièvement blessé. Les païens, entendant les cors qui annoncent le retour de l'armée de Charlemagne, s'enfuient, laissant ces survivants maîtres du champ de bataille.

Paien s'en fuient coroços eḍ iriéṭ,
Envers Espaigne tendent de l'espleitier.
Li cons Roḍlanz nes at dont enchalcier[69] :
Perduṭ i aṭ Veillantif son destrier;
Vueilleṭ o non, remés i est a piéṭ. 430
A l'arcevesque Turpin alaṭ aidier :
Son elme aḍ or li deslaçaṭ del chief,
Si li toliṭ lo blanc osberc legier,
E son bliḍalt li aṭ tot detrenchiéṭ :
Des panz li aṭ ses granz plaies leiéṭ[70]; 435
Contre son piz puis si l'aṭ embraciéṭ,
Sour l'erbe verte puis l'aṭ soef colchiéṭ.
Molt dolcement li aṭ Roḍlanz preiéṭ :

---

69. N'a pas de quoi les poursuivre, ayant perdu son cheval.

70. L'ancienne langue peut à volonté faire accorder ou ne pas accorder le participe passé construit avec *avoir* et son régime, que celui-ci le suive ou le précède.

« E! gentilz om, car me donez congiét[71] :
Noz compaignons, que oümes tant chiers, 440
Or sont il mort[72], nes i devons laissier.
Jos vueil aler e querre ed entercier,
Dedevant vos joster ed enrengier[73]. »
Dist l'arcevesques : « Alez e repaidriez
Cist chans est vostre, la merciṭ Dieu, e miens[74]. » 445

Rodlanz s'en tornet, par lo champ vait toz sols;
Cercheṭ les vals e si cercheṭ les monz :
Iluec trovaṭ ed Ivorie ed Ivon,
Trovaṭ Gerin, Gerier son compaignon,
E si trovaṭ Engelier lo Guascoing, 450
Puis aṭ trovét Berengier ed Oton,
Ensemble od els Anseïs e Sanson,
Trovaṭ Gerart lo vieil de Rosseillon[75];
Par un ed un i aṭ pris les barons,
A l'arcevesque en est venuz a tot, 455

---

71. La politesse, dans l'ancienne épopée, est rigoureuse et souvent cérémonieuse. On ne se quitte jamais sans demander expressément congé, ou, si l'on omet cette formalité, le poète le fait remarquer, et cela n'arrive pas sans un motif spécial.

72. Remarquez l'anacoluthe de construction. Roland veut d'abord dire : « Nos compagnons ne devons-nous laisser », mais il intercale la remarque incidente : « Ils sont morts », et alors il est obligé de dire : « Nous ne devons *les* laisser ».

73. C'est une idée bizarre, mais grandiose, que de faire chercher par Roland les corps des onze autres pairs, qu'il apporte et range devant l'archevêque, qui les bénit. Cet effet théâtral paraît appartenir en propre à un rédacteur intermédiaire.

74. C'est-à-dire : vous et moi nous sommes maîtres du champ de bataille.

75. Ce sont les pairs mentionnés au début, voy. note 9.

Sis mist en renc dedevant ses genolz.
Li arcevesques ne puet muḍer nen plort[76] :
Lieveṭ sa main, fait sa beneḍiçon ;
Après aṭ dit : « Mare fustes, seignor[77] !
Totes voz anemes ait Dieus li glorios, 460
En pareḍis les mete en saintes flors[78] !
La meie mort me rent si angoissos
Ja ne veḍrai[79] lo riche emperedor. »

Roḍlanz s'en torneṭ, lo champ vait recerchier ;
Son compaignon aṭ trovéṭ Olivier : 465
Contre son piz estreit l'aṭ embraciéṭ.
Si com il puet a l'arcevesque en vient,
Sour un escuṭ l'aṭ as altres colchiéṭ,
E l'arcevesques l'aṭ assols e seignieṭ.
Idonc agriegeṭ li duels e la pitiéṭ. 470
Ço dist Roḍlanz : « Bels compaing Oliviers,
Vos fustes filz al riche duc Rainier,
Qui tint la marche jusque al val de Riviers[80].
Por hanstes fraindre e por escuz percier,
E por osbers derompre e desmaillier, 475
Por orgoillos e veintre eḍ esmaier

---

76. Cf. note 13.
77. Sur le regret funèbre, voy. la note 85. Cf. v. 485.
78. L'idée que le paradis est un lieu rempli de fleurs revient souvent dans la poésie populaire du moyen âge, et « paradis » a même pour synonyme « champ flori ».
79. Cf. notes 16, 67.
80. Cf. note 7.

E por proz omes tenir e conseillier
En nule terre n'out meillor chevalier ! »

Li cons Roḍlanz, quant il veit morz ses pers
Eḍ Olivier qu'il tant poḍeit amer[81], 480
Tendror en out, comenceṭ a plorer.
En son visage fuṭ molt descolorez ;
Si grant duel out que mais ne pout ester :
Vueilleṭ o non, a terre chiét pasmez.
Dist l'arcevesques : « Tant mare fustes, ber ! » 485

Li arcevesques, quant vit pasmer Roḍlant,
Donc out tel duel, onques mais n'out si grant.
Tendiéṭ sa main, si aṭ pris l'olifant :
En Roncesvals aṭ une aive corant :
Aler i vuelt, sin donraṭ a Roḍlant[82]. 490
Tant s'esforçaṭ qu'il se mist en estant;
Son petit pas s'en torneṭ chancelant :
Il est si fleibles qu'il ne puet en avant;
Nen aṭ vertuṭ, trop aṭ perduṭ del sanc :
Ainz qu'om alast un sol arpent de champ, 495
Falt li li cuers, si est cheḍeiz avant;
La soe mort lo vait molt angoissant.

---

81. « Qu'il pouvait tant aimer », c'est-à-dire à la fois « qu'il aimait autant qu'il pouvait » et « qu'il aimait tant ». Cet emploi elliptique de « pouvoir » n'est pas rare en ancien français.

82. Ce passage semble avoir servi de base a une croyance répandue plus tard, d'après laquelle Roland était mort de soif. Rabelais emploie encore dans ce sens la locution « mourir de la mort Rollant ».

Li cons Roḍlanz revint de pasmeisons :
Sour piez se dreceṭ, mais il aṭ grant dolor.
Guardeṭ a val e si guardeṭ a mont : 500
Sour l'erbe verte, oltre ses compaignons,
La veit gesir lo nobilie baron,
Çost l'arcevesques. que Dieus mist en son nom :
Claimeṭ sa colpe[83], si reguardeṭ a mont,
Contre lo ciel ambesdous ses mains joint. 505
Si priëṭ Dieu que paredis li doinst.
Morz est Turpins el servise Charlon.
Par granz batailles e par molt bels sermons
Contre paiens fuṭ toz tens champions :
Dieus li otreit sainte beneḍiçon ! 510

Li cons Roḍlanz veit l'arcevesque a terre :
Defors son cors veit gesir la boḍele,
Dessour lo front li boillist la cervele ;
Dessour son piz, entre les dous forceles,
Croisieḍes aṭ ses blanches mains, les beles[84]. 515
Fortment lo plaint a la lei de sa terre[85] :

---

83. Le sujet de *Claimet sa colpe* et de ce qui suit est *Turpins*.

84. Notez ce détail de la beauté et de la blancheur des mains, relevé chez un archevêque.

85. « D'après l'usage de son pays. » C'était en effet un usage, attesté par toutes les anciennes chansons de geste, et qui paraît avoir une origine germanique, que la plainte funéraire (proprement *regret*, voy. v. 699) qu'on devait aux morts, notamment à ceux qui étaient tués dans le combat. Souvent, le temps et l'aise faisant défaut, on se contentait d'une exclamation de douleur et d'éloge (*Tant mare fustes !* comme aux vv. 459, 485, ou autre) ; mais quand on le pouvait, on faisait dans le *regret* une véritable oraison funèbre du mort ; c'est ce que fait

« E ! gentilz om, chevaliers de bon aire,
Ui te comant al glorios celeste.
Ja mais n'iert om plus volentiers lo serveṭ[86].
Des les aposteles ne fuṭ mais tel prophete 520
Por lei tenir e por omes atraire.
Ja la vostre aneme nen ait duel ne sofraito :
De pareḍis li seit la porte overte ! »

Ço[87] sent Roḍlanz que la mort li est pres
Par les oreilles fors li ist li cervels. 525
De ses pers priëṭ Damnedieu ques apelt
E puis de sei a l'angele Gabriël[88].
Prist l'olifant, que reproche n'en ait,
E Durendal s'espeḍe en l'altre main :
Plus qu'arbaleste ne puet traire un quaḍrel 530
Devers Espaigne en vait en un guarait.
En som un tertre, dessoz dous arbres bels,
Quatre peḍrons i aṭ de marbre faiz :
Sour l'erbe verte la est cheḍeiz envers,
Si s'est pasmez, car la mort li est pres. 535

---

ici Roland pour Turpin après l'avoir fait pour Olivier, et surtout ce que fait plus tard Charlemagne pour Roland. Un genre particulier de *regret* est celui qui est adressé non au mort ou au mourant, mais par le mourant à ce qu'il quitte : tel est le long et triple adieu de Roland à Durendal que nous allons voir un peu plus loin.

86. Voy. note 3.

87. L'ancien français, après les verbes *croire*, *savoir*, *sentir*, *voir*, etc., emploie d'ordinaire *ço* avant *que* introduisant une proposition subordonnée ; mais de bonne heure il s'enhardit à s'en passer.

88. L'ange Gabriel est dans notre poème l'intermédiaire coutumier entre Dieu et les hommes ; ce rôle lui vient évidemment de l'Évangile

Halt sont li pui e molt halt sont li arbre;
Quatre peḍrons i aṭ luisanz de marbre.
Sour l'erbe verte li cons Roḍlanz se pasmeṭ.
Uns Sarrazins tote veie l'esguardeṭ :
Cil se feinst mort, si gist entre les altres, 540
Del sanc loḍaṭ son cors e son visage;
Bels fuṭ e forz e de grant vassalage;
Par son orgueil comenceṭ mortel rage :
Met sei en piez e de corre s'ahasteṭ,
Roḍlant saisist e son cors e ses armes, 545
E dist un mot : « Vencuz est li niés Charle!
Iceste espeḍe porterai en Arabie. »
Prist l'a[89] ses poinz, Roḍlant tiraṭ la barbo :
En cel tirer li cons s'aperceut alques.

Ço[90] sent Roḍlanz que s'espeḍe li tolt; 550
Ovriṭ les uelz, si li aṭ dit un mot :
« Mien esciëntre tu n'iés mie des noz. »
Tient l'olifant, qu'onques perdre ne volt,
Sil fiert en l'elme qui gemez fuṭ aḍ or :
Froisseṭ l'acier e la teste e les os, 555
Ansdous les uelz del chief li aṭ mis fors,
Jus a ses piez si l'aṭ trestornéṭ mort;
Après li dist : « Coilverz, com fus si os

---

de saint Luc. Ici il semble être spécialement chargé de porter à Dieu les prieres des mourants. Cf. vers 661.

89. Cf. à la *Versification*, § 132.

90. Cf. note 87

Que me saisis, ne a dreit ne a tort?
Ne l'odrat om ne t'en tiegnet por fol[91]. 560
Fenduz en est mes olifanz el gros,
Chedeiz en est li cristals e li ors[92]. »

Ço[93] sent Rodlanz que la mort fort l'argudet.
Met sei sour piez, quant qu'il puet s'esvertudet;
En son visage sa color at perdude. 565
Tient Durendal s'espede tote nude :
Dedevant lui at une piedre brune,
Dis cols i fiert par duel e par rancune :
Croist li aciers, ne fraint ne ne s'esgrunet;
E dist li cons : « Sainte Marie, aiude! 570
E! Durendal, bone, si mare fustes[94]!
Quant jo mei pert, de vos nen ai mais cure[95].
Tantes batailles en champ en ai vencudes,
E tantes terres larges escombatudes,
Que Charles tient qui la barbe at chenude! 575

---

91. Cf. note 3.

92. Cet épisode paraît avoir été inventé pour expliquer comment le cor de Roland qu'on montrait à Bordeaux était fendu par le milieu (voy. ci-dessus la note 26); d'après le faux Turpin, c'est Roland qui l'avait fait éclater par la violence de son souffle. On peut voir une imitation de cet épisode, mais fort supérieure, dans l'histoire du juif qui, d'après les *Romances*, vint tirer la barbe au Cid mort et assis sur un fauteuil dans la cathédrale de Valence.

93. Cf. note 87.

94. Formule du « regret »; voy. notes 80, 85.

95. Ce vers peut sembler contraire au sentiment que Roland veut exprimer, mais si on le comprend bien, il est tout naturel : « Puisque je me perds moi-même, dit le héros à son épée, je n'ai plus souci, c'est-à-dire besoin de vous. »

A mon vivant ne me serez toluḍe.
Ne vos ait om qui por altre s'en fuieṭ!
Molt bons vassals vos aṭ lonc tens tenuḍe .
Ja mais n'iert tels en France l'assoluḍe[96]. »

Roḍlanz feriṭ el peḍron de sartaigne : 580
Croist li aciers, ne briseṭ ne n'esgraigneṭ.
Quand il ço vit que n'en pout mie fraindre,
A sei meḍesme la començaṭ a plaindre :
« E! Durendal, com iés e clere e blanche,
Contre soleil si reluis et reflambes! 585
Charles esteit es vals de Moriënne
Quant Dieus del ciel li mandaṭ par son angele
Qu'il te donast aḍ un conte chataigne[97];
Donc la me ceinst li gentilz reis, li magnes.
Jo luin conquis[98] eḍ Anjou e Bretaigne 590
Si luin conquis e Peitou e lo Maine,

96. L'orgueil manifesté par ces vers est excusable en ce moment suprême.

97. Une compilation norvégienne faite sur des sources françaises en partie perdues, la *saga* de Charlemagne, nous raconte l'histoire à laquelle il est fait ici allusion, mais sans y rien ajouter d'important, et sans nous dire d'où venait Durendal. D'autres textes lui attribuent diverses provenances.

98. Nous avons ici l'indication de nombreux récits épiques relatifs à des guerres antérieures de Roland, dont la plupart ont disparu sans laisser de traces, n'ayant pas été renouvelés par les poètes des douzième et treizième siècles. Ainsi nous ne connaissons aucune chanson sur la conquête de l'Anjou, du Maine, de la Normandie (notez l'anachronisme), de la Baviere, de la Bohème, de la Hongrie, de la Pologne, de l'Écosse, de l'Irlande, de l'Angleterre (mentionnée encore ailleurs dans notre poème). Dans la seule chanson que nous ayons sur la conquête de la Bretagne, envahie par les Sarrasins, Roland est encore

Si luin conquis Normendie la franche;
Jo luin conquis Provence eḍ Equitaigne.
E Lombardie e trestote Romaigne,
Poille e Calabre e la terre d'Espaigne; 595
Jo luin conquis e Baiviere e Behaigne,
Eḍ Onguerie e trestote Polaigne,
Costentinoble, dont il out la fiḍance,
Eḍ en Saissoigne fait il ço qu'il demandeṭ.
Jo luin conquis eḍ Escoce eḍ Irlande, 600
Eḍ Engleterre que il tient a sa chambre;
Conquis luin ai païs e terres tantes,
Que Charles tient qui aṭ la barbe blanche!
Por ceste espeḍe ai dolor e pesance :
Mielz vueil morir qu'entre paiens remaigneṭ[99]. 605
Damnedieus peḍre, n'en laissiez honir France! »

Roḍlanz feriṭ en une pieḍre bise :
Plus en abat que jo ne vos sai dire;

---

enfant et ne paraît pas. Les poèmes sur la conquête de la Provence sont proprement fondés sur l'histoire de Charles Martel, ceux qui concernent l'Aquitaine sur l'histoire de Pépin. Les guerres de Lombardie sont l'objet de plusieurs poèmes, et Roland joue le premier rôle dans certains d'entre eux, de même que dans ceux dont la scène est en Pouille ou en Calabre. La *saga* de Charlemagne résume une expédition de Charles à Constantinople où Roland ne figure pas; il est également absent de plusieurs autres récits sur le même thème.

99. Cette préoccupation de Roland sur le sort de son épée après sa mort doit être une imitation de quelque donnée épique antérieure (cf. n. 28). Dans notre poème, on ne parle plus de Durendal (elle reparaît aux mains d'un des vengeurs de Roland dans l'épisode interpolé de Baligant); mais d'autres récits ont rattaché à cette glorieuse épée des légendes diverses.

L'espede croist, ne froisset ne ne briset,
Contre lo ciel a mont est ressortide. 610
Quant veit li cons que ne la fraindrat mie,
Molt dolcement la plainst a sei medisme :
« E! Durendal, com iés bele e saintisme!
En l'orie pont assez i at reliques[100],
Un dent saint Piedre e del sanc saint Basilie, 615
E des chevels mon seignor saint Denisie,
Del vestement i at sainte Marie :
Il nen est dreit que paien te baillissent;
De crestiiens devez estre servide.
Molt larges terres de vos avrai conquises[101], 620
Que Charles tient qui la barbe at floride :
Li emperedre en est e ber e riches.
Ne vos ait om qui faceť codardie!
Dieus, ne laissiez que France en seit honide! »

Ço[102] sent Rodlanz que la mort l'entreprent, 625
Devers la teste sour lo cuer li descent.
Dessoz un pin i est alez corant,
Sour l'erbe verte si s'est colchiez adenz[103],

---

100. L'usage d'enchâsser des reliques dans le pommeau des epées est souvent attesté dans nos poèmes : il était certainement pratiqué dans la vie réelle.

101. Cette formule est fréquente : « J'aurai fait beaucoup de besogne », sous-entendu « quand j'aurai terminé », puis simplement synonyme de « j'ai fait ».

102. Cf. note 87.

103. Il paraît singulier et même contradictoire (voyez la suite) que pour mourir Roland se couche la face contre terre; si ce vers n'est pas altéré, le mot *adenz* est un regrettable sacrifice à l'assonance.

Dessoz lui met s'espeḍe e l'olifant;
Tornaṭ sa teste vers Espaigne la grant: 630
Por ço l'aṭ fait queḍ il vuelt veirement
Que Charles diëṭ e trestote sa gent,
Li gentilz cons, qu'il est morz conquerant[104].
Claimeṭ sa colpe e menuṭ e sovent,
Por ses pechiez Dieu porofriṭ lo guant[105]. 635

Ço sent Roḍlanz[106] de son tens n'i aṭ plus;
Devers Espaigne gist en un pui aguṭ;
A l'une main si aṭ son piz batuṭ:
« Dieus, meie colpe, par la toe vertuṭ,
De mes pechiez, des granz et des menuz, 640
Que jo ai faiz des l'ore que nez fui
Tresque a cest jorn que ci sui conseüz! »
Son destre guant en aṭ vers Dieu tenduṭ:
Angele del ciel en descendent a lui.

Li cons Roḍlanz se jut dessoz un pin, 645

---

104. Roland, se sentant mourir, avance de plusieurs pas et se tourne vers le pays ennemi, afin de montrer qu'il meurt en vainqueur et d'accomplir une vanterie qu'il avait faite jadis (cf. ci-dessous, vers 673-80).

105. Rien n'est plus caractéristique que ce geste tout féodal du héros mourant. Conformément à des idées très répandues dans la haute société du moyen âge, Roland regarde Dieu comme son seigneur suzerain, envers lequel il se conduit comme un loyal vassal. Le gant est le symbole de la personne même : remettre son gant à un envoyé, c'est lui donner plein pouvoir; offrir son gant, comme ici, c'est abandonner sa personne entière; jeter son gant, c'est mettre en avant sa force et son courage pour appuyer ce qu'on avance.

106. Il y a ici une ellipse de *que* qui est assez fréquente; elle est remarquable après *ço* (cf. note 87).

Envers Espaigne en aṭ tornéṭ son vis.
De plusors choses a remembrer li prist :
De tantes terres come li ber conquist,
De dolce France, des omes de son ling,
De Charlemagne son seignor quil noḍriṭ, 650
E des Franceis dont il est si cheriz[107].
Ne puet muḍer nen plort e nen sospirt[108];
Mais sei meḍesme ne vuelt metre en obliṭ :
Claimeṭ sa colpe, si priëṭ Dieu merciṭ :
« Veire paterne, qui onques ne mentis, 655
Saint Lazaron de mort ressurrexis
E Daniël des lions guaresis[109],
Guaris de mei l'aneme[110] de toz periiz
Por les pechiez que en ma viḍe fis ! »
Son destre guant a Dieu en porofriṭ, 660
E de sa main sainz Gabriëls l'aṭ pris[111].
Dessour son braz teneit lo chief enclin :

---

107. On s'est étonné que dans cette énumération des dernières pensées de Roland il n'y ait aucune place pour sa fiancée Alde. C'est que ce morceau appartient sans doute au fond le plus ancien du poème, et que l'amour de Roland pour Alde ne fait pas partie de sa primitive légende.

108. Cf. note 13.

109. Les miracles de Lazare et de Daniel, avec celui de Jonas, sont les plus fréquemment invoqués dans les prières qui reviennent souvent dans nos chansons de geste, et il est facile de comprendre pourquoi.

110. *L'aneme de mei* pour *m'aneme*, manière de parler qui ne se trouve guere que dans nos plus anciens textes.

111. L'ange Gabriel prenant lui-même de la main de Roland le gant qu'il offre à Dieu, c'est pour une imagination du onzième siècle le comble du sublime; il nous faut quelque effort pour ne pas trouver cette image surtout bizarre.

Jointes ses mains est alez a sa fin.
Dieus li tramist son angele cherubin
E saint Michiel de la mer del peril[112] ; 665
Ensemble od els sainz Gabriëls i vint :
L'aneme del conte portent en paredis.

---

112. Michel a pour fonction spéciale, dans ce qu'on peut appeler la mythologie chrétienne, de guider les âmes des morts à leur dernière demeure. Il est à noter que le poète spécifie le nom de l'archange en y joignant les mots « du péril de la mer »; cela prouve qu'il connaissait et vénérait particulièrement le célèbre monastère de Saint-Michel *in periculo maris*, fondé au huitième siècle sur les limites de la Normandie et de la Bretagne française, tout près par conséquent du pays dont Roland était comte et où son souvenir dut le mieux se conserver. — Cf. au vers 269 la mention de ce monastère comme d'un des points extrêmes de la France.

VII

(Vers 2855-2973.)

A peine Roland est-il mort que Charlemagne arrive sur le champ de bataille. Il voit de loin les Sarrasins qui se retirent; il les poursuit, les atteint près de l'Ebre et les taille en pièces. Épuisés de fatigue, les Francais campent la nuit sur le lieu de ce dernier combat, et ne reviennent à Roncevaux que le lendemain matin.

En Roncesvals en est Charles entrez :
Des morz qu'il truevet comencet a plorer.
Dist as Franceis : « Seignor, lo pas tenez; 670
Car mei medesme estuet avant aler
Por mon nevot, que voldreie trover.
Ad Ais esteie ad une feste anvel,
Si se vanterent mi vaillant bacheler
De granz batailles, de forz estors champels[113] : 675

113. C'était un usage répandu dans les réunions de jeunes guerriers, surtout aux jours de fêtes, que les plus aventureux se vantassent des prouesses qu'ils accompliraient un jour; ces vanteries, où l'un enchérissait sur l'autre, n'étaient, comme on le pense bien, pas toujours mises à exécution, et font souvent l'objet des railleries des satiriques. On les voit plus tard prendre la forme de *vœux*, qu'on est obligé d'accomplir. Au contraire elles dépassent parfois toutes les limites du possible, et deviennent des *gabs*, comme ceux du *Pèlerinage de Charlemagne*, qui ne sont exécutés que grâce à des miracles exprès de Dieu.

D'une raison odi Rodlant parler :
Ja ne morreit en estrange regnét
Ne trespassast ses omes e ses pers[114],
Envers paiens avreit son chief tornét,
Conquerantment si finereit li ber. » 630
Plus qu'om ne puet un bastoncel geter
Devant les altres est en un pui montez.

Quant l'emperedre vait querre son nevot,
De tantes erbes el pret trovat les flors
Qui sont vermeilles del sanc de noz barons! 685
Pitiét en at, ne puet muder nen plort[115].
Dessoz dous arbres parvenuz est a mont[116],
Les cols Rodlant conout es treis pedrons :
Sour l'erbe verte veit gesir son nevot;
Nen est merveille se Charles at iror. 690
Descent a piét, alez i est plein cors,
Si prent lo conte entre ses braz ansdous :
Sour lui se pasmet, tant par est angoissos.

Li emperedre de pasmeisons[117] revint.
Naime li dus e li cons Acelins, 695
Jofreiz d'Anjou e ses fredre Tiedris

114, 115. Cf. note 13.

116. Au vers 627 Roland semble abandonner les *deux* arbres du vers 531 et aller s'étendre sous *un* pin. Il y a dans ce double récit quelque inconséquence, qui tient sans doute à ce que toutes les pièces n'en sont pas de la même main.

117. L'ancien français emploie volontiers les noms abstraits au pluriel; de m. vers 498, 705.

Prenent lo rei, sil drecent soz un pin.
Guardeṭ a terre, veit son nevoṭ gesir;
Tant dolcement a regreter[118] lo prist :
« Amis Roḍlanz, de tei ait Dieus merciṭ! 700
Onques nuls om tel chevalier ne vit
Por grant bataille joster e defenir.
La meie onor est torneḍe a declin! »
Charles se pasmeṭ, ne s'en puet astenir.

Charles li reis revint de pasmeisons : 705
Par mains lo tienent quatre de ses barons.
Guardeṭ a terre, veit gesir son nevoṭ :
Cors at gaillart, perduḍe aṭ sa color,
Torblez ses uelz, molt li sont tenebros.
Charles lo plaint par feiṭ e par amor : 710
« Amis Roḍlanz, Dieus meteṭ t'aneme en flors[119],
En pareḍis, entre les glorios!
Com en Espaigne venis a mal seignor[120]!
Ja mais n'iert jorz de tei n'aie dolor[121].
Com dechedraṭ ma force e ma baldor! 715
Nen avrai ja qui sostiegneṭ m'onor.
Soz ciel ne cuit aveir ami un sol :
Se j'ai parenz, n'en i aṭ nul si proṭ. »

---

118. Voy. la note 85.
119. Cf. note 78.
120. Ce vers n'est pas très clair. Il semble vouloir dire : « Sous la conduite de quel mauvais seigneur tu es venu en Espagne! » Ce serait un reproche que Charles se ferait à lui-même.
121. Cf. note 13.

Trait ses crignels pleines ses mains ansdous.
Cent milie Franc en ont si grant dolor 720
Nen i aṭ cel qui durement ne plort.

« Amis Roḍlanz, jo m'en irai en Franco.
Com jo serai a Loḍom en ma chambre[122],
De plusors regnes vendront li ome estrange,
Demanderont ou est li cons chataignes : 725
Jo lor dirai qu'il est morz en Espaigne.
A grant dolor tendrai puis mon reialme :
Ja mais n'iert jorz que ne plor ne nem plaigne.

« Amis Roḍlanz, proz om, jovente bele,
Com jo serai aḍ Ais en ma chapele[123], 730
Vendront li ome, demanderont noveles;
Jos lor dirai merveilloses e pesmes :
« Morz est mes niés, qui tant me fist conquerre ! »
Encontre mei reveleront li Saisne,
Eḍ Ongre e Bolgre e tante gent averse, 735
Romain, Poillain e tuit cil de Palerne,
E cil d'Afrique e cil de Califerne[124] ;

---

122. Laon fut, comme on sait, la capitale des derniers Carolingiens, à partir de Charles le Simple. C'est alors que l'épopée en fit, par un anachronisme naturel, la résidence de Charlemagne. On a relevé plus haut (note 20) la contradiction qui existe entre cette laisse et la suivante, où la résidence de Charles est Aix-la-Chapelle, conformément à l'histoire et à la plus ancienne épopée.

123. On sait que Charlemagne ne fonda Aix-la-Chapelle que bien après le combat de Roncevaux ; mais, son type épique s'étant surtout formé d'après les années qui suivirent la restauration en sa personne de la dignité impériale (cf. n. 11), il devint inséparable d'Aix.

124. Cette énumération des ennemis de Charlemagne appartient

Puis encreistront ma peine e mes sofraites :
Qui guiḍeraṭ mes oz a tel poḍeste,
Quant cil est morz qui toz jorz nos chaḍeleṭ ? 740
Si grant duel ai que jo ne voldreie estre ! »
Sa blanche barbe comenceṭ a detraire,
Ad ambes mains les chevels de sa teste [125].

« Amis Roḍlanz, si mare fuṭ ta viḍe [126] !
L'aneme de tei en pareḍis seit mise ! 745
Qui tei aṭ mort dolce France aṭ honiḍe.
Si grant duel ai que ne voldreie vivre
De ma maisnieḍe qui por mei est ocise !
Ço me doinst Dieus, li filz sainte Marie,
Ainz que jo viegne as maistres porz de Cizere [127], 750
L'aneme del cors me seit ui departiḍe [128] !
Entre les lor fust aloeḍe e mise,
E ma charn fust delez els enfoḍiḍe ! »

---

certainement à une des plus anciennes rédactions du poème. Déjà dans d'autres parties de la chanson les Saxons (*Saisnes*) sont considérés comme des vassaux et non comme des ennemis mal domptés; les Hongrois, les Bulgares sont à peine mentionnés ailleurs et furent vite oubliés. La mention de Palerme comme ville ennemie indique toutefois une date postérieure à 831, où les Arabes s'en emparèrent, mais antérieure à 1071, où Robert Guiscard la leur enleva. On ne sait ce qu'est Califerne.

125. Ces manifestations physiques de la douleur sont habituelles au moyen âge dans la poésie et l'étaient sans doute dans la réalité. Les hommes étaient alors en toute chose plus semblables aux enfants.

126. Cf. notes 77, 84.

127. Le port de Cize est la vallée qui correspond sur le versant français à la vallée espagnole de Roncevaux. On remarquera la précision persistante de ces souvenirs géographiques (de même vers 169 les ports d'Aspe), qui doivent remonter à l'evenement même.

128. Cf. note 13.

Ploreṭ des uelz, sa barbe blanche tireṭ,
E dist dus Naime : « Or aṭ Charles grant ire ! » 755

« Sire emperedre, » ço dist Jofreiz d'Anjou,
« Ceste dolor ne demenez tant fort [129].
Par tot lo champ faites querre les noz,
Que cil d'Espaigne en la bataille ont morz :
En un charnier comandez qu'om les port. » 760
Ço dist li reis : « Sonez en vostre corn. »

Jofreiz d'Anjou aṭ son graisle sonéṭ :
Franceis descendent, Charles l'aṭ comandéṭ.
Toz lor amis qu'il i ont morz trovez,
Aḍ un charnier sempres les ont portez. 765
Assez i aṭ evesques eḍ abez,
Monies, chanonies, proveiḍres coronez,
Sis ont assols e seigniez de part Deu ;
Mirre eḍ amome i firent alumer,
Gaillardement toz les ont encensez, 770
A grant onor puis les ont enterrez,
Sis ont laissiez : qu'en fereient il el ?

Li emperedre fait Roḍlant costoḍir
Eḍ Olivier, l'arcevesque Turpin :
Dedevant sei les aṭ fait toz ovrir, 775
Ço qu'aṭ es cors en palie recoillir [130] ;

129. *Fort* n'est pas ici adverbe, mais adjectif féminin, et se rapporte à *dolor*.
130. On enlève les entrailles, trop sujettes à la rapide putréfaction,

Font une fosse dessoz l'ombre d'un pin
En blans sarcous de marbre l'ont enz mis [131] ;
E puis les cors des barons si ont pris,
En cuirs de cers les treis seignors ont mis [132] ; 780
Bien sont lavét de piment e de vin.
Li reis comandet Tiedbalt e Geboïn,
Milon lo conte ed Oton lo marchis
En treis charetes les guident [133] el chemin ;
Bien sont covert d'un palie galazin. 785

---

et on les enterre sur le champ de bataille, tandis qu'on emporte en France les corps soigneusement lavés et embaumés.

131. Ont mis « ce qu'il y a dans l'intérieur des corps », voy. v. 776.

132. On a trouvé dans des sépultures, du huitième siècle environ au douzième, plus d'un corps cousu dans un grand sac de cuir. Les historiens et les poètes mentionnent souvent la préférence donnée pour cet usage au cuir de cerf.

133. Cf. note 13.

VIII

Charles va retourner en France, quand Baligant, chef de tous les païens, qui vient de débarquer pour secourir Marsile, l'envoie défier. Une grande bataille s'engage. Charles défait Baligant et le tue de sa main, puis il prend Saragosse, où Marsile meurt désespéré. L'empereur revient en France; il enterre dans l'église de Saint-Romain, à Blaie, les corps de Roland, d'Olivier et de Turpin, puis arrive à Aix-la-Chapelle.

Li emperedre est repaidriez d'Espaigne,
E vient ad Ais, al meillor sieṭ de France;
Monte el palais, est venuz en la chambre.
Es li venude Alde, une bele dame;
Ço dist al rei : « Oust Rodlanz li chataignes, 790
Qui me jurat come sa per a prendre ? »
Charles en aṭ e dolor e pesance,
Ploreṭ des uelz, tireṭ sa barbe blanche :
« Suer, chiere amie, d'ome mort me demandes.
Jo t'en donrai molt esforciéṭ eschange [134]; 795
Çost Lodewis [135], meillor ne sai en France :
Il est mes filz de ma moillier la gente,
E si tendrat mes marches e mon regne. »

---

134. On a relevé quelque brutalité dans cette proposition si promptement faite à Alde d'un « échange » pour Roland; elle-même dit qu'elle lui est « étrange ». L'émotion de Charlemagne lui fait dire trop tôt ce qu'il aurait dû réserver pour un avenir plus ou moins éloigné. Mais ce qui nous paraît ici un peu barbare n'en atteste que mieux la profondeur de l'émotion qui domine le vieil empereur à la vue de cette jeune fille tombée à ses pieds.

135. Louis n'était pas encore né en 778.

Alde respont : « Cist moz mei est estrangos !
Ne placeṭ Dieu ne ses sainz ne ses angeles 800
Après Roḍlant que jo vive remaigne ! »
Pert la color, chiet as piez Charlemagne ;
Sempres est morte : Dieus ait merciṭ de l'aneme !
Franceis baron en plorent, si la plaignent [136].

Alde la bele est a sa fin aleḍe. 805
Cuideṭ li reis qu'ele se seit pasmeḍe :
Pitieṭ en aṭ, sin ploreṭ l'emperedre.
Prent la as mains, si l'en aṭ relevede :
Sour les espaḍles aṭ la teste clineḍe.
Quant Charles veit que morte l'aṭ troveḍo, 810
Quatre contesses sempres i aṭ mandeḍes :
Aḍ un mostier de nonains est porteḍe ;
La nuit la guaitent entresque a l'ajornedo
Lonc un alter belement l'enterrerent :
Molt grant onor i aṭ li reis doneḍe [137]. 815

Un jury solennel, convoqué par l'empereur, juge Ganelon, mais, influencé par ses relations de famille, l'acquitte. Tierri, frère de Jofroi d'Anjou, *fausse* le jugement, et la question est résolue par un combat judiciaire entre Tierri et Pinabel, neveu de Ganelon. Pinabel étant vaincu, Ganelon est écartelé. — Le poème finit par le baptême de Bramimonde, veuve de Marsile, et l'annonce d'une nouvelle expédition de Charlemagne.

---

136. *Plaindre* a ici la même valeur qu'aux vers 516 (voy. la n.) et 710.
137. En mémoire d'Alde, et pour assurer des prières à son âme, Charles fait au moutier où elle est enterrée de grandes libéralites en terres (c'est le sens qu'a ici *onor*). C'était l'usage, comme l'attestent d'innombrables chartes.

NOTE

POUR L'USAGE DU GLOSSAIRE

Les têtes d'article mises entre crochets sont des formes qui ne se trouvent pas dans le texte des Extraits.

Les mots latins donnés comme étymologies et accompagnés, sans autre explication, d'un astérisque, sont des formes qui ne sont pas données par le *Dictionnaire* de Quicherat-Chatelain et qui sont reconstituées par induction.

Les noms et adjectifs français sont enregistrés à la forme du cas régime; les noms et adjectifs latins sont donnés à l'accusatif.

Toutes les fois que le mode n'est pas exprimé devant le temps, le temps est à l'indicatif.

Les chiffres 1, 2, 3, 4, 5, 6 marquent les personnes verbales, 4, 5, 6 désignant les 1re, 2e et 3e personnes du pluriel.

ABRÉVIATIONS :

comb. — combinaison.
cond. — conditionnel.
dim. — diminutif.
f. — féminin.
fut. — futur.
gér. — gérondif.
germ. — germanique.
imp. — impératif.
impf. — imparfait.
inf. — infinitif.
m. — masculin.
n. — neutre.
p. — participe.
p. — passif.
pf. — parfait.
pl. — pluriel.
pr. — présent.
r. — régime.
sbj. — subjonctif
sg. — singulier.
sj. — sujet.
suff. — suffixe.

GLOSSAIRE

A, voy. Aḍ.

Abat, *pr.* 3 *d'* [Abatre].

Abatiéṭ, *pf.* 3 *d'* [Abatre].

[Abatre], abat 608, abatiéṭ 3 (ad batuĕre), *abattre.*

[Abét], *m.* (abbātem), abez 766, *abbé.*

Abez, *r. pl. d'* [Abet].

[ACELIN], Acelins 695 (*germ.* Azzilin, *dim. d'*Azzo), *comte français.*

ACELINS, *sj. d'* [Acelin].

Acier 60, 134, aciers 569, *m.* (*aciarium), *acier.*

Aciers, *sg. sj. d'*Acier.

Aconter 97 (ad compŭtare), *évaluer.*

Aḍ 94, 104, 181, 249, *etc.*, *devant une consonne* a 28, 32, 34 *etc.*, *combiné avec* lo *devant une consonne en* al 144, 306, 334 *etc.*, *avec* les *et* 2. les *en* as 19, 20, 40 *etc.* (ad), *à. Cette préposition a les sens les plus variés. Elle exprime le datif après* dire 48, 670, parler 401, doner 490, 588, comander 518, porofrir 660 (*mais elle peut manquer devant les noms de personnes*); *de même* plaindre a sei meḍesme (*en s'adressant à soi-même*) 583, 612; — *elle se place avant le régime des verbes* aidier 431, preier 526, 527, jurer 791, se combatre 422; — *elle marque l'approximation dans l'espace* 34, 101, 123, 356, 413, 454, 467, 556, 644, 707, 750, 765, 785 *ou le temps* 663; *le séjour* 40, 54, 116, 125, 218, 263, 302, 369, 673, 723, 730, *ou la durée* 235, 285, 306, 416, 576, 673; *elle s'emploie après* jusque 224, 269, 334, tresque 340, 642, entresque 122. *Elle marque la destination*: jugier a mal 124, 213, livrer a mort 147, clamer a guarant 221, aler a sa fin 661; *l'accompagnement* : l'aṭ as altres colchieṭ 468, l'espeḍe que j'ai ceinte al costeṭ 144, a terre se sont mis 202, chaḍeit a terre 484, a terre 511, venir a mal seignor 713; *la manière* : a grant dolor 32, 727, a grant onor 771, a dolor eḍ a peine 385, a tel poḍeste 739, a lei de chevalier 209, a la lei de sa terre 516, ne a

dreit ne a tort 588, a quant que vos poḍez 241, aḍ ait 249, 400, 419, a val 500, a mont 169, 500, 504, 610, 687; *le nombre* : a miliers eḍ a cenz 258; *l'appartenance* : 189, 305, 315, fîlz al duc 472, aḍ une part 181; *le possession* : aḍ escuz 104, as chevals eḍ as armes 161, aḍ or 94, 395, 432; *l'instrument* : a pieṭ 28, 348, 430, 691, a voz uelz 197, a ses poinz 547, a l'une main 638, aḍ ambes mains 743, joer as tables 19, joer as eschès 20, eslegier as espeḍes 2172. *Elle se place avant un infinitif après certains verbes* : aidiez a sostenir crestiënteṭ 195, faire a blasmer 248, sis prist a chastiier, 340, a remembrer li prist 647, sa blanche barbe comenceṭ a detraire 742.

Adenz 628 (ad dentes), *sur la face.*

Adobent, *pr.* 6 *d'* [Adober].

[Adober], adobez 391, adobent 57, 395, adobéṭ 209, *armer* (ad *germ.* dubban, *frapper*).

Adobeṭ, *m. sj. pl. d'*[Adobét].

[Adobéṭ], *part. pass. d'*[Adober].

Adobez, *pr.* 5 *d'*[Adober].

AFRIQUE 737 (Africa), *Afrique*; *mot savant.*

[Agregier], agriegeṭ 470 (ad grĕviare *pour** graviare), *devenir plus pénible.*

Agriegeṭ, *pr.* 3 *d'*[Agregier].

Aguṭ 637 (acūtum), *aigu.*

Ahan 364, *m.* (*onomatopée* ?), *effort douloureux.*

Ahaster, ahasteṭ 544 (ad *germ.* hastan), *hâter.*

Ahasteṭ, *pr.* 3 *d'*[Ahaster].

Ai, *pr.* 1 *d'*Aveir.

Aide 333, *f.* (*tiré* d'Aidier), *aide.*

Aidier 431, aidiez 195, aiuḍe 570 (adjūtare), *aider* (*complément avec* aḍ).

Aidiez, *pr.* 5 *d'*Aidier.

Aie, *sbj. pr.* 1 *d'*Aveir.

Aiez, *sbj. pr.* 5 *d'*Aveir.

Aiglentier 22, *m.* (aiglent, aquĭlentum *pour** acŭlentum *et le suff.* -arium), *églantier.*

Aimeṭ, *pr.* 3 *d'*Amer.

Ainz (*antius), *avant.* Com il ainz pout 100 *au plus tôt qu'il put*; ainz que 289, 402, 495, 750, *avant que*; ainz 121 *mais* (*prop. plutôt*); ainz lo ves re 337 *avant le soir.*

Aire 517, *m.* (agrum ?), *provenance, natureḷ* : de bon aire *de bonne race.*

AIS 673, 730, 787 (Aquis), *Aix-la-Chapelle.*

Ait, *m.* (actum), *employé seulement dans la locution* aḍ ait 249, 400, 419, *avec force, avec ardeur.*

2. Ait, *sbj. pr.* 3 *d'*Aveir.

[Aitre], *m.* (atrium), aitres 353, *cour des églises servant de cimetière; mot savant.*

Aitres, *r. pl. d'*[Aitre].

Aiuḍe, *imp.* 2 *d'*Aidier.

Aive 489, aives 406, *f.* (aqua), *eau.*

Aives, *pl. d'*Aive.

Ajornede 813 (ad diurnata), *apparition du jour.*

Ajostant, *gér. d'*[Ajoster].

[Ajoster], ajostant 235, ajostez 252 (ad jūstare *pour* *juxtare) : 235 *s'approcher, se mêler*; 252 *approcher, mêler.*

[Ajostéṭ], *p. p. d'*[Ajoster.]

Ajostez, *m. pl. r. d'*[Ajostét].

Al, *combinaison d'*Ad *et* Lo.
Alast. *sbj. pf.* 3 *d'*Aler.
Alat, *pf.* 3 *d'*Aler.
Alde. 321, 789, 799, 805 (*germ.* Alda), *sœur d'Olivier, fiancée de Roland.*
Aleđe, *sg. f. d'* [Aléť].
Aleine 387 (*tiré d'*aleier, alēnare *pour* anhelare), *haleine.*
Aler 249, 671, alez 231, vait 221, 222, 226, vont 232, 235, 250, alat 431, irai 722, alast 495, 2. alez 627, 663, 691, aleđe 805 (addare *pour* addere *pris absolument ?*), *aller.*
[**Aléť**], *p. p. d'* [Aler].
Alez, *imp.* 5 *d'*Aler.
2. **Alez**, *m. sg. sj. d'*[Aléť].
Aloeđe, *f. sg. d'*[Aloéť].
[**Aloer**], aloeđe 752 (ad lōcare), *placer.*
[**Aloér**], *p. p. d'*[Aloer].
Alques 165 (alĭquas), *quelque peu, un peu.*
Alter 814 (altare), *autel.*
Altre 401, 577, 2. altre 363, altres 16, 39, 468, 540, 682, 3. altre 171, 190, 529 (altĕrum), *autre.*
2. **Altre**, *m. sg. sj. d'*Altre.
3. **Altre**, *f. sg. d'*Altre.
Altrel 363, *combinaison d'*Altre *et* Lo.
Altres, *m. pl. r. d'*Altre.
Alumer 769 (ad lūminare), *allumer*
Ambedoi, *m. sj. d'*[Ansdous].
Ambes, *f. r. d'*[Ans].
Ambesdous 505. *f. r. d'*[Ansdous].
Amer 480, aimeť 158 (amare), *aimer.*
Ami 717, amis 179, 296, 700, 711, 722, 729, 744, 2. amis 764, *m* (amīcum), *ami.*
Amie 794, *f.* (amica), *amie.*
Amis, *sg. sj. d'*Ami.
2. **Amis**, *pl r. d'*Ami.
Amome 769, *m.* (amomum), *amome; mot savant.*
Amor 29, 710, *f.* (amorem), *amour.*
Aneme 423. 658, 711, 803, anemes 199, *f.* (anima), *âme; mot savant; ne compte que pour deux syllabes.*
Anemes, *pl. r. d'*Aneme.
Angele 52, 644, angeles 155, 800, 2. angele 644, *m.* (angĕlum), *ange, mot savant; ne compte que pour deux syllabes.*
2. **Angele**, *pl. sj. d'*Angele.
Angeles, *pl. r. d'*Angele.
Angoissant, *gér. d'*[Angoissier].
[**Angoissier**], angoissant 497 (angūstiare), *serrer de près, remplir d'angoisse.*
[**Angoissos**], angoissos 39, 693 (*angūstiosum), *plein d'angoisse.*
Angoissos, *m. sg. sj. d'*[Angoissos].
ANJOU 11, 590, 699, 756, 762 (Andĕgāvum), *Anjou.*
[**Ans**], ambes 743 (ambos), *deux ensemble.*
• **Ansdous** 310, 693, ambedoi 160, ambesdous 505, 2. ansdous 719 (ambos dūos), *tous les deux.*
2. **Ansdous**. *f. r. d'*Ansdous; *la forme correcte est* Ambesdous.
ANSEIS 10, 452 (*germ* Ansegis), *un des douze pairs.*
Anuit 52 (ad noctem), *cette nuit.*
Anvel 673, *f.* (annualem), *annuelle.*
[**Apareillier**], apareilliéť 210, *préparer.*
[**Apareilliéť**], *part. p. d'*[Apareillier].

Apareilliét, *m. pl. sj. d'*[Apareilliét].

Apelat, *pl.* 3 *d'*[Apeler].

[**Apeler**], apeleţ 192, 211, 291, apelaţ 83, 178, apelt 526 (appĕllare), *appeler, interpeller*; en apeler 83, 291 *de même*; 526 *appeler à soi, faire venir.*

[**Aperceivre**], apercent 549 (ad percipĕre), *apercevoir*; s'aperceivre 549, *prendre conscience, revenir à soi.*

Aperceut, *pf.* 3 *d'*[Aperceivre].

[**Apostele**], aposteles 520, *m.* (apostolum), *apôtre; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*

Aposteles, *pl. r. d'*[Apostele].

Après 226, 286, 801 (ad pressum), *après.*

ARABIE 547 (Arabĭa), *Arabie; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*

Arbaleste 530, *f.* (arcŭbalista), *arbalète.*

[**Arbre**], arbre 536, arbres 532, 687, *m.* (arborem), *arbre.*

Arbre, *pl. sj. d'*[Arbre].

Arbres, *pl. r. d'*[Arbre].

Arcevesque 431, 455, 467, 511, 774, arcevesques 190, 203, 255, 281, 337, 444, 457, 469, 485, 486, 503, *m.* (archiepĭscopum), *archevêque.*

Arcevesques, *sg. sj. d'*Arcevesque.

Arestant, *gér. d'*[Arester].

[**Arester**], arestant 381 (ad restare), *arrêter, tarder.*

Argent 5, *m.* (argentum), *argent.*

[**Arguder**], arguḍeţ 563 (argūtare), *serrer de près.*

Arguḍeţ, *pr.* 3 *d'*[Arguḍer].

Armes 161, 220, *f. pl.* (armas *pour* arma), *armes.*

Arpent 495, *m.* (*arependem), *arpent.*

As, *combinaison de* Aḍ *et* Les.

2. **As**, *comb. de* Aḍ *et* 2. Les

ASPRE 169 (*basq.* Aspa), *Aspe, col des Pyrénées.*

[**Assembler**], assemblét 93, 46 (ad sĭmŭl *et* -are), *assembler.*

[**Assemblét**], *p. p. d'*[Assembler].

Assemblét, *m. pl. sj. d'*[Assemblét].

Assez 143, 345, 614, 766 (ad satis), *assez.*

Assoldrai, *fut.* 1 *d'*[Assoldre].

[**Assoldre**], assoldrai 199. assols 206, 2. assols 768, assoluḍe 579 (absŏlvĕre), *absoudre.*

[**Assols**], *p. p. d'*[Assoldre].

Assols, *m. pl. sj. d'*[Assols].

2. **Assols**, *m. pl. r. d'*[Assols].

Assoluḍe, *f. sg. d'*[Assoluţ].

[**Assoluţ**], *d'*[Assoldre].

Astenir 704 (abstĕnēre *pour* abstinere), *abstenir.*

Aţ, *pr.* 3 *d'*Aveir.

Ataignet, *sbj. pr.* 3 *d'*[Ataindre].

[**Ataindre**], ataignet 157 (attangĕre *pour* attingere), *atteindre.*

[**Atendre**], atent 263 (attendĕre), *attendre.*

Atent, *pr.* 3 *d'*[Atendre].

Atraire 521 (*attragĕre), *attirer.*

[**Avaler**], avalez 100 (*advallare), *descendre.*

[**Avalét**], *p. p. d'*[Avaler].

[**Avalez**], *m. sg. sj. d'*[Avalét].

Avant 493, 496, 671 (ab ante), *avant.*

Aveir 70, 114, 214, 318, ai 50, 54, 55 *etc.*, aţ 2, 5, 16 *etc.*, avons 153, avez 48, ont 4, 43, 113, 250; out 16, 23, 61 *etc.*,

oûmes 440; avrai 56, 620, 716, avraṭ 188, 328, avrons 233, avrez 108, 196, 201, avront 131, 136; avreit 343, 679; aie 714, 2. ait 111, 460, 521, 577, 623, 700, 803, aiez 109; oûssons 167, 317, 330 (habēre), *avoir*. Aveir 380, 478, 489, 567, 776 *y avoir*; i aveir 16, 17, 23, 38, 98, 115, 182, 265, 268, 272, 273, 389, 401, 411, 420, 533, 537, 614, 617, 636, 718, 721, 766 *de même*; en aveir 264, 271 *de même*. Aveir *sert, comme* avoir *en français moderne, à former les temps périphrastiques du passé.*

[Avenant], *part. prés d'*[Avenir].

Avenanz, *f. pl. d'*[Avenant].

[Avenir], avint 52, avenanz 220, avenuṭ 285 (advĕnire), 220 *aller bien, seoir*; 52, 285 *advenir*.

Avenuṭ, *n. d'*[Avenuṭ].

[Avenuṭ], *p. p. d'*[Avenir].

Averse 735 (advĕrsa), *hostile, ennemie*.

Avez, *pr.* 5 *d'*Aveir.

Avint, *pf.* 3 *d'*[Avenir].

Avison 52, *f.* (ˢadvisiōnem), *vision*.

Avons, *pr.* 4 *d'*Aveir.

Avrai, *fut.* 1 *d'*Aveir.

Avraṭ, *fut.* 3 *d'*Aveir.

Avreit, *cond.* 3 *d'*Aveir.

Avrez, *fut.* 5 *d'*Aveir.

Avrons, *fut.* 4 *d'*Aveir.

[Bacheler], bacheler 21, 674, *m.* (?), *jeune homme, jeune guerrier*.

Bacheler, *pl. sj. de* [Bacheler].

[Baillir], baillissent 618 (*tiré de* bajūlum), *posséder*.

Baillissent, *sbj. pr.* 6 *de* [Baillir].

BAIVIERE 596 (ˢBaiuwarĭa), *Bavière*.

Baldor 715, *f.* (*de* Balt), *entrain, énergie joyeuse*.

[Balt], balz 1 (*germ.* bald), *plein d'entrain, de joie confiante*.

Balz, *m. sg. sj. de* [Balt].

Barbe 25, 46, 320, 793, *f.* (barba), *barbe*.

Barnēṭ 139, *m.* (ˢbaronatum), *assemblage de barons*.

Baron 193, 242, ber 221, 239, 622, 648, 680, barons 295, 685, 706, 779, baron 804, *m.* (barōnem), *guerrier, homme brave*.

Baron, *pl. sj. de* Ber.

Barons, *pl. r. de* Baron.

Basilie 615 (Basĭlium), *saint Basile; mot savant; ne compte que pour trois syllabes*.

Bastoncel 681, *m.* (*dim. de* baston, *dér. de* bastum), *petit bâton*.

Bataille 70, 108, 162 *etc.*, batailles 508, 573, 675, *f.* (*pl.* batualia), *bataille*.

Batailles, *pl. de* Bataille.

Batent, *pr.* 6 *de* [Batre].

[Batre], batent 224, batuṭ 638 (batuĕre), *battre*.

Batuṭ, *p. p. de* [Batre].

BEHAIGNE 596 (Behania *par analogie pour* Behemia, *plus anciennement celt.* Bojohemia), *Bohême*.

Bel 233, bels 65, 292, 471, 2. bel 67, 2. bels 508, bele 294, 613, 729, 789, 805, beles 515 (bĕllum), *beau*; 292, 471 *cher, terme d'amitié*.

2. Bel, *n. de* Bel.

Bele, *f. sg. de* Bel.

BELEMENT 314 (bella mente), *de belle façon, honorablement.*
BELES, *f. pl de* Bel.
BELS, *m. sg. sj. de* Bel.
2. BELS, *m. pl. r. de* Bel.
BENEDIÇON 458, *f.* (benedĭctĭonem), *bénédiction.*
[BENEDIR], benedist 203 (benedire *pour* benedĭcĕre), *bénir ; mot savant.*
BENEDIST, *pr.* 3 *de* [Benedir].
BER, *sg. sj. de* Baron.
BERENGIER 451, Berengiers 14 (*germ.* Beringhari), *un des douze pairs.*
BERENGIERS, *sj. de* Berengier.
BESENÇON 270 (Byzantiónem *pour* Vesuntionem), *Besançon.*
BIEN 16, 29, 72 *etc.* (bĕne), *bien*; 29 *pris substantivement*; 16, 72, 194, 215 *avec une valeur concessive*; 205 *complètement*; 104, 282 *approximativement.*
[BIERE], bieres 351, *f.* (*germ.* bera), *civière.*
BIERES, *pl. de* [Biere].
[BIS], bise 607, bises 31 (?), *gris, de couleur sombre.*
BISE, *f. sg. de* [Bis].
BISES, *f. pl. de* [Bis].
BLANC 223, 433, blans 374, 2. blans 398, 778, blanche 25, 46, 418, 584, 603, 742, 754, 793, blanches 515 (*germ.* blanc), *blanc.*
BLANS, *m. sg. sj. de* Blanc.
2. BLANS, *m. pl. r. de* Blanc.
BLANCHE, *f. sg. de* Blanc.
BLANCHES, *f. pl. de* Blanc.
BLASME 148, 168, 318, blasmes 314, *m.* (*subst. verb. de* Blasmer), *blâme*; *figure à l'assonance tantôt à l'a* 168, 314, 318, *tantôt à l'ā* 148.
BLASMER 240 (blasphemare), *blâmer.*
BLASMES, *sg. sj. de* Blasme.
[BLECIER], bleciez 423 (*germ.* blezan), *blesser.*
[BLECIÉT], *p. p. de* [Blecier].
BLECIEZ, *m. sg. sj. de* [Blecié].
BLIDALT 434, *m.* (?), *bliaut, vêtement long et serré au corps.*
[BLOI], blois 62 (*germ.* ?), de *couleur brillante, blond.*
BLOIS, *m. pl. r. de* [Bloi].
BOCHE 356, *f.* (bŭcca), *bouche.*
BODELE 512, *f.* (*pl.* * botĕlla), *intestins.*
[BOILLIR], boillist 513 (bŭllire), *bouillir, bouillonner.*
BOILLIST, *pr.* 3 *de* [Boillir].
[BOLGRE], Bolgre 735 (Bŭlgārum), *Bulgare.*
BOLGRE, *pl. sj. de* [Bolgre].
BON 219, bons 388, 578, 2. bon 135, 163, 2. bons 59, 293, bone 144, 187 (bonum), *bon.*
2. BON, *m. pl. sj. de* Bon.
BONE, *f. sg. de* Bon.
BONS, *m. sg. sj. de* Bon.
2. BONS, *m. pl. r. de* Bon.
BRACE 322, *f.* (*pl.* brachĭa), *les bras.*
BRANT 145, branz 122, *m.* (*germ.* brand), *lame de l'épée.*
BRAZ 662, 2. braz 310, 692, *m.* (brachĭum), *bras.*
2. BRAZ, *pl. r. de* Braz.
BRETAIGNE 590 (Brĭttannĭa), *Bretagne continentale, dont Roland était marquis.*
[BRIEF], briés 283, *m.* (brĕvem), *lettre.*
BRIÉS, *pl. r. de* [Brief].
BRISET, *pr.* 3 *de* [Brisier].

[Brisier], briseţ 581 (*germ.* ?), *se briser.*

Brocheţ, *pr.* 3 *de* [Brochier].

Brocheнt, *pr.* 6 *de* [Brochier].

[Brochier], brocheţ 191, 331, brochent 249 (?), *brocher, piquer le cheval.*

Broнie 418, *f.* (*germ.* brunja), *brogne, cuirasse, arme défensive composée originairement d'un vêtement de cuir garni de plaques ou d'anneaux de fer.*

[Brun], brun 106, brune 569 (*germ.* brun), *bruni.*

Brun, *m. pl. sj. de* [Brun].

Brune, *f. sg. de* [Brun].

Brunor 81, *f.* (*tiré de* Brun), *éclat des armes brunies.*

[Bu], bus 350, *m.* (*germ.* buc), *tronc du corps.*

Bus, *pl. r. de* [Bu].

Ça 169, 180, 382 (ecce hac), *ici*; ça enz 180 *ici dedans, puis simplement ici, céans.*

CALABRE 525 (Calabria), *Calabre*; *mot savant.*

CALIFERNE 737 (?), *pays inconnu, peut-être tiré du mot* calife.

Car 115, 125, 197 *etc.* (quare), *car*; 388 *parce que*; 115, 125, 381 *donc, au sens encourageant. Cf. Obs. gramm.*, § 40.

Ceignent, *pr.* 6 *de* [Ceindre].

[Ceindre], ceignent 60, ceinst 589, ceinte 144 (cĭngĕre), *ceindre.*

Ceinst, *pf.* 3 *de* [Ceindre].

[Ceint], *p. p. de* [Ceindre].

Ceinte, *f. sg. de* [Ceint].

Cel 549, 721, celui 401, 411, cil 324, 390, 540, 720, 2. cil 18, 24, 94 *etc.*, cels 17, 114, 282, cele 82, 152 (*autre forme d'*Icel), *ce, celui, en parlant de ce qui est plus éloigné.*

Cele, *f. sg. de* Cel.

Celeste 518 (caelestem), *céleste*; *mot savant.*

Cels, *m. pl. r. de* Cel.

Celui, *m. sg. r. de* Cel.

Cent, *sj. de* Cenz.

Cenz 133, 258, cent 104, 720 (* centos), *cent.*

Cercheţ, *pr.* 3 *de* [Cerchier].

[Cerchier], cercheţ 447 (circare), *parcourir, explorer.*

[Cerf], cers 780, *m.* (cĕrvum), *cerf.*

Cers, *pl. r. de* [Cerf].

Cervel, 367, cervels 525, *m.* (cerebĕllum), *cerveau.*

Cervele, 513 *f.* (*pl.* cerebĕlla), *cervelle.*

Cervels, *sg. sj. de* Cervel.

Cest 642, cist 289, 445, 799, 2. cist 232, 287 ceste 171, 320, 330, 757, cez 106, 235 (*autre forme d'*Icest), *ce, celui, en parlant de ce qui est plus rapproché.*

Ceste, *f. sg. de* Cest.

Cez, *f. pl. de* Cest.

[Chapeler], chaḑeleţ 740 (cabdellare *pour* * capitellare), *commander, conduire.*

Chapeleţ, *pr.* 3 *de* [Chaḑeler].

[Chaleir], chalt 404, 415 (calēre), *importer, soucier.*

Chalt, *pr.* 3 *de* [Chaleir].

[Chalt], chalz 74, 184 (calĭdum), *chaud*; 74, 184 *pris substantivement.*

[Chalz], *r. pl. de* [Chalt].

Chambre 788 *f.* (camĕra), *chambre où on se tient*; 601, 723 *résidence royale.*

Champ 110, 242, 380 *etc.*, chans

445, *m.* (campum), *champ, particulièrement champ de bataille.*

[Champel], champels 675 (* campalem), *en rase campagne (bataille).*

Champels, *m. pl. r. de* [Champel].

[Champion], champions 509, *m.* (*tiré de* Champ), *combattant, champion.*

Champions, *sg. sj. de* [Champion].

Chancelant, *gér. de* [Chanceler].

[Chanceler], chancelant 492 (cancellare), *chanceler.*

Chançon 77, *f.* (cantiōnem), *chanson.*

[Chanonie], chanonies 767, *m.* (canonicum) *chanoine; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*

Chanonies, *pl. r. de* [Chanonie].

Chans, *sg. sj. de* Champ.

Chapele 730, *f.* (* cappella, *dim. de* cappa), *chapelle royale (origt chape ou manteau de saint Martin, que les rois transportaient avec eux).*

[Chaple], chaples 175, *m.* (*de* capŭlare), *abatis.*

Chapleier 280 (Chaple *et le suff.* -eier,(-izare), *tailler, abattre.*

Chaples, *sg. sj. de* [Chaple].

[Charete], charetes 784, *f.* (carrum *et le suff. dim.* -ĭtta), *charrette.*

Charetes, *pl. de* [Charete].

CHARLE 245, Charles 8, 39, 49, 302 (*germ.* Karl), *roi des Francs, plus tard empereur, appelé aussi Charlemagne.*

CHARLEMAGNE 263, 250, 802; Charlemagnes 417 (*germ.* Karl *et* magnum), *mot à moitié savant.*

CHARLEMAGNES, *sg. sj. de* Charlemagne.

CHARLES, *sg. sj. de* Charle.

CHARLON 238, 507 (*germ.* Karl), *comme* Charle *d'après une autre déclinaison* (*voy.* § 64).

Charn 185, 753, *f.* (carnem) *chair.*

Charnier 760, 765, *m.* (carnarium), *charnier, fosse commune.*

[Chartre], chartres 283, *f.* (charta), *charte.*

Chartres, *pl. de* [Chartre].

[Chascun], chascuns 76 (? *et* ūnum), *chacun.*

Chascuns, *m. sg. sj. de* [Chascun].

Chastiier 340 (castīgare), *reprendre.*

Chataigne 421, chataignes 425, 725, 790, *m.* (* capitaneum), *commandant, capitaine.*

Chataignes, *sg. sj. de* Chataigne.

[Cheḍable], cheḍables 3, *m.* (* catabŏlum), *machine de siège, catapulte.*

Cheḍables, *pl. r. de* [Cheḍable].

[Cheḍeir], chiet 384, 802, chieḍent 267, chieḍeṭ 142, cheḍeiz 496 (cadēre *pour* cadĕre), *tomber.*

[Cheḍeit], cheḍeiz 496, 562, *p. p. de* [Cheḍeir].

Cheḍeiz, *sg. sj. de* [Cheḍeit].

Chemin 784, *m.* (* caminum), *chemin.*

Chenuḍe, *f. sg. de* [Chenuṭ].

[Chenuṭ], chenuḍe 575 (canum *plus le suff.* -ūtum), *chenu, devenu blanc*

[Cherir], cheriz 65 (carum *plus la term.* -ire), *chérir.*

[Cherit], *p. p. de* [Cherir].
Cheriz, *m. sg. sj. de* [Cherit].
Cherubin 664, *m.* (*hébr.* cherubim), *chérubin*; *mot savant.*
Cheval 191, 219, 339, chevals 107, 161, *m.* (caballum), *cheval.*
Chevalche, *voy.* Chevalchet.
Chevalchent, *pr.* 6 *de* [Chevalchier].
Chevalchet, chevalche, *pr.* 3 *de* [Chevalchier].
[Chevalchier], chevalchet 47 *et* chevalche 409, chevalchiez 241, chevalchent 64, 164, 248 (* caballicare), *chevaucher.*
Chevalchiez, *imp.* 5 *de* [Chevalchier].
Chevalier 478, 701, chevaliers 517, 2. chevalier 4, 18, 287, 2. chevaliers 209, *m.* (* caballarium), *chevalier.*
2. Chevalier, *pl. sj. de* Chevalier.
Chevaliers, *sg. sj. de* Chevalier.
2. Chevaliers, *pl. r. de* Chevalier.
Chevals, *pl. r. de* Cheval.
[Chevel], chevels 616, 743, *m.* (capillum), *cheveu.*
Chevels, *pl. r. de* [Chevel].
Chiedent, *pr.* 6 *de* Chedeir.
Chiedet, *sbj. pr.* 3 *de* Chedeir.
Chief 25, 432, *m.* (capum *pour* caput), *tête, chef.*
[Chien], chien 354, *m.* (canem), *chien.*
Chien, *pl. sj. de* [Chien].
[Chier], chiers 292, chier 289, 2. chiers 5, 440, chiere 794 (carum), *cher*; 289 *n. pris adverbialement.*
Chier, *n. de* [Chier].
Chiere, *f. sg. de* [Chier].
Chiers, *m. sg. sj. de* [Chier].
2. Chiers, *m. pl. r. de* [Chier].
Chiet, *pr.* 3 *de* Chedeir.
[Chose], choses 647, *f.* (causa), *chose.*
Choses, *pl. de* [Chose].
Ci 72, 193, 193, 242 (*autre forme d'*Ici), *ici.*
Ciel 222, 505, 587, 610, 644, 717, ciels 273, *m.* (caelum), *ciel.*
Ciels, *sg. sj. de* Ciel.
Cil, *m. sg. sj. de* Cel.
2. Cil, *m. pl. sj. de* Cel.
Cist, *m. sg. sj. de* Cest.
2. Cist, *m. pl. sj. de* Cest.
Citét 6, *f.* (civitatem)), *cité.*
Cizere 750 (*basque*), *Cize, l'un des principaux passages des Pyrénées.*
Claiment, *pr.* 6 *de* [Clamer].
Claimet, *pr.* 3 *de* [Clamer].
[Clamer], claimet 504, 634, 654, claiment 227, clamez 198 (clamare), *appeler*, *réclamer*; clamer sa colpe 198, 504, 634, 654 *confesser tout haut ses péchés.*
Clamez, *imp.* 5 *de* [Clamer].
Clartét 273, *f.* (claritatem) *clarté.*
Cler 225, clers 66, 366, clere 584 (clarum), *clair, brillant.*
Clere, *f. sg. de* Cler.
Clers, *m. sg. sj. de* Cler.
Clinede, *f. sg. de* [Clinét].
[Cliner], clinede 809 (clinare), *incliner.*
[Clinét], *p. p. de* [Cliner]
Ço 67, 69, 128, 148, 268, 275, 278, 284, 381, 312, 314, 323, 361, 371, 377, 337, 404, 414, 471, 503, 524, 550, 563, 582, 625, 631, 636, 749, 756, 761, 776 (*autre forme d'*Iço). Ço, *ce, cela, est un neutre indéfini qui n'a ni masculin ni fémi-*

nin. Combiné avec Est *en* Çost, *voy.* Est.

[Coḍarder], coḍardeṭ 173 (*de* Coḍart) : se coḍarder *avoir peur.*

Coḍardeṭ, *pr.* 3 *de* [Coḍarder].

Coḍardie 623, *f.* (*de* Coḍart), *couardise, lâcheté.*

Coḍart 142, *m.* (*de* cauda *et du suff. germ.* hart), *couard, lâche.*

[Coilvert], coilverz 558, *m.* (collibertum), *homme vil, méprisable; propr. affranchi.*

Coilverz, *sg. sj. de* [Coilvert].

[Colchier], colchiéṭ 437, colchiez 628 (cōlcare *pour* collocare), *coucher, poser.*

Colchiéṭ, *p. p. de* [Colchier].

Colchiez, *m. sg. sj. de* Colchiéṭ.

Color, 565, 708, 802, *f.* (colōrem), *couleur.*

[Colp], cols 76, 121, 133, 175, 244, 255, 311, 403, 568, 688, *m.* (cŏlăphum), *coup.*

Colpe 504, 634, colpes 198, 239, *f.* (cŭlpa), *faute, péché. Cf.* Clamer.

Colpes, *pl. de* Colpe.

Cols, *pl. de* [Colp].

Com 100, 195, 297, 298, 400, 558, 585, 613, 713, 715, 723, 730 (quomŏdo), *comme, comment, quand. Cf.* Come.

[Comander], comant 518, comandeṭ 204, 763, 782, comandez 760 (commandare *pour* commendare), *commander*; 518 *recommander.*

Comandeṭ, *pr.* 3 *de* [Comander].

Comandez, *pr.* 5 *de* [Comander].

Comant, *pr.* 1 *de* [Comander].

Combat, *pr.* 3 *de* [Combatre].

Combatant, *gér. de* [Combatre].

[Combatre], combat 422, combatant 372 ("cumbatuĕre), *combattre*; 422 se combatre a *combattre contre.*

Come 648, 791 (*autre forme de* Com), *comme, que.*

Començaṭ, *pf.* 3 *de* [Comencier].

Comenceṭ, *pr.* 3 *de* [Comencier].

[Comencier], comenceṭ 481, 543, 669, 742, començaṭ 583 ("cŭmĭnĭtiare), *commencer.*

Coment 299 (Come *et* Inde), *comment.*

Compaigne 43, 153, compaignes 360, *f.* ("compania), *compagnie.*

Compaignes, *pl. de* Compaigne.

Compaignie 336, *f.* (Compaing *et suff.* -ia), *compagnonnage, association d'armes.*

Compaignon 83, 291, compaing 69, 115, 137, 179, 226, 316, 324, compaignons 501, *m.* ("companionem, *de* cum *et* panem), *compagnon, membre d'un compagnonnage* (*propr. qui mange le même pain*).

Compaignons, *pl. r. de* Compaignon.

Compaing, *sg. sj. de* Compaignon.

Comunelment 257 ("communali mente), *en commun, en général.*

Congiéṭ 439, *m.* (commeatum), *congé, permission de s'éloigner* (*propr. escorte qu'on donne à celui qui part*).

[Conoistre], conout 688 (conoscere *pour* cognōscere), *connaître.*

Conout, *pf.* 3 *de* [Conoistre].

Conquerant, *gér. de* Conquerre.

Conquerantment 680 ("conquaerenti mente), *en vainqueur, victorieusement.*

Conquerre 733, conquist 648,

conquerant 633, conquis 590, conquises 620 (conquaerĕre *pour* conquirere), *conquérir, vaincre.*

Conquis, *p. p. de* Conquerre.

Conquises, *f. pl. de* Conquis.

Conquist, *pf.* 3 *de* Conquerre.

Cons, *sg. sj. de* Conte.

Conseillier 477 (consĭliare *pour* consiliari), *conseiller, aider de conseils.*

[Conseüṭ], *p. p. de* [consivre].

Conseüz, *m. sg. sj. de* [Conseüt].

[Consivre], conseüz 612 (consĕquĕre *pour* consĕqui), *atteindre.*

Conte 588, 667, 692, 783, cons 69, 211, 290 *etc.*, 2. conte 163, *m.* (cŏmĭtem), *comte.*

2. Conte, *pl. sj. de* Conte.

Contenant 26, *m.* (contenentem *pour* continentem), *contenance, attitude.*

[Contesse], contesses 811 (*comitissa), *contesse.*

Contesses, *pl. de* [Contesse],

Contrariier 338, contrariiez 342 (*contrariare), *se disputer ; 342 réfléchi ; mot savant.*

Contrariiez, *pr.* 5 *de* Contrariier.

Contre 222, 272 (contra), *contre.*

Corant, *part. pr.* de Corre.

2. Corant, *gér. de* Corre.

Corane, *m. pl. r. de* Corant.

CORDRES 2 (Cŏrdŭbas *pour* Corduba), *ville d'Espagne.*

Corn 115, 120, 761, corz 387, 2. corz 394, *m.* (cŏrnu), *cor.*

Cornant, *gér. de* [Corner].

[Corner], corners 343, cornez 309, 319, cornerai 301, 313, cornant 130, 178 (*de* Corn), *sonner* (*un cor*), *sonner du cor ; 343 pris substantivement.*

Cornerai, *fut.* 1 *de* [Corner].

Corners, *sg. sj. de* [Corner] *pris substantivement.*

Cornez, *pr.* 5 *de* [Corner].

[Coroços], coroços 410 (* corrŭptiōsum), *plein de courroux, de chagrin.*

Coroços, *m. pl. sj.* de [Coroços].

[Coroner], coronez 767 (corōnare), *tonsurer.*

[Coronéṭ]; *p. p. de* [Coroner].

Coronez, *m. pl. r. de* [Coronéṭ].

Corre 544, corant 219, 489, coranz 208, 2. corant 627 (cŭrrĕre), *courir.*

Cors 26, 225, 708, 2. cors 395, 776, 779, *m.* (cŏrpus), *corps.*

2. Cors, *pl. r. de* Cors.

3. Cors, 691, *m.* (cŭrsum), *course.*

Corteisement 230 (cŏrtēsa mente *pour* * cortensi mente, cŏrtem *pour* cohortem *et le suff.* -ensem), *courtoisement.*

Corz, *sg. sj. de* Corn.

2. Corz, *pl. r. de* Corn.

Çost, *combin. de* Ço *et* Est.

COSTENTINOBLE 598 (Costantĭnobĭlem *pour* Constantinopolim), *Constantinople ; mot savant.*

Costéṭ 144, *m.* (costa *et le suff.* -atum), *côté.*

Costoier 773 (cŭstodīre), *soigner, arranger* (*en parlant d'un mort*).

[Covert], *p. p. de* [Covrir].

Covert, *m. pl. sj. de* [Covert].

[Covrir], covert 150, 785 (cŏperīre *pour* cŏŏperire), *couvrir.*

Crepissez, *sbj. pf.* 5 de [Creiḍre].

[Creiḍre], creiṭ 69, creḍissez 329 (crĕdĕre), *croire.*

Creiţ, *pr.* 1 *de* [Creiḑre].
[Crenuţ], crenuz 107 (*pour* creniţ *de* crīnitum), *à crins épais.*
Crenuz, *pl. r. de* [Crenuţ].
Crestiëntét, 195, *f.* (christianitatem), *chrétienté.*
[Crestiien], crestiiens 7, crestiien 78, 2. crestiiens 619, *m.* (christianum), *chrétien* (*voy. Obs. gramm.*, § 19).
Crestiien, *pl. sj. de* [Crestiien].
Crestiiens, *sg. sj. de* [Crestiien].
2. Crestiiens, *pl. r. de* [Crestiien].
Crevant, *sbj. pr.* 3 *de* [Crevanter].
[Crevanter], crevant 271 (*crepantare), *éclater.*
[Criḑer], criḑez 391 (quĭrĭtare), *crier.*
Criḑez, *impf.* 5 *de* [Crider].
[Crignel], crignels 719, *m.* (*dim. de* cring, *formé de* *crīnium *prov.* de crīnem), *crin, cheveu.*
Crignels, *pl. r. de* [Crignel].
[Cristal], cristals 562, *m.* (crystallum), *cristal; mot savant.*
Cristals, *sg. sj. de* [Cristal].
Croisieḑes, *f. pl. de* [Croisiéţ].
[Croisieḑ], croisieḑes 515 (*tiré de* crois, crūcem), *croiser, mettre en croix.*
[Croisiéţ], *p. p. de* [Croisier].
[Croissir], croist 569 (corŭscire *pour* coruscare?), *grincer.*
Croist, *pr.* 3 *de* [Croissir].
Cuer 173, 626, cuers 496, 2. cuers 776, *m.* (cŏr), *cœur.*
Cuers, *sg. sj. de* Cuer.
2. Cuers, *pl r. de* Cuer.
Cui, *dat. de* Que.
Cuideţ, *pr.* 3 *de* [Cuidier].
[Cuider], cuit 423, 717, cuideţ 806 (cōgĭtare), *croire*

Cuir 75, cuirs 780 (cŏrium), *cuir, peau.*
Cuirs, *pl. r. de* Cuir.
Cuit, *pr.* 1 *de* [Cuidier].
Cure 266, *f.* (cūra), *souci.*

D', *voy.* De.
Dame 789 (domina), *dame, demoiselle.*
Damnedeu, *voy.* [Damnedieu].
[Damnedieu], Damnedeu 140, Damnedieus 606, *m.* (*tiré du voc.* Domine Dĕus), *le Seigneur Dieu.*
Damnedíeus, *sj. de* Damnedieu.
DANIËL 657 (*hébr.* Daniel), *le prophète.*
De 5, 15, 17 *etc.*, *devant une voyelle* d' 5, 11, 23 *etc.*, *combiné avec* lo *devant les consonnes en* del 75, 100, 173 *etc.*, *avec* les *et* 2. les *en* des 16, 36, 37 *etc.* (de), *de.*
[Dechedeir], dechedrat 715 (decadĕre *pour* decidĕre), *déchoir.*
Dechedrat, *fut.* 3 *de* [Dechedeir].
Declin 703, *m.* (*tiré de* declĭnare), *déclin.*
Dedevant 443, 456, 775 (de de abante), *devant.*
[Defaillir], defalt 336 (defallire *pour* *defallĕre), *manquer, prendre fin.*
Defalt, *pr.* 3 *de* [Defaillir].
Defeniḑe, *f. sg. de* [Defeniţ].
Defenir 702, defeniḑe 330 (defĭnire), *achever.*
[Defeniţ], *p. p. de* Defenir.
[Definement], definemenz 275, *m.* (*tiré de* definer, *composé de* Finer *formé sur* Fin), *fin, achèvement.*
Definemenz, *sg. sj. de* [Definement].

Defors 512 (de foris), *dehors*.
Dehét 111 *m.* (Deum *et germ.* hat), *haine de Dieu, malédiction.*
Deignastes, *pf.* 5 *de* [Deignier].
[**Deignier**], deignastes 166, 237 (dĭgnare *pour* dĭgnari), *daigner.*
Deit, *pr.* 3 *de* Deveir.
Deivent, *pr.* 6 *de* Deveir.
Dejoste 47 (de jŭsta *pour* juxta), *à côté de*).
Del, *combinaison de* De *et* Lo.
Delez 22, 753 (de latus), *à côté de.*
Demander 246, demandes 794, demandeṭ 27, 49, demanderont 725, 731 (demandare), *demander ;* 246 *appeler, crier.*
Demanderont, *fut.* 6 *de* Demander.
Demandes, *pr.* 2 *de* Demander.
Demandeṭ, *pr.* 3 *de* Demander.
Demeint, *sbj. pr.* 3 *de* [Demener].
[**Demener**], demenez 757, demeint 420 (de mĭnare *pour* minari), *mener* (*colère, douleur*).
Demenez, *imp.* 5 *de* [Demener].
Dement, *sbj. pr.* 3 *de* [Dementer].
[**Dementer**], dementeṭ 393, dement 411 (dementare) : se dementer *se désoler, perdre l'esprit de douleur.*
Dementeṭ, *pr.* 3 *de* [Dementer].
Demorent, *pr.* 6 *de* [Demorer].
[**Demorer**], demorent 416, demoréṭ 404 (demōrare *pour* demōrari), *tarder, demeurer.*
Demoréṭ, *p. p. de* [Demorer].
[**Denier**], deniers 214, *m.* (denarium), *denier, pièce de monnaie.*
Deniers, *pl. r. de* [Denier].
DENISIE 616 (Dionysium), *sain Denis ; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*
Dent 615, *m.* (dentem), *dent. Cf.* Adenz.
Departide 337, 751, *f* (*departīta), *séparation.*
[**Depecier**], depeçout 53 (de *et* pecia *d'origine inconnue*), *mettre en morceaux.*
Depeçout, *impf.* 3 *de* [Depecier].
Deriedre 407 (de rĕtro), *derrière.*
Derompre 475 (de rŭmpĕre), *briser.*
Des, *combinaison de* De *et* Les.
2. **Des**, *combinaison de* De *et* 2. Les.
3. **Des** 270, 520, 641 (?), *depuis.*
Descendent, *pr.* 6 *de* [Descendre].
Descendierent, *pf.* 6 *de* [Descendre].
[**Descendre**], descent 626, 691, descendent 202, 644, 763, descendierent 28, descendront 348 (descendĕre), *descendre.*
Descendront, *futur* 6 *de* [Descendre].
Descent, *pr.* 3 *de* [Descendre].
[**Descoloréṭ**], descolorez 482 (dĭscoloratum), *décoloré.*
Descolorez, *m. sg. sj. de* [Descoloréṭ].
[**Desert**], deserte 295 (desertum), *privé, dépouillé.*
Deserte, *f. sg. de* [Desert].
Desist, *sbj. pf.* 3 *de* [Dire].
Deslaçaṭ, *pf.* 3 *de* [Deslacier].
[**Deslacier**], deslaçaṭ 432 (dislaciare *pour* * dislaqueare), *délacer.*

Desmaillier 475 (*de* dis *et* macŭa), *percer* (*un haubert*) *en brisant les mailles.*

Desmesurepement 266 (*dismensŭrata mente), *démesurément, avec excès.*

Dessour, *autre forme de* Dessoure.

Dessoure 80, 91, dessour 513, 662 (de sŭpra), *sur, au-dessus de.*

Dessoz 22, 532, 627, 645 (de sŭbtus), *sous, au-dessous de.*

Destre 643, 660, destre 81 (destrum *pour* dextrum), *droit* (*par opposition à gauche*); sour destre 81 *à droite.*

Destre, *f. sg.* de Destre.

[**Destreit**], destreit 31, destreiz 73, *m.* (dĭstrictum), *défilé*; 73 *peine, tribulation.*

De-treit, *pl. sj. de* [Destreit].

Destreiz, *pl. r. de* [Destreit].

Destrier 429, destriers 64, 208, *m.* (destrarium *pour* *dextrarium), *destrier, cheval de bataille.*

Destriers, *pl. r. de* Destrier.

[**Destruire**], destruite 51 (destrugĕre *pour* destruere), *détruire.*

[**Destruit**], *p. p. de* [Destruire].

Destruite, *f. sg. de* [Destruit].

Detraire 742 (detragĕre *pour* detrahere), *tirer violemment.*

[**Detrenchier**], detrenchiét 434, detrenchiez 349 (de *et* ?), *couper en morceaux.*

Detrenchiét, *p. p. de* [Detrenchier].

Detrenchiez, *m. pl. r. de* Detrenchiét.

Deu, *forme dialectale de* Dieu. *Cf.* Damnedeu.

Devant 88, 104, 382, 682 (de abante), *devant.*

[**Deveir**], deit 73, 75, devons 72, 194, 245, devez 619, deivent 168, 318, 347, devreit 215 (dĕbēre), *devoir.*

[**Devenir**], devient 7 (devĕnire), *devenir.*

Devers 84, 169, 531, 626, 637 (de versus), *du côté de.*

Devez, *pr.* 5 *de* [Deveir].

Devient, *pr.* 3 *de* [Devenir].

Devons, *pr.* 4 *de* [Deveir].

Devreit, *cond.* 3 *de* [Deveir].

Diënt, *pr.* 6 *de* Dire.

Diëţ, *sbj. pr.* 3 *de* Dire.

Dieu 109, 128, 203, 243, 292, 335, 342, 412, 445, 506, 526, 635, 643, 654, 660, 800, Deu 768, Dieus 56, 71, 248, 288, 460, 587, 639, 661, 700, 711, 803, *m.* (Dĕum), *Dieu.*

Dieus, *sg. sj.* de Dieu.

Dirai, *fut.* 1 *de* Dire.

Dire 172, 179, 188, dit 284, 387, dites 355, diënt 111, 275, 277, disiiez 212, dis 307, 316, dist 48, 69, 102, 113, *etc.*, dirai 726, 732, diëţ 632, desist 363, 2 dit 192, 3. dit 129, 230, dite 77 (dĭcĕre), *dire.*

Dis 568 (dĕcem), *dix.*

2. **Dis**, *pf.* 1 *de* Dire.

Disiiez, *impf.* 5 *de* Dire.

Dist, *pf.* 3 *de* Dire.

Dit, *pr.* 3 *de* Dire.

2. **Dit**, *p. p. de* Dire.

3. **Dit**, *n. de* 2. Dit.

Dite, *f. sg. de* 2. Dit.

Dites, *pr.* 5 *de* Dire.

[**Dobler**], doblét 58 (*dublare *pour* duplare), *doubler.*

[**Doblét**], *p. p. de* [Dobler].

Doblét, *m. pl. sj. de* [Doblét].

Doinst, *sbj. pr.* 3 *de* Doner.

Dolz, *f. sg. de* Dolz.

Dolcement 229 (dolce *et le suff.* -ment), *doucement.*
[**Dolent**], dolent 410, dolente 170 (dolentum *pour* dolentem), *dolent, triste.*
Dolent, *m. pl. sj. de* [Dolent].
Dolente, *f. sg. de* [Dolent].
Dolor 32, 365, 385, 604, 714, 720, 727, 757, 792, *f.* (dolōrem), *douleur.*
[**Dole**], dolce 24, 119, 142, 294, 619, 746 (dūlcium *pour* dulcem), *doux, cher.*
Domage 167, 317, *m.* (* domnaticum *confondu avec* * damnaticum), *dommage.*
Donast, *sbj. pf.* 3 *de* Doner.
Donaṭ, *pf.* 3 *de* Doner.
Donc 36, 246 (tunc?), *alors.*
Donede, *sg. f. de* [Donéṭ].
Doner 244, 487, 589, donez 439, donaṭ 187, donrai 795, donraṭ 490, donriiens 403, doinst 506, 749, donast 588, doneḍe 815 (donare), *donner.*
[**Donéṭ**], *p. p. de* Doner.
Donez, *imp.* 5 *de* Doner.
Donrai, *fut.* 1 *de* Doner.
Donraṭ, *fut.* 3 *de* Doner.
Donriiens, *cond.* 4 *de* Doner.
Dont 271, 598, 651 (de ūnde), *dont*; 426 *de quoi.*
Dotance 44, *f.* (* dūbĭtantia), *doute, peur.*
[**Doter**], dotez 251 (dūbĭtare), *craindre.*
[**Dotéṭ**], *p. p. de* [Doter].
Dotez, *m. pl. r. de* [Dotéṭ].
Dous 514 (dūos), *deux.*
Doze 42, 256 (duodĕcim), *douze.*
Drecent, *pr.* 6 *de* [Drecier].
Drecet, *pr.* 3 *de* [Drecier].
[**Drecier**], dreceṭ 499, drecent 205, 697 (drēctiare *pour* * dirēctiare), *dresser*; 205, 499 *réfléchi.*
Dreit 78, 559, 618, *m.* (drēctum *pour* dirēctum), *droit.*
[**Dreit**], dreites 106 (*voy.* Dreit), *droit.*
Dreites, *f. pl. de* [Dreit].
Duc 472, dus 10, 47, 695, 755, *m.* (dūcem), *duc; mot savant.*
Duel 50, 352, 741, duels 278, 470, *m.* (*tiré de* doleir, dolēre), *deuil, douleur.*
Duels, *sg. sj. de* Duel.
Durement 721 (dura mente), *durement.*
DURENDAL 121, 134 (?), *Durendal, l'épée de Roland.*
Durent, *pr.* 6 *de* [Durer].
[**Durer**], durent 400, durreit 303 (dūrare), *durer.*
Durreit, *cond.* 3 *de* [Durer].
Dus, *sg. sj. de* Duc.

E, *voy.* Eḍ.
2. **E** 296 (e), *eh!*
Ep 10, 13, 20 *etc.*, *devant les consonnes* e 1, 2, 5, *etc.* (et), *et.*
[**Eissir**], ist 525 (ĕxire), *sortir.*
El 250, 772 (ale *pour* alid), *autre chose.*
2. **El**, *combinaison de* En *et* Lo.
Elme 432, 554, 2. elme 91, elmes 59, 85, 105, 396, *m.* (*forme méridionale, pour* helme, *germ.* helmo), *heaume.*
2. **Elme**, *pl. sj. d'*Elme.
Elmes, *pl. r. d'*Elme.
Els, *m. pl. de* 2. Lo.
[**Embracier**], embraciéṭ 436 (imbrachiare), *embrasser.*
Embraciéṭ, *p. p. d'*[Embracier].
[**Empeindre**], empeint 357 (impĭngere), *saisir.*
Empeint, *pr.* 3 *d'*[Empeindre].
Emperedor 88, emperedre 1, 45, 158, 180, 215, 394, 409, 622, 683, 766, 773, 786, *m.* (imperator), *empereur.*

ratōrem), *empereur; mot savant.*

EMPEREDAE, *sg. sj. de* Emperedor.

[EMPLEIER], empleit 76 (implicare), *appliquer.*

EMPLEIT, *sbj. pr.* 3 *d'*[Empleier].

EN 6, 8, 42 *etc.*, *combiné avec* lo *en* el 110, 173, 201 *etc.*, *avec* les *en* 2. es 64, 283, 688, *avec* 2. les *en* 3. es 283 (in), *en, dans.*

2. EN 3, 4, 33 *etc.* (inde), *en; combiné avec* si *en* sin 75, 83, 135, 490, 807; *avec* lui *en* luin 41, 590, 591, 592 *etc.*

[ENCENSER], encensez 770 (*tiré d'*encens, incensum), *encenser; mot savant.*

[ENCENSÉṬ], *p. p. d'*[Encenser].

[ENCENSEZ], *m. pl. r. d'*[Encensét].

ENCHALCIER 428 (*de* in *et* calcem), *poursuivre.*

ENCLIN 662 (*tiré d'*encliner, inclinare), *incliné.*

ENCONTRE 362, 734 (in contra), *contre, à l'encontre.*

[ENCREISTRE], encreistront 738 (increscere), *s'accroitre.*

ENCREISTRONT, *fut.* 6 *d'*[Encreistre].

ENCUI 233 (hinc hodie?), *dans la partie à venir du jour.*

ENDURER 74, 184 (indūrare), *endurer.*

ENFANT 375, *m.* (infantem), *enfant.*

ENFODIDE, *f. sg. d'*[Enfodiṭ].

[ENFODIR], enfodront 353, enfodide 753 (infodire *pour* infodere), *enfouir, enterrer.*

[ENFODIṬ], *p. p. d'*[Enfodir].

ENFODRONT, *fut.* 6 *d'*[Enfodir].

ENGELIER 450, Engeliers 13 (*germ.* Ingelhari), *un des douze pairs.*

ENGELIERS, *sj. d'*Engelier.

ENGLETERRE 601 (*germ.* Engel *et* terra), *Angleterre.*

[ENGRAIGNIER], engraignet 154 (ingrandiare), *grandir, s'accroitre.*

ENGRAIGNEṬ, *pr.* 3 *d'*[Engraiguier].

ENRENGIER 443 (in *et* renc, *germ.* ring), *mettre en rang.*

[ENSANGLENTER], ensanglentét 145 (*de* in *et* sanguilentum), *ensanglanter.*

ENSANGLENTÉṬ, *p. p. d'*[Ensanglenter].

ENSEIGNE 245, 391, *f.* (*pl.* insignia), *cri de guerre.*

ENSEIGNIER 27 (insignare), *indiquer.*

ENSEMBLE, 9, 414 (in simul *ou* semel), *ensemble.*

ENTENDENT, *pr.* 6 *d'*[Entendre].

[ENTENDRE], entent 369, entendent 386 (intendere), *entendre.*

ENTENT, *pr.* 3 *d'*[Entendre].

ENTERCIER 442 (intertiare), *reconnaitre.*

[ENTERRER], enterrerent 814, enterrez 771 (*de* in *et* terra), *enterrer.*

ENTERRERENT, *pf.* 6 *d'*[Enterrer].

[ENTERRÉṬ], *p. p. d'*[Enterrer].

ENTERREZ, *m. pl. r. d'*[Enterrét].

ENTRE 53, 322 (intra), *entre.*

[ENTREPRENDRE], entreprent 625 (intra *et* prendere), *envahir, attaquer.*

ENTREPRENT, *pr.* 3 *d'*[Entreprendre].

[ENTRER], entrez 668 (intrare), *entrer.*

Entresque 122, 813, *jusqu'à ce que. Cf.* Tresque.

[**Entrét**], *p. p. d'*[Entrer].

Entrez, *m. sg. sj. d'*[Entré].

Envers 534 (inversus), *à la renverse, sur le dos.*

2. **Envers** 427, 646, 679 (in versus), *vers, dans la direction de.*

Enz 180, 778 (intus), *dedans. Cf.* Ça.

EQUITAIGNE 593 (Equitanĭa *pour* Aquitania), *Aquitaine; mot savant.*

Erbe 437, 501, erbes 684, *f.* (hĕrba), *herbe.*

Erbes, *pl. d'*Erbe.

Erbos 81 (herbōsum), *herbeux, couvert d'herbes.*

Es 252, 789 (ecce), *voilà.*

2. Es, *combinaison* d'En *et* Les.

3. Es, *combinaison d'*En *et* 2. Les.

Esbaneier 19 (ĕx *et ?*), *divertir.*

Eschac 4, 233, *m.* (*germ.* scac), *butin.*

Eschange 56, 795, *m.* (*tiré d'*eschangier, ĕx * cambiare), *échange, compensation.*

Eschès 20, *m. pl.* (*persan* schah), *échecs.*

[**Eschiere**], eschieres 97, *f.* (*germ.* scara), *division, troupe en bataille.*

Eschieres, *pl. r. d'*[Eschiere].

[**Eschiver**], eschiveront 161 (*germ.* skiwan), *éviter.*

Eschiveront, *fut.* 6 *d'*[Eschiver].

Esciëntre 182 (scienter), *sciemment; mais, par confusion avec* me sciente *d'où on avait fait* meo sciente, *on a dit* mon escientre; *mot savant.*

ESCOCE 600 (Scottĭa), *Écosse.*

Escoltent, *pr.* 6 *d'*[Escolter].

[**Escolter**], escoltent 370 (escŭltare *pour* ascultare *pour* auscultare). *écouter.*

[**Escombatre**], escombatuḍes 574 (ĕx combatuĕre), *conquérir par bataille.*

Escombatuḍes, *f. pl. d'*[Escombatuṭ].

[**Escombatuṭ**], *p. p. d'*[Escombatre].

[**Escremir**], escremissent 21 (*germ.* skirmjan), *faire avec des bâtons et des écus un simulacre de combat, s'exercer aux armes.*

Escremissent, *pr.* 6 *d'*[Escremir].

[**Escriḍer**], escriḍeṭ 178 (ĕx quĭrītare), *appeler en criant.*

[**Escrit**], *p. p. d'*[Escrivre].

Escrit, *n. d'*[Escrit].

[**Escrivre**], escrit 283 (scrībĕre), *écrire.*

Escuṭ 95, 468, escuz 61, 104, 397 *m.* (scūtum), *écu.*

Escuz, *pl. r. d'*Escuṭ.

[**Esforcier**], esforçaṭ 491, esforciéṭ 795 (*d'*ĕx *et* fŏrtĭa); s'esforcier *s'efforcer*: esforciéṭ *grand, avantageux.*

Esforçaṭ, *pf.* 3 *d'*[Esforcier].

Esforciéṭ, *p. p. d'*[Esforcier].

Esforz 113, *m.* (*tiré d'*Esforcier), *puissance.*

Esgraigneṭ, *pr.* 3 *d'*[Esgraignier].

[**Esgraignier**], esgraigneṭ 581 (*d'*ĕx *et* granum), *s'émietter, s'ébrécher.*

[**Esgruner**], esgruneṭ 569 (*pour* esgrumer, ĕxgrūmare), *ébrécher.*

Esgruneṭ, *pr.* 3 *d'*[Esgruner]

[**Esguarder**], esguardeṭ 539 (ĕx *et germ.* wardan), *regarder.*

Esguardeṭ, *pr.* 3 *d'*[Esguarder].

[Esguarer], esguarez 99 (ĕx *et germ.* waran), *égarer.*
[E-guaréṭ], *p. p. d'*[Esguarer].
Esguarez, *m. sg. sj. d'*[Esguaréṭ].
Eslegier 217 (*d'*ĕx *et germ.* ledic), *payer.*
Esmaier 476 (ĕx *et germ.* magan), *réduire à l'impuissance.*
[Espaḍle], espaḍles 809 *f.* (spatula), *épaule.*
Espaḍles, *pl. d'*[Espaḍle].
ESPAIGNE 40, 42, 84, 92, 786 (Hispania), *Espagne.*
[Espairnier], espairniez 288 (*germ.* sparan *et suff. inconnu*), *épargner.*
[Espairniéṭ], *p. p. d'*[Espairnier].
Espairniez, *m. pl. r. d'*[Espairniéṭ].
Espavent, *sbj. pr.* 3 *d'*[Espaventer].
[Espaventer], espavent 274 (*expaventare), *épouvanter.*
Espede 144, 187, 529, 547, 566, 604, 609, 629, espeḍes 60, 217, 280, 309, *f.* (spatha), *épée.*
Espeḍes, *pl. d'*Espeḍe.
Espiéṭ 96, 106, 221, espiez 61, 397, *m.* (*germ.* speot), *lance.*
Espiez, *pl. r. d'*Espiéṭ.
Esplettier 427 (*formé d'*espleit, ĕxplicitum), *avancer, faire son affaire.*
[Esporon], esporons 339 *m.* (*germ.* sporon), *éperon.*
Esporons, *pl. r. d'*[Esporon].
Essemple 79, *f.* (*pl.* exempla), *récit moral.*
Est, *pr.* 3 *d'*Estre.
Estal 174, *m.* (*formé de* stare ?), *station, arrêt, résistance.*
Estant, *gér. d'*Ester.
Estoie, *impf.* 1 *d'*Estre.
Estoit, *impf.* 3. *d'*Estre
Ester 72, estez 110, estant 491 (stare), *se tenir debout*; en estant 591 *debout.*
Estes, *pr.* 5 *d'*Estre.
Estez, *pr.* 5 *d'*Ester.
Estoltie 326, *f.* (*du germ.* stolt), *outrecuidance, orgueil téméraire.*
[Estorm], estors 285, 675, *m.* (*germ.* storm), *charge, assaut.*
Estors, *pl. r. d'*[Estorm].
[Estoveir], estuet 27, estovraṭ 217 (*de* est ópus ?), *falloir.*
Estovraṭ, *fut.* 3 *d'*[Estoveir].
Estrange 677, estranges 799, 2. estrange 724, 3 estrange 55, 152 (ĕxtraneum), *étranger*; 799 *étrange, choquant.*
2. Estrange, *m. pl. sj. d'*Estrange.
3. Estranges, *f. sg. d'*Estrange.
Estranges, *m. sg. sj. d'*Estrange.
Estre 416, 619, 741, 2. sui 642, iés 552, 584, est 8. 39, 68 *etc.* (*combiné avec* ço *en* çost 275, 278, 377, 503, 796, *avec* ou *en* oust 790), somes 213, estes 196, 296, sont 30, 42, 58, *etc.*; esteie 673, esteit 586; fui 641, fus 558, fuṭ 15, 65, 108 *etc.*, fustes 459, furent 12, 16; serai 132, 723, 730, iert 51, 122, 309 *etc.*, seraṭ 79, 176, estrez 200, serez 576; sereit 304, 314; seie 130, seit 71, 67, 77 *etc.*, seions 110, seiez 243, seient 141; fust 167, 317, 329 *etc.* (ĕssĕre *pour* ĕsse), *être.*
Estreit, 64, 466 (strictum), *étroitement.*
Estrez, *fut.* 5 *d'*Estre.
Estuet, *pr.* 3 *d'*[Estoveir].
[Esvertuḍer], esvertuḍeṭ 564 (*d'*ĕx *et* virtūtem) ; s'esvertu-

ḑer *s'évertuer rassembler ses forces.*

Esvertuḑeṭ, *pr.* 3 *d'*[Esvertuḑer].

Evesque], evesques 766, *m.* (epĭscŏpum), *évêque.*

Evesques, *pl. r. d'*[Evesque].

Faceṭ, *sbj. pr.* 3 *de* Faire.

[Faillir], falt 436, faldraṭ 112 (fallire *pour* fallĕre), *faillir.*

Faire 297, fait 49, 171, 326, *etc.*; faites 758, font 777; fis 659, fist 733, fesistes 307, 324, firent 769; ferat 138, 171, ferez 308, feront 86; fereie 118, fereient 250, 772; faceṭ 623; 2. fait 23, 87, 216 *etc.*, faiz 175, 2. faiz 311, 641 (facĕre), *faire*; faire a blasmer 240 *mériter le blâme*; se faire 1, 177 *devenir.*

Fait, *pr.* 3 *de* Faire.

2. Fait, *p. p. de* Faire.

Faitement 298 (facta mente); com faitement *de quelle manière.*

Faites, *pr.* 5 *de* Faire.

Faiz, *m. sg. sj. de* Fait.

2. Faiz, *m. pl. r. de* Fait.

Faldestuel 23, *m.* (*germ.* fald *et germ.* stol), *siège pliant affecté au roi.*

Faldraṭ, *fut.* 3 *de* [Faillir].

Falt, *pr.* 3 *de* [Faillir].

Feindre 390, feinst 540 (fĭngĕre). *feindre*; se feindre 540 *faire semblant d'être*; 390 *renoncer à une besogne.*

Feinst, *pl.* 3 *de* Feindre.

Feiṭ 710, *f.* (fĭdem), *foi.*

Fel 87, felon 123, 146, *m.* (?), *deloyal, félon.*

Felon, *pl. sj. de* Fel.

[Fendre], fent 273, fenduz 561 (fĭndĕre), *fendre.*

[Fenduṭ], *p. p. de* [Fendre].

Fenduz, *m. sg. sj. de* [Fenduṭ].

Fent, *pr.* 3 *de* [Fendre].

Feraṭ, *fut.* 3 *de* Faire.

Fereie, *cond.* 1 *de* Faire.

Fereient, *cond.* 6 *de* Faire.

Ferez, *fut.* 5 *de* Faire.

Ferir 158, 204, 244, 280, fiert 281, fierent 254, 257, feriṭ 580. 607, ferrai 121, 133, ferront 135, 2. fier 186 (fĕrire,) *frapper.*

Feriṭ, *pf.* 3 *de* Ferir.

[Fermer], fermeṭ 96 (fĭrmare), *assujettir.*

Fermét, *p. p. de* [Fermer].

Fermét, *m. pl. sj. de* [Fermét].

Feront, *fut.* 6 *de* Faire.

Ferrai, *fut.* 1 *de* Ferir.

Ferront, *fut.* 6 *de* Ferir.

Fesist, *pf.* 5 *de* Faire.

Feste 673, *f.* (*pl.* fĕsta), *fête.*

Fiḑance 598, *f.* (fĭdantia *de* fĭdare *de* fĭdum), *assurance, hommage.*

Fier 26, fiers 10, 177 (fĕrum). *fier, terrible.*

2. Fier, *imp.* 2 *de* Ferir.

Fierement 228 (fĕra mente), *fièrement.*

Fierent, *pr.* 6 *de* Ferir.

Fiers, *m. sg. sj. de* Fier.

Fiert, *pr.* 3 *de* Ferir.

Fiertéṭ 248, *f.* (feritatem *influencé par* Fier), *fierté.*

[Fiéṭ], fiez 36, *m.* (*germ.* feod), *fief.*

Fiez, *pl. r. de* [Fieṭ].

[Fil], filz 472, 740, 797, *m.* (fĭlium), *fils.*

Filz, *sg. sj. de* [Fil].

Fin 276, 663, *f.* (fĭnem), *fin.*

[Finer], finereit 680 (*tiré de* Fin), *prendre fin, finir.*

FINEREIT, *cond.* 3 *de* [Finer].
FIRENT, *pf.* 6 *de* Faire.
FIS, *pf.* 1 *de* Faire.
FIST, *pf.* 3 *de* Faire.
[FIȚ], fiț 196 (fīdum), *sûr.*
FIȚ, *m. pl. sj. de* [Fiț].
[FLAMBEIOS], flambeios 85 (*tiré de* flambeier, *voy.* Reflambeier), *flamboyant.*
FLAMBEIOS, *m. pl. r. de* [Flambeios].
[FLEIBLE], fleibles 493 (flēbĭlem), *faible.*
FLEIBLES, *m. sg. sj. de* [Fleible].
[FLOR], flors 461, 684, 711, *f.* (flōrem), *fleur.*
FLORIȘE, *f. sg. de* Floriț.
[FLORIR], floriț 25, floriz 371, floriȝe 621 (flōrire *pour* florēre), *fleurir, être blanc* (*en parlant de la barbe, des cheveux, par comparaison à la floraison des arbres à fruit*).
FLORIȚ, *p. p. de* [Florir].
FLORIZ, *m. sg. sj. de* Floriț.
FLORS, *pl. de* [Flor].
[FOILDRE], foildres 267, *f.* (*pl.* fūlgūra), *foudre.*
FOILDRES, *pl. de* [Foildre].
FOL 560, fols 118, *m.* (fōllem *pris dans un sens métaphorique*), *fou.*
FOLIE 325, *f.* (*tiré de* Fol), *folie.*
FOLS, *sg. sj. de* Fol.
FONT, *pr.* 6 *de* Faire.
FORCE 715, *f.* (fortĭa), *force.*
[FORCELE], forceles 414, *f.* (fūrcĕlla *pour* furcilla), *clavicule.*
FORCELES, *pl. de* [Forcele].
FORS 366, 556 (*pour* fuers, fōris), *hors. Cf.* Defors.
[FORT], forz 14, 542, 2. forz 184, 397, 675, fort 312 (fortem), *fort.*
FORT, *f. sg. de* [Fort].
2. FORT 563, 737 (fōrte), *fortement, fort.*
FORTMENT 516 (fōrti mente), *fortement.*
FORZ, *m. sg. sj. de* [Fort].
2. FORZ, *m. pl. r. de* [Fort].
FOSSE 577, *f.* (fŏssa), *fosse.*
FRAINDRAȚ, *fut.* 3 *de* Fraindre.
FRAINDRE 474, fraint 569, fraindraț 611 (frangĕre), *briser.*
FRAINT, *pr.* 3 *de* Fraindre.
[FRANC], Franc 127, 303, 720, Frans 43, 252 (*germ.* Franc), *Franc.*
FRANC, *pl. sj. de* [Franc].
[FRANC], franche 592 (*germ.* Franc), *libre, franc.*
FRANCE 17, 24, 45, 51, 114 *etc.* (Francĭa), *France, terre des Francs.*
[FRANCEIS], 2. Franceis 23, 68, 109, 135, 202, 205 *etc.*, Franceis 86, 101, 178, 192 *etc.* (France *et le suff.* -eis), *Français, habitant de la France*; 287 *adjectif.*
FRANCEIS, *m. pl. sj. de* [Franceis].
2. FRANCEIS, *m. pl. r. de* [Franceis].
FRANCHE, *f. sg. de* Franc.
FRANS, *m. pl. r. de* [Franc].
[FREDRE], fredre 297, 696, *m.* (fratrem), *frère.*
FREDRE, *sg. sj. de* [Fredre].
[FREIT], freiz 74, 184 (frĭgĭdum *pour* frīgidum), *froid*; 74, 184 *pris substantivement.*
FREIZ, *m. pl. r. de* [Freit].
FROISSEȚ, *pr.* 3 *de* [Froissier].
[FROISSIER], froisseț 555 (*frūstiare *de* frūstum), *mettre en morceaux.*
FRONT 513, *m.* (frontem), *front.*
FUI, *pf.* 1 *d'*Estre.

Fuient, *pr.* 6 *de* [Fuïr].
Fuiet, *sbj. pr.* 3 *de* [Fuïr].
[**Fuïr**], fuit 111, 259, fuient 426, fuiet 577 (fugire *pour* fŭgĕre), *fuir.*
Fuit, *pr.* 3 *de* [Fuïr].
Furent, *pf.* 6 d'Estre.
Fus, *pf.* 2 d'Estre.
Fust, *sbj. pf.* 3 d'Estre.
Fustes, *pf.* 5 d'Estre.
Fut, *pf.* 3 d'Estre.

Gabant, *gér. de* [Gaber].
[**Gaber**], gabant 379 (*scand.* gabba), *s'amuser, dire des plaisanteries.*
GABRIËL 527, Gabriëls 661 (*hébr.* Gabriel), *ange.*
GABRIËLS, *sj. de* Gabriël.
Gaillardement 770 (gaillarde *et* ment), *avec entrain.*
Gaillart 708 (*germ.* geil *et suff. germ.* hart), *gaillard, dispos.*
Galazin 785 (?), *d'un endroit d'Orient non reconnu.*
GEBOÏN 782 (*germ.* Gebowin), *baron français.*
Gemet 94, gemez 554 (gemmatum), *garni de pierres précieuses.*
Gemez, *m. sg. sj. de* Gemet.
[**Genoil**], genolz 456, *m.* (genŭclum *pour* geniculum), *genou.*
Genolz, *pl. r. de* [Genoil].
Gent 82, 152, 632, *f.* (gentem), *race, nation.*
2. **Gent** 26, 325, 335, genz 61, 311, gente 321, 797 (gĕnĭtum?), *gentil, élégant.*
Gente, *f. sg. de* 2. Gent.
[**Gentil**], gentilz 439, 517, 633, 2. gentilz 37 (gentilem), *noble*
Gentilz, *m. pl. r. de* [Gentil].
2. **Gentile**, *f. pl. de* [Gentil].
Genz, *m. pl. r. de* 2 Gent.
GERART 453, Gerarz 15 (*germ.* Gerhard), *un des douze pairs.*
GERARZ, *sj. de* Gerart.
GERIER 449, Geriers 12 (*germ.* Gerhari), *un des douze pairs.*
GERIERS, *sj. de* Gerier.
GERIN 449, Gerins 128 (*germ.* Gerin), *un des douze pairs.*
GERINS, *sj. de* Gerin.
Gerrez, *fut.* 5 *de* Gesir.
Gesir 293, 502, 512, 689, 698, 707, gist 418, 540, 637, jut 645, gerrez 322 (jacēre), *gésir, être étendu.*
Geste 284, *f.* (*pl.* gĕsta), *histoire écrite en latin.*
Geter, 681 (jactare?), *jeter.*
Gist, *pr.* 3 *de* Gesir.
Glorios 518, 2. glorios 460, 3. glorios 712 (gloriosum), *glorieux*; *mot savant.*
2. **Glorios**, *m. sg. sj. de* Glorios.
3. **Glorios**, *m. pl. r. de* Glorios.
Gonfanon 223, 2. gonfanon 96, gonfanons 62, *m.* (*germ.* gund *et germ.* fanon), *étendard de guerre.*
2. **Gonfanon**, *pl. sj. de* Gonfanon.
[**Gonfanonier**], gonfanoniers 11, *m.* (*de* Gonfanon *avec le suff.* -arium), *porte-drapeau.*
Gonfanons, *pl. r. de* Gonfanon.
Graignor 201 (grandiŏrem), *plus grand.*
Graisle 762, 2. graisle 407, graisles 67, *m.* (gracilem), *cor au son aigu.*
2. **Graisle**, *pl. sj. de* Graisle.
Graisles, *pl. r. de* Graisle.
Grant 4, 8, 50 *etc.*, granz 270, 314, 2. granz 405, 2. granz 74, 76, 121 *etc.*, 3. grant 32, 54,

68 *etc.*, 3. granz 152, 272, 359 *etc.* (grandem), grand.
2. Grant, *m*, *pl. sj de* Grant,
3. Grant, *f. sg. de* Grant.
Granz, *m. sg. sj. de* Grant.
2. Granz, *m. pl. r. de* Grant.
3. Granz, *f. pl. de* Grant.
[Gresil], gresilz 266, *m.* (gracĭlem *et la term.* -ium ?), *grésil.*
Gresilz, *sg. sj. de* [Gresil].
[Grief], griés 286, grief 337 (grĕvem *pour* gravem), *pénible.*
Grief, *f. sg. de* [Grief].
Gros 561 (grössum), *gros*; *pris substantivement*, *la partie grosse*(*du cor*).
Guaitent, *pr.* 6 *de* [Guaitier].
[Guaitier], guaitent 813 (*germ.* wactan), *veiller*, *garder.*
Guant 635, 643, 660 *m.* (*germ.* want), *gant* (*de mailles*),*gantelet.*
Guarait 531, *m.* (waractum *pour* veruactum), *guéret.*
Guarant 136,227, 259, *m.* (*propr. part. prés. de* Guarir), *protecteur*, *garant.*
[Guarder], guardeṭ 81, 698, guardez 169, guart 96 (*germ.* wardan), *regarder*; 76 *garder*, *faire attention.*
Guardeṭ, *pr.* 3 *de* [Guarder].
Guardez, *pr.* 5 *de* [Guardez].
Guaresis, *pf.* 2 *de* Guarir (voy. *Obs. gramm.* § 95).
Guarir 199, guaresis 657, guaris 658, guarisseṭ 412 (*germ.* warjan), *protéger*, *défendre.*
Guaris, *imp.* 2 *de* Guarir.
Guarisseṭ, *sbj. pr.* 3 *de* Guarir.
Guarnement 66, guarnemenz 5, 261, *m.* (*thème de germ.* warnjan *et suff.* -ement), *pièce d'équipement*; 261 *au figuré protection.*
Guarnemenz, *pl. r. de* Guarnement.
Guart, *sbj. pr.* 3 *de* [Guarder].
GUASCOIGNE 32 (Wasconĭa *pour* Vasconia), *Gascogne*, *pays des Gascons ou Basques.*
GUASCOING 450, Guascoinz 13 (Wasconium *pour* Vascónem), *Gascon.*
GUASCOINZ, *sg. sj. de* Guascoing.
GUENELE, *sj. de* Guenelon.
GUENELON 51, 213, Guenele 87, 362, 373 (*germ.* Wenilon), *Ganelon*, *beau-frère de Charlemagne et beau-père de Roland*, *auteur*, *par sa trahison*, *du désastre de Roncevaux.*
Guiḍent, *pr.* 6 *de* [Guiḍer].
[Guiḍer], guiḍent 784, guiḍeraṭ 739 (*germ.* witan), *guiḍer*, *conduire.*
Guiḍeraṭ, *fut.* 3 *de* [Guiḍer].
GUITSANT 270 (*germ.* Witsand), *Wissant*, *port de mer sur le Pas-de-Calais* (*propr. sable blanc*).

Haiteṭ, *pr.* 3 *de* [Haitier].
[Haitier], haiteṭ 292 (*germ.* ?), *affecter moralement*; que vos en haiteṭ? *quel effet cela vous fait-il?*
Halçor 80 (haltiōrem *pour* altiorem), *dominant.*
Halt 30, haltes 163 (haltum *pour* altum), *haut.*
Haltes, *f. pl. de* Halt.
Hanste 53, hanstes 106, *f.* (*germ.?*), *bois de la lance.*
Hanstes, *pl. de* Hanste.
[Hardement], hardement 309, *m.*

(*germ.* hard *et suffixe* -amentum), *hardiesse, courage.*
HARDEMENZ, *sg. sj. de* (Hardement].
[HASTER], hasteţ 543 (*germ.* hastan), *hâter.*
HASTEŢ, *pr.* 3 *de* [Haster].
HONIDE, *f. sg. de* [Honiţ].
HONIR 606, honiḍe 335, 624, 746, (*germ.* honjan), *honnir, deshonorer.*
[HONIŢ], *p. p. de* Honir.
[HONTAGE], hontages 157, *m.* (*de* Honte *avec le suff.* -atĭcum), *honte, déshonneur.*
HONTAGES, *sg. sj. de* [Hontage].
HONTE, 300, 306, *f.* (*germ.* honita?), *honte.*

I 12, 16, 17 *etc.* (ibī), *y.*
ICEL 420 (eccĭllum), *celui. Cf.* Cel.
[ICEST], icist 68, iceste 189, 306 (eccĭstum), *ce. Cf.* Cest.
ICESTE, *f. sg. d'*[Icest].
ICI 296 (ecce ibī), *ici. Cf.* Ci.
[IÇO] (ecce hŏc). *Cf.* Ço.
ICIST, *m. pl. sj. d'*[Icest].
IDONC 470 (ibī *et* tunc?), *alors.*
IERT, *fut.* 3 *d'*Estre.
IÉS, *pr.* 2 *d'*Estre.
IL, *m. sg. sj. de* 2. Lo.
2. IL, *m. pl. sj. de* 2. Lo.
ILUEC 448 (ibī *et* locum?), *là, là-même.*
IRAI, *fut.* 1 *d'*Aler.
[IRAISTRE], iriéţ 426 (īrascĕre *pour* irasci), *se mettre en colère.*
IRANCE 420, *f.* (*thème d'*Iraistre *et suff.*-antia), *colère, chagrin.*
IRE 323, 755, *f.* (īra), *chagrin, courroux.*
IRIEDMENT 409 (īrata mente), *en courroux.*

[IRIÉŢ], iriéţ 426, *p. p. d'*[Iraistre].
IRIÉŢ, *m. pl. sj. d'*[Iriéţ].
IRLANDE 600 (*germ.* Irland), *Irlande.*
IROR 89, 164, 190, *f.* (*thème d'*Iraistre *et suff.* -ōrem), *courroux, chagrin.*
IST, *pr.* 3 *d'*[Eissir].
[ITEL], itels 181 (ecce? *et* talem), *tel.*
ITELS, *m. pl. r. d'*[Itel].
IVE, *sg. sj. d'*Ivon.
IVON 448, Ive 13 (*germ.* Ibon), *un des douze pairs.*
IVORIE 448, Ivories 13 (?), *un des douze pairs.*
IVORIES, *sg. sj. d'*Ivorie.

J', *voy.* Jo.
JA 51, 56, 79 *etc.* (jam), *déjà*; 51, 310, 374, 716 *dans l'avenir*; 56, 79, 112, 120, 127, 130, 131, 142, 347, 403, 522, 677 *jamais*; 156, 162, 363, 303 *aussitôt*; 179, 343 *plus*; jamais 171, 322, 328, 519, 579, 714, 728 *jamais.*
Jo, *sg. sj. de* Mei.
[JOER], jueënt 19 (jŏcare), *jouer.*
[JOFREIŢ], Jofreiz 11, 696, 756, 762 (*germ.* Gaudfrid), *comte d'Anjou.*
JOFREIZ, *sg. sj. de* [Jofreiţ].
[JOINDRE], joint 505, jointes 663 (jŭngĕre), *joindre.*
JOINT, *pr.* 3 *de* [Joindre].
[JOINT], *p. p. de* [Joindre].
JOINTES, *f. pl. de* [Joint].
JOL, *combinaison de* Jo *et* 2. Lo.
JORN 32, 378, 642, jorz 65, 714, 728, 2. jorz 740, *m.* (diŭrnum), *jour*; tote jorn 378 *paraît être*

une locution analogique formée sur tote nuit.
Jorz, *sg. sj. de* Jorn.
2. Jorz, *pl. r. de* Jorn.
Jos, *combinaison de* Jo *et* 2. Les.
Joster 443, 702 (jūstare *pour* *jūxtare), *rapprocher*, *rassembler*.
Jovente 729, *f.* (jūventa), *jeunesse*.
Jupise 334, *m.* (jūdĭcium), *jugement* (*dernier*) ; *mot savant*.
Jurent, *pr.* 6 *de* [Joer].
[Jugier], jujaṭ 88, jugiéṭ 124, 213 (jūdĭcare), *juger*; 88 *désigner par jugement*; 124, 213 *condamner*.
[Jugiéṭ], *p. p. de* [Jugier].
Jugiéṭ, *m. pl. sj. de* [Jugiéṭ].
Jujaṭ, *pf.* 3 *de* [Jugier].
Juraṭ, *pf.* 3 *de* [Jurer].
[Jurer], juraṭ 791 (jūrare), *jurer*.
Jus 557 (jūsum *pour* deorsum), *en bas*.
Jusque 224, 269, 334, 413, 473 (de ūsquam *pour* ūsque), *jusque*.
Jut, *pf.* 3 *de* Gesir.

L', *voy.* Lo.
2. L', *voy.* Lo.
3. L', *voy.* Lo.
4. L', *voy.* 2. Lo.
5. L', *voy.* 2. Lo.
La, *f. sg. de* 2. Lo.
2. La, *f. sg. de* Lo.
3. La 16, 24, 168 *etc.* (illac), *là*.
Lacent, *pr.* 6 *de* [Lacier].
[Lacier], lacent 59, laciéṭ 223, laciez 105 (laciare *pour* laqueare), *lacer*.
Laciéṭ, *p. p. de* [Lacier].
Laciez, *m. pl. r. de* Laciéṭ.
Laissaṭ, *pf.* 3 *de* Laissier.
Laissent, *pr.* 6 *de* Laissier.
Laisseṭ, *pr.* 3 *de* Laissier.
Laissier 411, laisseṭ 260, laissent 63, laissaṭ 180, 193, laissiéṭ 40, 55, laissiez 606, 624, 772 (laxare), *laisser*.
Laissiéṭ, *p. p. de* Laissier.
Laissiez, *m. pl. r. de* Laissiéṭ.
Lance 186, *f.* (lancea), *lance*.
[Larc], larges 574, 620 (largum), *large*.
Larges, *f. pl. de* [Larc].
Larriz 191, larriz 151, *m.* (?), *lande*.
Larriz, *pl. sj. de* Larriz.
[Laver], lavéṭ 781 (lavare), *laver*.
[Lavéṭ], *p. p. de* [Laver].
Lavéṭ, *m. pl. sj. de* [Lavéṭ].
LAZARON 656 (Lazarum), *Lazare*; *mot savant*.
Legerie 32*r*, *f.* (*de* Legier *avec le suff.* -ia), *légèreté*, *imprudence*.
[Legier], legier 21 ("leviarium), *léger*.
Legier, *m. pl. sj. de* [Legier].
Lei 209, *f.* (lĕgem), *loi*, *usage*, *manière*.
[Leial], leial 836 (lĕgālem), *loyal*.
Leial, *f. sg. de* [Leial].
[Leier], leiéṭ 435 (ligare), *lier*.
Leiéṭ, *p. p. de* [Leier].
Les, *m. pl. r. de* Lo.
2. Les, *f. pl. de* Lo.
3. Les, *m. pl. r. de* 2. Lo.
4. Les, *f. pl. de* 2 Lo.
[Lever], lieveṭ 458, leveront 351 (lĕvare), *lever*.
Levkront, *fut.* 6 *de* [Lever].
Li, *m. sg. sj. de* Lo.
2. Li, *m. pl. sj. de* Lo.
3. Li, *dat. de* 2. Lo.
[Liepart], liepart 177, *m.* (lĕō-

pardum), *léopard*; *mot savant.*

LIEPARZ, *sg. sj. de* [Liepart].

[LIÉT], liez 1, liét 347 (laetum), *joyeux.*

LIÉT, *m. pl. sj. de* [Liét].

[LIEUE], lieues 33, *f.* (lĕuca), *lieue.*

LIEUES, *pl. de* [Lieue].

LIEVET, *pr.* 3 *de* [Levor].

LIEVRE 378, *m.* (lĕpo.em), *lièvre.*

LIEZ, *m. sg. sj. de* [Liét].

LIGNAGE 315, *m.* (*de* lĭnea *et du suff.* -atĭcum), *lignage, famille.*

LIGNE 649, *m.* (lĭneum *pour* lĭnea), *lignage, famille.*

[LION], lions 177, 2. lions 657, *m.* (lĕōnem), *lion*; *mot savant.*

LIONS, *sg. sj. de* [Lion].

2. LIONS, *pl. r. de* [Lion].

[LIVRER], livrét 147 (lĭbĕrare), *livrer.*

[LIVRÉT], *p. p. de* [Livrer].

LIVRÉT, *m. pl. sj. de* [Livrét].

LO 25, 32, 92 *etc.*, *devant une voyelle toujours* l' 60, 88, 125 *etc.*, *combiné devant une consonne avec* ad *en* al 48, 306, 334 *etc.*, *avec* de *en* del 74, 100, 173 *etc.*, *avec* en *en* el 201, 242, 684, 783; li 8, 9, 10 *etc.*, *devant une voyelle* li 1, 45, 180, 215, 255, 338, 394, 457, 486, 560, 581, 694, 773, *ou* 2. l' 158, 190, 203, 207, 444, 469, 485, 704; 2. li 28, 30, 31 *etc.*, *toujours même devant une voyelle*, 725, 731; les 2, 39, 62 *etc.*, *combiné avec* ad *en* as 20, 40, 54 *etc.*, *avec* de *en* des 17, 35, 46 *etc.*, *avec* en *en* es 64, 283, 586; la 25, 33, 34, *etc.*, *devant une voyelle toujours* 3. l' 117, 138, 245 *etc.*, 2. les 3, 31, 97 *etc.*, *combiné avec* ad *en* as 19, 161, 217 *etc.*, *avec* de *en* des 35, 36, *avec* en *en* 2. es 283 (lum *pour* illum), *le.*

2. LO 212, 226, 227 *etc.*, *devant une voyelle* l' 55, 116 *etc.*, *devant une consonne combiné avec* qui *en* quil 27, 49, 650, 697, *avec* jo *en* jol 56, 124, 127, 147, 303, 307 *etc.*, *avec* si *en* sil 29, *avec* 2. ne *en* nel 166, 299, 300, 372, *avec* altre *en* altrel, 363; il 92, 97, 100 *etc.*; lui 9, 47, 99, 403, 414; *combiné avec en en* luin 41, 590, 591, 592 *etc.*; 3. li 220, 224 *etc.*; il 34, 161, 250 *etc.*; 3. les 203, 204, 207 *etc.*, *combiné avec* si *en* sis 340, 456, 768, 772, *avec* jo *en* jos, 442, *avec* 2. ne *en* nes 251, 428, 441, *avec* que *en* ques 526; els 20, 340, 452, 666; 2. lor 36, 192, 230, 285, 286, 415, 726, 732; 2. la 71, 332, 583 *etc.*, *devant une voyelle* 5. l' 68, 188, 548; les 461, *combiné avec* jo *en* jos 732 (lum *pour* illum), *le, lui.*

LODAT, *pf.* 3 *de* [Lodęr].

LODEMENT 308, *m.* (*laudamentum), *conseil, approbation.*

[LODER], lodat 541 (lŭtare), *souiller.*

[LODEWI], Lodęwis 796 (*germ.* Lodhowig), *Louis, fils de Charlemagne.*

LODEWIS, *sj. de* [Lodęwi].

LODOM 723 (Laudomum *pour* Laudūnum), *Laon.*

LOINZ 344 (longius), *loin.*

LOMBARDIE 594 (*de* Longobard *pour germ.* Langobard), *Italie.*

Lonc 578, longe 358 (longum), *long*; lonc tens 578 *longtemps*.
2. Lonc 814 (longum), *le long de, près de*.
Longe, *f. sg. de* Lonc.
Lor 35, 43, 59, 107, 163, 208, 232, 261, 262, 395, 752, 764, *invar.* (lōro *pour* illorum), *leur*.
2. Lor, *dat. pl. de* 2. Lo.
Los 119, *m.* (*de* laus, *exclamation admirative, vivat*), *gloire, réputation*.
[Lou], lou 354, *m.* (lŭpum), *loup*.
Lou, *pl. sj. de* [Lou].
Lui, *dat. sg. de* 2. Lo.
[Luisant], *p. pr. de* [Luisir].
Luisanz, *m. pl. r. de* [Luisant].
Luisent, *pr.* 6 *de* [Luisir].
[Luisir], luisent 94, 106, luisanz 737 (lucēre), *luire*.

M', *voy.* Mei.
2. M', *voy.* Mon.
Ma, *f. sg. de* Mon.
[Magne], magnes 8, 333, 589 (magnum), *grand: mot savant, employé uniquement comme épithete de* Charle; *cf.* Charlemagne.
Magnes, *m. sg. sj. de* [Magne].
Main 320, 458, 488, 529, 638, 661, mains 224, 515, 663, 706, 719, 743, 808, *f.* (manum), *main; assone en* à 224, *en* è 529.
Maine (lo), 591 (Manium *de* Cilmanium *pour* *Cenomannium?), *le Maine*.
Mains, *pl. de* Main.
[Maior], maior 34, 382 (majōrem), *grand*; terre maior *la France*.
Maior, *f. sg. de* [Maior].
Mais 103, 108, 171 *etc.* (magis); 103, 108, 308, 354 *jamais*, 171, 322, 328, 519, 579, 714 728, *de même avec* ja 217 345, 653 *mais*; ne mais 288 *sauf*.
Maisniede 392, 748, *f.* (* mansionata), *mesnie, compagnie intime, prop. gens qui habitent la maison*.
[Maistre], maistres 750, *m.* (magĭstrum); *pris adjectivement, principal*.
Maistres, *pl. r. de* [Maistre].
Mal 713, male 77 (malum), *mauvais*.
[Mal], mals 183, *m.* (malum), *mal*.
2. Mal 173 (male), *mal*.
Male, *f. sg. de* Mal.
Mals, *pl. r. de* [Mal].
[Malvais], malvaise 79 (?), *mauvais*.
Malvaise, *f. sg. de* [Malvais].
Mandat, *pf.* 3 *de* [Mander].
Mandedes, *f. pl. de* [Mandét].
[Mander], mandat 587, manderons 298, mandedes 811 (mandare), *mander, commander*.
Manderons, *fut.* 4 *de* [Mander].
[Mandét], *p. p. de* Mander.
Mangeront, *fut.* 6 *de* [Mangier].
[Mangier], mangeront 354 (manducare), *manger*.
Mar 123, 146, 322, mare 459, 485, 571, 744 (mala hora), *sous de mauvais auspices, à la male heure*.
Marbre 533, 777, *m.* (marmor), *marbre*.
Marche 55, 473, *f.* (*germ.* marca), *marche, confins militaires*; 55 *pays*; marches 798 *possessions*.
Marches, *f. pl. de* Marche.

Marchiẽt 216, *m.* (mercatum), *marché.*

Marchis 783, *m.* (*de* Marche *et du suff.* -ensem), *gouverneur d'une marche, marquis.*

Mare, *voy.* Mar.

MARIE 570, 671, 749 (Marĭa), *la vierge Marie.*

[MARSIL*IE*], Marsilies 216, 331 (?), *roi sarrasin de Saragosse; ne compte que pour trois syllabes.*

MARSIL*IE*S, *sj. de* [Marsilie].

[**Martir**], martir 200, *m.* (martyrem), *martyr*; *mot savant.*

Martir, *pl. sj. de* [Martir].

Martirie 232 *m.* (martyrium), *martyre, immolation; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*

Me, *r. appuyé de* Mei.

Medesme 99, 583, 653, 671, medisme 612 (metipsĭmum), *même.*

Medisme, *forme dialectale de* Medesme.

Mei 79, 141, 156, *etc.*; me 49, 53, 323 *etc., devant une voyelle* m' 53, 114, 157 *etc.; combiné devant une consonne avec* 2. se *en* sem 329. *avec* 2. ne *en* nem 50, 728; jo 55, 120, 132 *etc., devant une voyelle* jo 102, 149, 188, 371, 641 *ou* j' 718, *combiné avec* 2. lo *en* jol (*voy.* 2. Lo), *combiné avec* 3. les *en* jos (*voy.* 2. Lo) (me), *moi.*

Meie, *f. sg. emphatique de* Mon.

Meillor 478, 787, meillors 261, 425 (mĕliōrem), *meilleur.*

Meillors, *m. pl. r. de* Meillor.

Mençonge 363, f. ("mentītiōnea), *mensonge.*

[**Mentir**], mentis 655 (mentire *pour* mentiri), *mentir.*

Mentis, *pf.* 2 *de* [Mentir].

[**Menut**], menuz 640 (mĭnūtum) *menu, petit.*

Menut 267, 634 (mĭnūtum), *à reprises pressées.*

Menuz, *m. pl. r. de* [Menut].

Mer 665, *f.* (mare), *mer.*

Mercit 198, 654, 700, 803, *f.* (mercēdem), *pitié.*

Merveille 377, 690, *f.* (*pour* mireveille, mīrabĭlia), *merveile, sujet d'étonnement.*

Merveillos 160, 264, 2. merveillos 31. merveillose 153, merveilloses 732 (*tiré de* Merveille), *merveilleux, qui inspire l'étonnement.*

2. **Merveillos**, *m. pl. sj. de* Merveillos.

Merveillose, *f. sg. de* Merveillos.

Merveilloses, *f. pl. de* Merveillos.

Mes. *m. sg. sj. de* Mon.

2. **Mes**, *m. pl.* 2 *de* Mon.

3. **Mes**, *f. pl. de* Mon.

[**Message**], message 28, *m.* ("mĭssatĭcum), *messager.*

Message, *pl. sj. de* [Message].

Mestier 343, *m.* (mĭstĕrium *pour* mĭnĭstĕrium), *besoin*; aveir mestier *servir.*

Mesure 98, 326, *f.* (mensūra), *mesure, compte*; 326 *mesure, modération.*

Met, *pr.* 3 *de* Metre.

Mete, voy. Meteṭ.

Metent, *pr.* 6 *de* Metre.

Meteṭ, *sbj. pr.* 3 *de* Metre.

Metre 653, met 544, 564, 629, metent 205, mist 181, meteṭ 711 *et* mete 461, mis 202, 356, 778. 780, mise 745, 752 (mit-

tĕre), *mettre*; 205, 544, 564 *réfléchi.*

Mi, *m. pl. sj. de* Mon.

2. **Mi**, *n. de* [Mi].

[**Mi**], 2. mi 81, 366 (mĕdium); par mi *au milieu de.*

MICHIEL 269, 665 (*hébr.* Michael), *ange.*

Midi 282, *m.* (mĕdium dĭem *pour* dĭem), *midi.*

Mie 238, 240, 251 *etc.*, *f.* (mĭca), *propr. miette*; 238, 582 *morceau quelconque d'une chose*; 240, 251, 309, 319, 552, 611 *renforcement de la négation, pas, point.*

Mielz 157, 300, 326, 345, 605 (mĕlius), *mieux.*

Mien, *forme emphatique de* Mon.

Miens, *m. sg. sj. de* Mien.

Mier 23, 339 (mĕrum), *pur*; *épithète d'*Or.

Mil 67, 133, 255, milie 43, 104, 181, 270 (mille), *mille.*

Milie, *pl. de* Mil; *ne compte que pour deux syllabes.*

[**Milier**], miliers 17, 258, 284, *m.* (milliarium), *millier.*

Miliers, *pl. r. de* [Milier].

MILON 783 (*germ.* Milon), *comte français.*

Mirre 769, *f.* (myrrha), *myrrhe*; *mot savant.*

Mis, *p. p. de* Metre.

Mise, *f. de* Mis.

Mist, *pf.* 3 *de* Metre.

Moillier 797, *f.* (muliérem *pour* muliĕrem), *épouse*, *femme.*

Molt 4, 59, 99 *etc.* (mŭltum), *très*, *beaucoup.*

Mon 119, 120, 576, 798, mien 552, ie mien 308, mes 90, 154, 329, 733, 797, miens 445, mi 131, 141, 674, 2. mes 53, ma 53, 144, 187, 3. mes 795, *devant les voyelles* 2. m. 716, *emphat.* meie 320, 639, 703, 3. mes 739 (mĕum), *mon.*

[**Monie**], monies 767, *m.* (mŏnăchum), *moine*; *ne compte que pour deux syllabes.*

Monies, *pl. r. de* [Monie].

Monjoie 246, *f.* (? *et pl.* gaudia), *cri de ralliement des Français.*

Mont 169, 500, 504, 610, 687, monz 447, *m.* (montem), *mont*; a mont *en haut.*

[**Montaigne**], montaignes 150, *f.* (* montanea), *montagne.*

Monte, voy. montet.

Montaignes, *pl. de* [Montaigne].

Montent, *pr. pl.* 3 *de* [Monter].

[**Monter**], montet 80, 191 *et* monte 788, montent 64, montét 107, 208, montez 91, 682 (*tiré de* Mont), *monter.*

Montet, *pr.* 3 *de* [Monter].

[**Montét**], *p. p. de* [Monter].

Montét, *m. pl. sj. de* [Montét].

Montez, *m. sg. sj. de* [Montét].

Monz, *pl. r. de* Mont.

More 222, *f.* (?), *pointe.*

Morez, *pr.* 5 *de* Morir.

MORIÉNNE 586 (Maurĭgenna), *Maurienne, grande vallée des Alpes.*

Morir 44, 112, 194, muir 188, muerent 258, morez 200, morrez 335, morreit 677, muirent 289, mort 557, 746, 794, mort 327, 441, 2. morz 331, 633, 726 *etc.*, 2. morz 282, 349, 669, 759 morte 803 (mŏrire *pour* mori), *mourir.*

Morreit, *cond.* 3 *de* Morir.

Morrez, *fut.* 5 *de* Morir.

Mort, *p. p. de* Morir.

2. **Mort**, *m. pl. sj. de* Mort.

3. Mort 124, 136, 147 *etc.*, *f.* (mortem), *mort.*
Morte, *f. sg. de* Mort.
[Mortel], mortel 543 (mortalem), *mortel, qui cause la mort.*
Mortel, *f. sg. de* [Mortel].
Morz, *m. sg. sj. de* Mort.
2. Morz, *m. pl. r. de* Mort.
[Mostier], mostiers 353, 812, *m.* (mōsterium *pour* monastērium), *couvent, église.*
Mostiers, *pl. r. de* [Mostier].
Mot 90, 230, moz 799, *m.* (mŭtum *influencé par* *movitum?), *mot.*
Moz, *sg. sj. de* Mot.
Muper 41, 50, 652, 686 (mūtare), *empêcher.*
Muerent, *pr.* 6 *de* Morir.
Muir, *pr.* 1 *de* Morir.
Muirent, *sbj. pr.* 6 *de* Morir.
[Mul], muls 63, *m.* (mūlum), *mulet.*
Muls, *pl. r. de* [Mul].
[Mur], murs 271, 2. murs, *m.* (mūrum), *mur.*
Murs, *sg. sj. de* [Mur].
2. Murs, *pl. r. de* [Mur].

N', *voy.* Non.
[NAIME], *sj. de* [Naimon].
[NAIMON], Naime 47, 370, 695, 755 (*germ.* Namalon?), *Naimon, duc de Bavière.*
[Naistre], nez 641 (nascĕre *pour* nasci), *naître.*
Ne 44, 142, 155 *etc.* (nĕc), *ni.*
2. Ne, *voy.* Non.
Neient 256, 277, 307 (nec inde?), *nullement*; 307 *rien.*
Nel, *combinaison de* Non *et* 2. Lo.
Nem, *combinaison de* Non *et* Me.
Nem, *voy.* Non.
Neporquant 345 (non pro quantum), *néanmoins.*
Nes, *combinaison de* Non *et* 3. Les.
2. Nes, *combinaison de* Non *et* Se.
[Nét], *p. p. de* [Naistre].
Nevoṭ 40, 672, 683, 689, niés 546, 733, *m.* (nĕpōtem), *neveu.*
Nez, *m. sg. sj. de* [Nét].
Niés, *sg. sj. de* Nevoṭ.
Nobilie 502 (* nōbilium), *de noble race; mot savant; ne compte que pour trois syllabes.*
Noble 189 (nōbilem), *noble; mot savant.*
[Nopriṛ], noḍriṭ 650 (nūtrire *pour* nūtrire), *élever.*
Nopriṭ, *pf.* 3 *de* [Noḍrir].
Noise 68, *f.* (nausēa), *bruit.*
Nom 503, *m.* (nomen), *nom.*
Non 260, 430, 484, *forme faible* nen 38, 41, 44 *etc.*, *et* 2. ne 7, 27, 41 *etc.*, *devant les voyelles* nen *ou* n' 38, 56, 66 *etc.*, *combiné avec* 2. lo *en* nel 166, 179, 277, 300, 372 *etc.*, *avec* 3. les *en* nes, 50, 728, *avec* me *en* nem, 251, 428, 441, *avec* se *en* 2. nes 410 (non), *non, ne.*
[Nonain], nonains 812 (nonna *et la term. germ. d'accus.* -an; *le cas-sujet est* none), *nonne.*
Nonains, *pl. de* [Nonain].
NORMENDIE 592 (*de* Normant, *du scand.* Norr *et* mand), *Normandie.*
Nos 71, 77, 88, 117 *etc.* (nōs), *nous.*
Nostre 72, 2. nostre 312, noz 86, 350. 440 552, 685 (nōstrum), *notre, nôtre.*
2. Nostre, *f. sg. de* Nostre
[Nostres], *m. pl. r. de* Nostre.
[Novelle], noveles 298, 731, (novella), *nouvelle.*

Noveles, *pl. de* [Novele].
Noz, *forme contracte de* [Nostres].
Nupe, *f. sg. de* [Nuṭ].
Nuit 813 (nŏctem), *nuit.*
Nul 129, 718, nuls 103, 701, nule 478 (nūllum), *nul.*
Nule, *f. sg. de* Nul.
Nuls, *m. sg. sj. de* Nul.
[**Nuṭ**], nuḍe 566 (nūdum), *nu.*

O 7, 260, 430 *etc.* (aut), *ou.*
2. **O**, *voy.* Oḍ.
Obliḍer 245 (oblītare), *oublier.*
Obliṭ 653, *m.* (*tiré d'*Obliḍer), *oubli.*
[**Ocire**], ocis 7, 2. ocis 287, ocise 748 (occīdĕre), *tuer.*
[**Ocis**], *p. p. d'*[Ocire].
Ocis, *m. sg. sj. d'*[Ocis].
2. **Ocis**, *m. pl. sj. d'*[Ocis].
Ocise, *f. sg. d'*[Ocis].
Op 452, 666, *devant une consonne* 2. o 3, 9, 139 *etc.* (apud), *avec.*
Opez, *pr.* 5 *d'*[Oḍir].
Opi, *pf.* 1 *d'*[Oḍir].
Opiḍe, *f. sg. d'*[Oḍiṭ].
[**Opir**], oi 371, ot 33, 338, oḍez 393, oḍi 676, oḍiṭ 360, oḍirent 68, oḍraṭ 116, 126, 302, oḍist 246, oḍiḍe 368 (audire), *entendre.*
Opirent, *pf.* 6 *d'*[Oḍir].
Opist, *sbj. pf.* 3 *d'*[Odir].
Opiṭ, *pf.* 3 *d'*[Oḍir].
[**Opiṭ**], *p. p. d'*[Oḍir].
Opraṭ, *fut.* 3 *d'*[Oḍir].
Oi, *pr.* 1 *d'*[Oḍir].
[**Oissor**], oissors 37, *f.* (ŭxŏrem), *femme légitime.*
Oissors, *pl. d'*[Oissor].
Olifant 125, 138, 381, olifanz 561 *etc.*, *m.* (oliphantum *pour* ĕlĕphantum), *cor d'ivoire, propr. ivoire; mot étranger.*
Olifanz, *sg. sj. d'*Olifant.
OLIVIER 178, 211, 279 *etc.*, Oliviers 9, 69, 80, *etc.* (?), *fils du duc Rainier, frère d'Alde, compagnon d'armes de Roland.*
OLIVIERS *sj. d'*Olivier.
Oltrage 172, *m.* (*ŭltratĭcum), *excès, parole déplacée.*
Oltre 501 (ŭltra), *au delà de.*
Om, *sg. sj. d'*Ome.
Ombre 777, *f.* (ŭmbra), *ombrage.*
Ome, 129, om 33, 73, 75 *etc.*, 2. oim 361, 724, 731, 794, omes 477, 649, *m.* (homĭnem), *homme;* om 33, 73, 75, *on.*
2. **Ome**, *pl. sj. d'*Ome.
Omes, *pl. r. d'*Ome
Onc 103 (ŭnque *pour* ŭnquam), *jamais. Cf.* Onques.
[**ONGRE**], Ongre 735 (*magyar* Ongar), *Hongrois.*
ONGRE, *m. pl. sj. d'*[Ongre].
ONGUERIE 597 (*formé sur magyar* Ongar), *Hongrie.*
Onor 703, 716, 771, onors 30, *f.* (honōrem), *honneur;* 36, 815 *possession noble.*
Onors, *pl. d'*Onor.
Onques 108, 234 (ŭnquas *pour* ŭnquam), *jamais. Cf.* Onc.
Ont, *pr.* 6 *d'*Aveir.
Or 5, 23, 94, 122, 339, ors 562, *m.* (aurum), *or.*
2. **Or**, *voy.* 2. Ore.
Ore 641, *f.* (hōra), *heure.*
2. **Ore** 379, or 76, 92, 295 *etc.* (aura *pour* ad hōram), *maintenant.*
[**Oreille**], oreilles 525, *f.* (aurĭcŭla), *oreille.*
Oreilles, *pl. d'*[Oreille].
[**Oréṭ**], orez 265, *m.* (aura *et le suff.* -atum), *orage.*
Orez, *pl. d'*[Oréṭ].

[Orgoillos], orgoillos 476 *d'*Orgueil), *orgueilleux.*
Orgoillos, *m. pl. r. d'*[Orgoillos].
Orgueil 376, *m.* (*germ.* ?), *orgueil.*
Oriz 614 (aureum), *d'or; mot savant; ne compte que pour deux syllabes.*
Ors, *sg. sj. d'*Or.
[Os], os 555, *m.* (ŏssum), *os.*
Os, *pl. r. d'*[Os].
2. [Os], os 558 (ausum), *osé, audacieux.*
2. Os, *m. sg. sj. de* 2. [Os].
Osberc 95, osbers 57, 85, 105 *etc.*, *m.* (*forme méridionale pour* halsberc, *germ.* halsberg), *haubert, cotte de mailles.*
Osbers, *pl. r. d'*Osberc.
[Oser], 2. ost 380 (*ausare), *oser.*
Ost 117, 138, oz 152, 235, 739, *f.* (hostem), *armée.*
2. Ost, *sbj. pr.* 3 *d'*[Oser].
Ot, *pr.* 3 *d'*[Oḑir].
OTE, *sj. d'*Oton.
OTON 451, Ote 14 (*germ.* Otton), *un des douze pairs*; 783 *marquis français.*
[Otreier], otreit 71 (auctrĭzare *pour* *auctōrĭzare), *accorder.*
Otreit, *sbj. pr.* 3 *d'*[Otreier].
Ou 16, 725 (ŭbī), *où*; 790 *combiné avec* Est *en* Oust.
Oüme, *pf.* 4 *d'*Aveir.
Oüssons, *sbj. pf.* 4 *d'*Aveir.
Oust, *combinaison de* Ou *et* Est.
Out, *pf.* 3 *d'*Aveir.
[Overt], *p. p. d'*Ovrir.
Overte, *f. sg. d'*[Overt].
Ovrir 775, ovriṭ 551, overte 523 (ŏpĕrire *pour* aperire), *ouvrir.*
Ovriṭ, *pf. sg.* 3 *d'*Ovrir.
Oz, *pl. d'*Ost.

[Paḑrastre], paḑrastre 90, *m.* (*patrastrum), *beau-père, mari de la mère.*
Paḑrastre, *sg. sj. de* [Paḑrastre].
Paien 6, 2. paien 57, 78, 113 *etc.*, paiens 102, 120, 130 *etc.*, *m.* (paganum), *païen.*
2. Paien, *pl. sj. de* Paien.
Paienor 82 (paganorum), *de païens, païen; mot savant.*
Paiens, *pl. r. de* Paien.
[Païs], païs 602, *m.* (*pagensem), *pays.*
Païs, *pl. r. de* [Païs].
[Palefreiṭ], palefreiz 63, *m.* (paraverēdum), *palefroi, cheval de promenade.*
Palefreiz, *pl. r. de* [Palefreiṭ].
Palais 788 (palatium), *palais.*
PALERNE 736 (*pour* Palerme, *de* Palermum *pour* Panormum), *Palerme.*
Paliẽ 776, 785, palies 18, *m.* (pallium), *étoffe de soie; mot savant; ne compte que pour deux syllabes.*
Paliẽs, *pl. r. de* Paliẽ.
Palmeiant, *gér. de* [Palmeier].
[Palmeier], palmeiant 221 (*de* palma *et le suff.* -eier, -izare), *manier, agiter dans la paume de sa main.*
[Pan], panz 435, *m.* (pannum), *pan.*
Panz, *pl. r. de* [Pan].
Paor 44, 54, *f.* (pavōrem), *peur.*
Par 29, 51, 52 *etc.* (per), *par*; 693 *au sens adverbial conservé dans « c'est par trop fort »*; *cf.* Parvenir.
Parẽdis 201, 461, 506, 523, 667, 712, *m.* (paradīsum), *paradis.*
[Parent], parent 131, parenz

262, 305, 718, *m.* (parentem), *parent.*

PARENT, *pl. sg. de* [Parent].

PARENZ, *pl. r. de* [Parent].

[PARFONT], parfont 406 (perfŭndum *pour* profundum), *profond.*

PARFONT, *m. pl. sj. de* [Parfont].

PARLER 236, 276, parolt 401 (paraulare *pour* *parabólare), *parler.*

[PAROLE], paroles 268, 235, *f.* (paraula *pour* parabóla), *parole.*

PAROLES, *pl. de* [Parole].

PAROLT, *sbj. pr.* 3 *de* Parler.

PART 181, 190, 768, *f.* (partem), *part.*

[PARVENIR], parvenuz 687 (pervĕnire), *parvenir.*

[PARVENUȚ], *p. p. de* [Parvenir].

PARVENUZ, *m. sg. sj. de* [Parvenuț].

PAS 231, 492, 670, *m.* (passum), *pas.*

PASMEDE, *f. sg. de* [Pasmeț].

[PASMEISON], pasmeisons 498, 694, 705, *f.* (*spasmationem), *pâmoison.*

PASMEISONS, *pl. de* [Pasmeison].

PASMER 486, se pasmeț 538, 693, 704, pasmez 484, pasmede 806, (*spasmare), *se pâmer.*

PASMEȚ, *pr.* 3 *de* Pasmer.

[PASMÉȚ], *p. p. de* [Pasmer].

PASMEZ, *m. sg. sj. de* [Pasméț].

PASSANT, *gér. de* [Passer].

[PASSER], passerent 32, passant 116, 126, 302, passez 218 (*tiré de* Pas), *passer.*

PASSERENT, *pf.* 6 *de* [Passer].

[PASSÉȚ], *p. p. de* [Passer].

PASSEZ, *m. sg. sj. de* [Passéț].

PATERNE 655, *f.* (paterna), *propr. représentation de Dieu le père, mot savant.*

[PECEIER], peceiez 2 (*tiré de* pecia *d'origine inconnue*), *mettre en morceaux, briser.*

[PECEIÉȚ], *p. p. de* [Peceier].

PECEIEZ, *pl. r. de* [Peceiéț].

[PECHIEȚ], pechiez 206, 635, *m.* (peccatum), *péché.*

PECHIEZ, *pl. r. de* [Pechieț].

[PEDRE], pedre 606, *m.* (patrem), *père.*

PEDRE, *sg. r. de* [Pedre].

PEDRON 580, pedrons 533, 688, *m.* (*petrónem), *bloc de pierre.*

PEDRONS, *pl. r. de* Pedron.

PEIL 75, *m.* (pĭlum), *poil.*

PEINE 364, 738, *f.* (poena), *peine.*

PEINEȚ, *pr.* 3 de Pener.

PEITOU 591 (Pictăvum), *Poitou.*

[PENER], peineț 388 (*poenare), *se donner du mal, peiner.*

PENITENCE 204, *f.* (paenitentia), *pénitence; mot savant.*

[PER], per 42, 256, 2. per 791, pers 262, 379, 478, *m.* (parem), *pair, égal;* sa per *son égale, son épouse.*

PER, *m. pl. sj. de* [Per].

2. PER, *f. sg. de* [Per].

PERCIER 474 (*pertūsiare ?), *percer.*

PERDENT, *pr.* 6 *de* Perdre.

PERDEȚ, *subj. pr.* 3 *de* Perdre.

PERDRE, 75, 185, pert 56, 2. perdent 261, 572, perdreie 119, perdeț 156, perduț 429, perdude 565, 708 (perdĕre), *perdre.*

PERDREIE, *cond.* 1 *de* Perdre.

PERDUDE, *f. sg. de* Perduț.

PERDUȚ, *p. p. de* Perdre.

PERIL 269, 665, perilz 658, *m.* (perīcŭlum), *péril.*

PERILZ, *pl. r. de* Peril.

Pers, *pl. r. de* Per.
Pert, *pr.* 1 *de* Perdre.
2. Pert, *pl.* 3 *de* Perdre.
Perte 290, *f.* (perdĭta), *perte.*
Pesance 48, 604, 792, *f.* (*tiré de* Pesant), *ennui, chagrin.*
[Pesant], *p. pr. de* [Peser].
Pesant, *f. sg. de* [Pesant].
Pesanz, *m. sg. sj. de* [Pesant].
[Peser], pesanz 286, pesant 253, (pensare), *peser, être lourd, pénible.*
[Pesme], pesmes 732 (pĕssĭmum), *mauvais, funeste.*
Pesmes, *f. pl. de* [Pesme].
Petit 492, petite 153 (?), *petit.*
Petite, *f. sg. de* Petit.
Piedre 567, 607, *f.* (pĕtra), *pierre.*
PIEDRE 615 (Pĕtrum), *saint.*
Piet 28, 348, piez 205, 802, *m.* (pĕdem), *pied.*
Piez, *pl. r. de* Piét.
Piment 781, *m.* (pĭgmentum), *vin aromatisé.*
Pin 22, 627, 777, *m.* (pĭnum), *pin.*
Pitiét 38, 41, 352, 807, *f.* (pĭjtatem *pour* pĭetatem), *pitié.*
Piz 173, 436, *m.* (pĕctus), *poitrine.*
Place 174, *f.* (plattĕa *pour* platĕa), *place.*
Placet, *sbj. pr.* 3 *de* Plaisir.
[Plaie], plaies 435, *f.* (plaga), *plaie.*
Plaies, *pl. de* [Plaie].
Plaigne, *sbj. pr.* 1 *de* Plaindre.
Plaignent, *pl.* 6 *de* Plaindre.
Plaindre 294, plaint 516, 710, plaignent 804, plainst 612, plaigne 50, 728 (plangĕre), *plaindre.*
[Plaine], plaines 151, *f.* (plana), *plaine.*
Plaines, *pl. de* [Plaine].
Plainst, *pf.* 3 *de* Plaindre.
Plaint, *pr.* 3 *de* Plaindre.
[Plaisir], placet 128, 140, 800 (placēre), *plaire.*
Plein 691, pleines 719 (plēnum), *plein.*
Pleines, *f. pl. de* Plein.
[Plevir], plevis 124, 127, 147 (*dérivé de* plebem), *s'engager à, garantir.*
Plevis, *pr.* 1 *de* [Plevir].
Ploret, *pr.* 3 *de* Plorer.
Plorent, *pr.* 6 *de* Plores.
Plorer 481, 669, ploret 46, 754, 793, 807, plorent 804, plorront 352, plort 15, 41, 652, 721 (plōrare), *pleurer.*
Plorront, *fut.* 6 *de* Plorer.
Plort, *sbj. pr.* 3 *de* Plorer.
Pluie 266, *f.* (plŏvia *pour* plŭvia), *pluie.*
Plus 20, 67, 106 *etc.* (plūs), *plus.*
Plusor, *sj. de* Plusors.
Plusors 724, plusor 58, 275, 2. plusors 647, *pl.* (plus *et le suffixe du comparatif* -ores), *plusieurs*; 275 *pronom*; tuit li plusor 58 *la plupart.*
2. Plusors, *f. de* Plusors.
[Poeir], puis 50, 321, puet 41, 97, 188 *etc.*, poḍons 294, poḍez 170, 241, pueḍent 416; poḍeit 480; pout 100; poḍrat 316, poḍrons 70, 297; poḍust 247 (pŏtĕre *pour* posse), *pouvoir.*
Poeit, *impf.* 3 *de* [Poḍeir].
Poeste 739, *f.* (potĕsta *pour* potestatem), *puissance.*
Poez, *pr.* 6 *de* [Poḍeir].
Poons, *pr.* 4 *de* [Poḍeir].
Poprat, *fut.* 3 *de* [Poḍeir].
Poprons, *fut.* 4 *de* [Poḍeir].
Popust, *sbj. pf.* 3 *de* [Poḍeir]
Poignent, *pr.* 6 *de* [Poindre].
POILLAIN 736 (*formé de* Poille), *habitant de la Pouille.*

POILLE 595 (Pŭlia *pour* Apulia), *Pouille.*

[Poindre], poignent 419 (pŭngĕre), *charger*, *proprement piquer (le cheval).*

[Poing], poinz 53, *m.* (pŭgnum), *poing.*

Poinz, *pl. r. de* [Poing].

POLAIGNE 597 (*tiré du slave* Polan), *Pologne.*

Pont 614, *m.* (pontem), *barre transversale de la garde de l'épée.*

Por 19, 67, 72 *etc.* (pŏr *pour* prō), *pour.*

Porc], porc 364, *m.* (pŏrcum), *porc.*

Porc, *pl. sj. de* [Porc].

[Porofrir], porofrit 635, 660 (pŏr *pour* pro *et* offĕrire *pour* offerre), *tendre.*

Porofrit, *pf.* 3 *de* [Porofrir].

[Porpenser], porpensét 243 (pŏr *pour* pro *et* penser), *réfléchir*; porpensét 243 *préoccupés, attentifs.*

[Porpensét], *p. p. de* [Porpenser].

Porpensét, *m. pl. sj. de* [Porpensét].

[Port], port 400, porz 40, 54, 119, *etc.*, *m.* (pŏrtum), *passage dans les Pyrénées, port.*

Port, *pl. sj. de* [Port].

2. Port, *sbj. pr.* 3 *de* [Porter].

Porte 523, *f.* (pŏrta), *porte.*

Portede, *f. sg. de* [Portét].

Portent, *pr.* 6 *de* [Porter].

[Porter], porteţ 270, portez 323, portent 667, porterai 547, 2. port 760, 2. portez 765, porteḍe 712 (pŏrtare), *porter.*

Porterai, *fut.* 1 *de* [Porter].

Porteţ, *pr.* 3 *de* [Porter].

[Portét], *p. p. de* [Porter].

Portez, *pr.* 5 *de* [Porter].

2. Portez, *m. pl. r. de* [Portét].

Porz, *pl. r. de* [Port].

Pou 114. (paucum), *peu.*

Pout, *pf.* 3 *de* [Poḍeir].

[Preier], pri 243, 342, priëţ 506, 654, preiez 198, priënt 412, preiét 438 (prĕcare *pour* precari), *prier.*

Preiét, *p. p. de* [Preier].

Preiez, *pr.* 5 *de* [Preier].

Preisier 282 (prĕtiare), *priser*, *apprécier.*

Prendre 791, prent 41, 692, 808, prenent 697, prist 340, 647, 699, pris 213, 331, 454, 779, prise 2 (prendĕre), *prendre*; prist a 340, 699 *se mit à*; li prist 647 (*impersonnel*) *il commença à lui.*

Prenent, *pr.* 6 *de* [Prendre].

Prent, *pr.* 3 *de* [Prendre].

Pres 524 (prĕssum), *près.*

Present 276 (praesentem), *présent*: qui nos est en present *que nous avons en face de nous.*

Prét 684, *m.* (pratum), *pré.*

Pri, *pr.* 1 *de* (Preier).

Priënt, *pr.* 6 *de* [Preier].

Priëţ, *pr.* 3 *de* [Prier].

Pris, *p. p. de* [Prendre].

Prise, *f. sg. de* Pris.

Prist, *pf.* 3 *de* [Prendre].

Proḍece 332 *f.* (*tiré de* Proţ), *prouesse*, *mérite.*

Prophete 520, *f.* (prophēta), *prophète; mot savant.*

Proţ 718, proz 14, 159, 729, 2. proz 477 (prōd *dans* prodesse), *preux, qui a du mérite.*

[Proveiḍre], proveiḍres 767, *m.* (presbytĕrum), *prêtre.*

Proveiḍres, *pl. r. de* [Proveiḍre].

PROVENCE 593 (Provincia), *Provence.*
Proz, *m. sg. sj. de* Proṭ.
2. Proz, *m. pl. r. de* Proṭ.
Puedent, *pr.* 6 *de* [Poḍeir].
Puet, *pr.* 3 *de* [Poḍeir].
Pui 80, 91, 100, 2. pui 30, *m.* (pŏdium), *montagne.*
2. Pui, *pl. sg. de* Pui.
Puis 34, 161, 208 *etc.* ("pòstius), *puis, alors*; puis que 34, 208 *du moment que.*
2. Puis, *pr.* 1 *de* [Poḍeir].
[Pulcele], pulceles 37, *f.* ("pŭlĭcĕlla, *dim. de* pŭella), *jeune fille.*
Pulceles, *pl. de* [Pulcele].

Quadrel 530, *m.* (quadrĕllum), *carreau, flèche d'arbalète.*
Quant 132, 176 *etc.* (quando), *quand.*
2. Quant 241 (quantum), *autant.*
Quatre 284, 285, 537, 706, 811 (quatuor), *quatre.*
Qu', *voy.* Que.
2. Qu', *voy.* Queḍ.
Que 144, 187, 288 *etc.*, *devant une voyelle* qu' 368, 480, 552, 669, 764, qui 24, 38, 66, 93 *etc*, *combiné avec* 2. lo *en* quil 27, 49, 650, *avec* 2. les *en* ques 526, cui 404, 415 (quem), *que, qui*; que 118 *neutre, ce que.*
2. Que, *n. sj. de* [Qui].
3. Que, *n. r. de* [Qui].
4. Que, *voy.* Qued.
Quep 34, 161, 289, 631, *et* 2. qu' 53, 402, 423 *etc.*, *devant les consonnes* 4. que 67, 76, 90 *etc.* (quĭd), *que.*
Quei, *voy.* Queiḍ.
Queip 48, quei 323 (quĭd), *quoi.*
[Quel], quels 424 (qualem), *quel.*
Quels, *m. pl. r. de* [Quel].

Querant, *gér. de* Querre.
Querre 299, 683, 758, querant 232 (quaerĕre), *chercher.*
Ques, *combin. de* Que *et* 2. Les.
Qui, *voy.* Que.
[Qui], 2. que 292, 3. que 250 (qu *pour* quĭs), *qui?*
[Quint], quinz 286 (quĭntum), *cinquième.*
Quinz, *m. sg. sj. de* [Quint].
Quinze 17, 33 (quĭndĕcim), *quinze.*
[Quite], quite 206 (*tiré du verbe* quitier, quĭjtare *pour* quiotare), *quitte.*
Quite, *m. pl. sg. de* [Quite].

Rachatent, *pr.* 6 *de* [Rachater].
Rachater, rachatent 408 (re ad captare), *résonner en réponse.*
Rage 543, *f.* (rabĭa *pour* rabĭem), *folie.*
RAINIER 472 (*germ.* Raginhari), *duc, père d'Olivier.*
Raison, 676, *f.* (ratiōnem), *sujet de conversation.*
Rancune 568, *f.* (*thème de* rancorem *et suff.* -ūna), *mécontentement.*
Receivre 244 (recĭpĕre), *recevoir.*
Recerchier 464 (re *et* Cerchier), *examiner, parcourir de nouveau.*
Recèt 271, *m.* (*tiré de* receter, recĕptare), *asile, retraite, logis.*
Recoildront, *fut.* 6 *de* Recoillir.
Recoillir 776, recoildront 350 (recolgire *pour* recolligere), *recueillir.*
[Reflambeier], reflambeit 66 (re *et* flambeier, flambe *de* flammula *et* -eier, -izare), *flamboyer en renvoyant l'éclat.*

Reflambeit, *sbj. pr.* 3 *de* [Reflambeier].
[Reflamber], reflambes 585 (re *et* flamber *pour* flambler *de* flamble, flammula), *flamboyer en renvoyant l'éclat.*
Reflambes, *pr.* 2 *de* [Reflamber].
Regne, regnes 724, *m.* (rēgnum), *royaume; mot savant.*
Regnes, *pl. r. de* Regne.
Regnéţ 92, 677, *m.* (*regnatum), *royaume.*
Regreter 699 (re *et germ.* grittan ?), *plaindre quelqu'un en lui consacrant la lamentation funèbre.*
[Reguarder], reguardeţ 228 (re *et* Guarder), *regarder.*
Reguardeţ, *pr.* 3 *de* [Reguarder].
Rei 11, 48, 72 *etc.*, reis 24, 139, 167 *etc.*, *m.* (rēgem), *roi.*
Reialme 727, *m.* (*regalimen), *royaume; assone en* ā *par la chute de l'*l *dans la prononciation.*
Reis, *sg. sj. de* Rei.
Relevede, *f. sg. de* [Relevéţ].
[Relever], relevede 808 (relevare), *relever.*
[Relevéţ], *p. p. de* [Relever].
Reliques 614, *f. pl.* (reliquias), *reliques; mot savant.*
Reluis, *pr.* 2 *de* [Reluisir].
[Reluisir], reluis 585 (re *et* Luisir), *reluire.*
Remaigne, *sbj. pr.* 1 *de* Remaneir.
Remaigneţ, *sbj. pr.* 3 *de* [Remaneir].
Remaint, *pr.* 3 *de* [Remaneir].
Remandrons, *f.* 4 *de* [Remaneir].
[Remaneir], remaint 295, remandrons 174, remaigne 801, remaigneţ 54, 605, remés 430, 2. remés 6, 3. remés 43 (remanēre), *rester.*
Remembrer 247, 647, remembreţ 36 (rememörare), *revenir à la mémoire.*
Remembreţ, *pr.* 3 *de* Remembrer.
[Remés], *p. p. de* [Remaneir].
Remés, *m. sg. sj. de* [Remés].
2. Remés, *m. de* [Remés].
3. Remés, *m. pl. sj. de* [Remés].
Renc 456, *m.* (*germ.* ring), *rang.*
[Rendre], rent 255, 462 (rendēre *pour* reddere), *rendre.*
[Renge], renges 224, *f.* (*germ.* ringa), *attache, ruban* (*du gonfanon*).
Renges, *pl. de* [Renge].
Rent, *pr.* 3 *de* [Rendre].
Repaiḍreţ, *pr.* 3 *de* Repaiḍrier.
Repaiḍrier 344, repaiḍreţ 45, repaiḍriez 444, 2. repaiḍriez 786, (repatrĭare), *retourner.*
Repaiḍréţ, *p. p. de* Repaiḍrier.
Repaiḍriez, *imp.* 5 *de* Repaiḍrier.
2. Repaiḍriez, *m. sg. sj. de* [Repaiḍréţ].
Reproche 131, *m.* (*tiré de* reprochier, *repropiare), *reproche.*
[Reprovier], reproviers 305, 315, *m.* (*thème de* reprobare *et suff.* -arium), *reproche, blâme.*
Reproviers, *sg. sj. de* [Reprovier].
Requerre 380 (requaerēre *pour* requirēre), *requérir* (*de combat*), *attaquer.*
Respondréţ, *pf.* 3 *de* Respondre.
Respondre 359, respont 49, 71, 89 *etc.*, respondréţ 362 (respondēre *pour* respondēre), *répondre*; 359 *retentir, se répercuter.*

Respont, *pr.* 3 *de* Respondre.
[**Ressembler**], ressemblez 375 (re *et* Sembler), *ressembler*, *se montrer pareil à*.
Ressemblez, *pr.* 5 *de* [Ressembler].
Ressortiḑe, *f. sg. de* [Ressortiṭ].
Ressortir, ressortiḑe 610 (re *et* sortir *de* sortire *pour* sortiri ?), *rebondir*.
[**Ressortiṭ**], *p. p. de* [Ressortir].
Ressurrexis 656 (*forme savante qui reproduit le latin* resurrexisti), *ressuscitas*.
Retenez, *imp.* 6 *de* [Retenir].
[**Retenir**], retenez 242 (retēnĕre *pour* retinĕre), *retenir*; vos retenez *maintenez-vous*.
Retorner 138, retornerat 117, retorneront 127, 303 (re *et* torner), *retourner*, *revenir en arrière*.
Retornerat, *fut.* 3 *de* Retorner.
Retorneront, *fut.* 6 *de* Retorner.
[**Retrait**], *p. p. de* [Retraire].
Retraite, *f. sg. de* [Retrait].
[**Retraire**], retraite 300 (retragĕre *pour* retrahĕre), *reprocher*.
[**Reveḑeir**], reveḑront 262 (re *et* veḑeir), *revoir*.
Reveḑront, *fut.* 6 *de* [Reveḑeir].
[**Reveler**], reveleront 734 (rebĕllare), *se révolter*.
Reveleront, *fut.* 6 *de* [Reveler].
[**Revenir**], revint 498, 694, 705 (re *et* Venir), *revenir*.
Revint, *pf.* 3 *de* [Revenir].
Riche 463, riches 622 (*germ.* ric), *puissant*.
Riches, *m. sg. sj. de* Riche.
Riḑant, *p. pr. de* [Riḑre].
[**Riḑre**], riḑant 225 (riḑĕre *pour* ridĕre), *rire*.
Rieḑreguarde 170, *f.* (retro *et* guarde *tiré de* Guarder), *arrière-garde*.
RIVIERS 473 (Rīparios *pour* Rīpuarios), *vallée qui limitait la marche dont Rainier était duc*.
[**Roche**], roches 31, *f.* (?), *roche*.
Roches, *pl. de* [Roche].
ROḐLANT 83, 278, 279 *etc.*, Roḑlanz 9, 54, 74 *etc.* (*germ.* Hrodland), *neveu de Charlemagne, fiancé d'Alde. compagnon d'Olivier, beau-fils de Ganelon, le premier des douze pairs*.
ROḐLANZ, *sj. de* Roḑlant.
ROMAIGNE 594 (Romanía), *Romagne*.
[ROMAIN], Romain 736 (Romanum), *Romain*.
ROMAIN, *m. pl. sj. de* [Romain].
Rompant, *gér. de* [Rompre].
[**Rompre**], rompant 367, rompuz 384 (rūmpĕre), *rompre*, *se rompre*.
[**Rompuṭ**], *p. p. de* [Rompre].
Rompuz, *m. sg. sj. de* [Rompuṭ].
RONCESVALS, 489, 668 (? *et* valles), *Roncevaux, vallée des Pyrénées où est la scène du combat*.
ROSSEILLON 15 153 (Rusciniōnem), *domaine de Gérard*.
[**Rover**], ruevet 390 (rovare *pour* rŏgare), *demander, conseiller*.
Ruevet, *pr.* 3 *de* [Rover].
Rumor 33 *f.* (rūmórem), *bruit, rumeur*.

S', *voy.* Se.
2. S', *voy.* 2. Se.
3. S', *voy.* Si.
4. S', *voy.* Son.
Sa, *f. sg. de* Son.
Safrét 95 *adj.* (?), *muni d'une*

panne (*en parlant d'un haubert*).

[Sage], sages 159, sage 20 (sabium *pour* sapientem), *sage, prudent.*

Sage, *m. pl. sj. de* [Sage].

Sages, *m. sg. sj. de* [Sage].

Sai, *pr.* 1 *de* Saveir.

[Saillir], salt 366 (salire), *sauter, jaillir.*

Saint 269, 615, 616 *etc.*, sainz 661, 666, 2. saint, 200, 2 sainz 155, 800, sainte 510, 570, 749, saintes 461 (sanctum), *saint.*

2. Saint, *m. pl. sj. de* Saint.

Sainte, *f. sg. de* Saint.

Saintes, *f. pl. de* Saint.

[Saintisme], saintisme 613 (sanctissimum), *très saint; mot savant.*

SAINT-MICHIEL del peril 269; *voy. la n.* 112.

Sainz, *m. sg. sj. de* Saint.

2. Sainz, *m. pl. r. de* Saint.

SAINZ (Les) 269 (sanctos), *Xanten, dans le duché de Clèves.*

[Saisir], saisist 545, saisis 559 (* sacire, *du germ.* saca ?), *saisir.*

Saisis, *pf.* 2 *de* [Saisir].

Saisist, *pr.* 3 *de* [Saisir].

[SAISNE], Saisne 734 (Saxŏnem), *Saxon.*

SAISNE, *pl. sj. de* [Saisne].

SAISSOIGNE 559 (Saxonia), *Saxe.*

Salt, *pr.* 3 *de* [Saillir].

[Saluḍer], saluḍerent 29 (salūtare), *saluer.*

Saluḍerent, *pf.* 6 *de* [Saluḍer].

Sanc 185, 615, sans 366, *m.* (sanguem *pour* sanguinem), *sang.*

Sanglent 134, sanglenz 122, 2. sanglens 356, sanglente 384, (sanguilentum), *sanglant.*

Sanglente, *f. sg de* Sanglent.

Sanglenz, *m. sg. sj. de* Sanglent.

2. Sanglenz, *m. pl. r. de* Sanglent.

Sans, *sg. sj. de* Sanc.

SANSE, *sj de* SANSON.

SANSON 452, Sanse 10 (*hébr.* Samson ?), *un des douze pairs.*

[Sarragoceis], Saragoceis 59 (Saragoce, *esp.* Saragoza, Caesaraugûsta, *et suff.* -eis), *de Saragosse.*

Sarago eis, *m. pl. r. de* [Saragoceis].

[Sarcou], sarcous 778, *m.* (sarcŏphăgum), *cercueil.*

Sarcous, *pl. r. de* [Sarcou].

[SARRAZIN], Sarrazins 539, Sarrazin 251, Sarrazins 70, 93 (Sarracēnum), *Sarrasin; mot savant.*

SARRAZIN, *m. pl. sj. de* [Sarrazin].

[Sarrazineis], sarrazineis 5 (Sarracenum *et le suff.* -eis), *de fabrique sarrasine.*

Sarrazineis, *m. pl. r. de* [Sarrazineis].

SARRAZINS, *m. sg. sj. de* [Sarrazin].

SARRAZINS, *m. pl. r. de* [Sarrazin].

Sartaigne 580, *f.* (?), *pierre dure.*

[Saveir], sai 148, 299, 796, sét 98, 133, 239, saveż 375, sevent 277 (sapēre *pour* sapĕre), *savoir.*

Savez, *pr.* 5 *de* [Saveir].

Se 1, 173, 177 *etc.*, *devant une voy.* s' 45, 57, 111 *etc.*, *emphat* sei 527, 653, 775 (se), *soi.*

2. Se 56, 120. 188 *etc.*, *devant une voyelle* 2. s' 27, 317 (si),

si ; combiné avec me *en* sem, 329.

[Sedeir], siét 24, siedent 18 sĕdēre), *être assis.*

Sei, *forme emphatique de* Se.

Seie, *sbj. pr.* 1 *d'*Estre.

Seient, *sbj. pr.* 6 *d'*Estre.

Seiez, *sbj. pr.* 5 *d'*Estre.

[Seignier], seigniét 469, seigniez 207, 768 (sĭgnare), *bénir de la main.*

Seigniét, *p. p. de* [Seignier].

Seigniez, *m. pl. r. de* [Seigniét].

Seignor 35, 73, 183 *etc.*, sire 68 179, 212 *etc.*, 2. seignor 109 193, 231 *etc.*, seignors 780 -*m.* (sĕniōrem), *seigneur.*

2. Seignor, *pl. sj. de* Seignor.

Seignors, *pl. r. de* Seignor.

Seions, *sbj. pr.* 4 *d'*Estre.

Seissante 288 (sexanta *pour* sĕxagĭnta), *soixante.*

Seit, *sbj. pr.* 3 *d'*Estre.

Sem, *combinaison de* 2. Se *et* Me.

Semblast, *sbj. pf.* 3 *de* [Sembler].

[Sembler], sembleţ 114, semblast 363 (similare), *sembler, ressembler à.*

Sembleţ, *pr.* 3 *de* [Sembler].

Sempres 765, 803, 811 (semper *plus l's adverbiale*), *immédiatement.*

Sens 325, *m.* (sensum), *sens ; mot savant.*

Sent, *pr.* 3 *de* [Sentir].

[Sentir], sent 524, 550, 563 (sentire), *sentir, s'apercevoir.*

Serai, *fut.* 1 *d'*Estre.

Seraţ, *fut.* 3 *d'*Estre.

Sereit, *cond.* 3 *d'*Estre.

Serez, *fut.* 5 *d'*Estre.

Sermon 192, sermons 508, *m.* (sermōnem), *sermon.*

Sermons, *pl. r. de* Sermon.

Serveţ, *sbj. pr.* 3 *de* [Servir].

Servide, *f. sg. de* [Serviţ].

[Servir], serveţ 519, servide 619 (servire), *servir*; 619 *honorer.*

Servise 328, *m.* (servĭtium), *service ; mot savant.*

[Serviţ], *p. p. de* [Servir].

Ses, *m. sg. sj. de* Son.

2 Ses, *m. pl. r. de* Son.

Sét, *pr.* 3 *de* [Saveir].

Sevant, *gér. de* [Sivre].

Sevent, *pr.* 6 *de* [Saveir].

Si 12, 50, 64 *etc.*, *devant un i* 3. s' 15; *combiné avec* 2. lo *en* sil 29, 697, *avec* 2. les *en* sis 340, 456, 768, 772, *avec* 2. en *en* sin, *voy.* 2. En (sīc), *ainsi, pourtant.*

Siecle 276, *m.* (saecŭlum), *monde ; mot savant.*

Siedent, *pr.* 6 *de* [Sedeir].

[Siege], sieges 201, *m.* (*tiré de* segier, *sĕdĭcare), *siège, lieu de séjour.*

Sieges, *pl. r. de* [Siege].

1. Siét, 787 (*subst. verb. de* Sedeir), *résidence, séjour.*

2. Siét, *pr.* 3 *de* [Sedeir].

Sil, *combinaison de* Si *et* 2. Lo.

Sin, *combinaison de* Si *et* 2. En.

Sire, *sg. sj. de* Seignor.

Sis, *combinaison de* Si *et* 2. Les.

[Sivre], sevant 226 (sequĕre *pour* sequi), *suivre.*

Socorez, *pr.* 5 *de* [Socorre].

[Socorraţ], *fut.* 3 *de* [Socorre].

[Socorre], socorez 392, socorraţ 117, 139 (sŭccŭrrĕre), *secourir.*

Soe, *f. sg. emph. de* Son.

Soef 231 (sŭăve), *doucement.*

Sofraite 522, sofraites 738, *f.* (sŭffracta *de* * sŭffrangĕre), *manque, disette.*

Sofraites, *pl. de* Sofraite.

Sofrir 73, 183, suefreṭ 377 (sŭffĕrire *pour* sŭfferre), *souffrir*; 377 *tolérer*.
Sol 495, 717, sols 446 (sōlum), *seul*.
2. **Sol** 97 (sōlum), *seulement*.
Soleil 585, soleilz 65, *m.* ("solĭcŭlum), *soleil*.
Soleilz, *sg. sj. de* Soleil.
Sols, *m. sg. sj. de* Sol.
Som 223, 532 (sŭmmum); en som 223 *en haut*; en som 532 *en haut de*
Somes, *pr.* 4 *d'*Estre.
[**Somier**], somiers 351, *m.* (saumarium *pour* "sagmarium), *sommier, cheval de somme*.
Somiers, *pl. r. de* [Somier].
Son 40, 73, 83 *etc.*, ses 696, 1. sui 4, 386, ses 3, 155, 220 *etc.*, *emphat.* suens 290, sa 46, 156, 322 *etc.*, *devant une voyelle* 4. s' 529, 566, 629, *emphat.* soe 497 (sŭum), *son*.
Sona-se, *sbj. pf.* 1 *de* Soner.
Sonast, *sbj. pf.* 3 *de* Soner.
Soner 166, 233, sonent 67, soneṭ 357, sonez 115, 125, 761, sons 90, sonasse 120, sonast 372, sonéṭ 773 (sonare), *sonner*.
Sonent, *pr.* 6 *de* Soner.
Soneṭ, *pr* 3 *de* Soner.
Sonéṭ, *p. p. de* Soner.
Sonez, *pr.* 5 *de* Soner.
Sons, *sbj. pr.* 2 *de* Soner.
Sont, *pr.* 6 *d'*Estre.
Soror 321, suer 794, *f.* (sorōrem), *sœur*.
[**Sospirer**], sospirt 652 (sŭspirare), *soupirer*.
Sospirt, *sbj. pr.* 3 *de* [Sospirer].
Sostenir 195, sostiegne 716, (sŭstĕnēre *pour* sustinere), *soutenir, défendre*.
Sostiegneṭ, *sbj. pr.* 3 *de* Sostenir.
Sour 18, 39, 81 *etc.* (*pour* soure, sŭpra), *sur*.
Sovent 267, 634 (sŭbinde), *fréquemment*.
Soz 380, 607, 717 (sŭbtus), *sous*.
Sufreṭ 377, *pr.* 3 *de* Sofrir.
Suens, *m. pl. r. emphat. de* Son.
Suer, *sg. sj. de* Soror.
1. **Sui**, *m. pl. sj. de* Son.
2. **Sui**, *pr.* 1 *d'*Estre.

T, *voy.* Te.
2. **T'**, *voy.* Son.
Ta, *f. sg. de* Ton.
[**Table**], tables 19 *f.* (tabŭla), *table*; tables 19 *sorte de jeu*.
Tables, *pl. de* [Table].
[**Taisir**], tais 89, 172 (tacēre), *se taire*.
Tais, *imp.* 2 *de* [Taisir].
[**Talent**], talenz 154, *m.* (talentum), *disposition, désir, ardeur*.
Talenz, *sg. sj. de* [Talent].
[**Tant**], tant 93, tant 2, 293, 693, tante 735, tantes 573, 574, 604, *etc.* (tantum), *si nombreux*.
Tant, *m. pl. sj. de* [Tant].
2. Tant 98, 377, 717 (tantum), *tant*.
Tante, *f. sg. de* [Tant].
Tantes, *f. pl. de* [Tant].
Tanz, *m. pl. r. de* [Tant].
Targent, *pr.* 6 *de* [Targier].
[**Targier**], targent 256 ("tardĭcare), *tarder*; se targent 256 *tardent*.
Tart 344 (tarde), *tard*.
Te 588, 618, *devant une voy.* t' 560, *emph.* tei 700, 714, 745, tu 552 (tē), *toi*.
Tei, *voy.* Te.
Tel 172, 701, tels 354, 2. tels

295, 2. tel 84, 108, 739 (talem), *tel.*

2. Tel, *f. sg. de* Tel.

Tels, *m. sg. sj. de* Tel.

2. Tels, *m. pl. r. de* Tel.

[Temple], temples 367, *m.* (*pour* temple *fém.*, *pl.* tempŭla *pour* tempora), *les tempes.*

Tem les, *m. sg, sj. de* [Temple].

Tenant, *gér. de* Tenir.

Tendent, *pr.* 6 *de* [Tendre].

Tendiét, *pf.* 3 *de* [Tendre].

Tendrai, *fut.* 1 *de* Tenir.

Tendrat, *fut.* 3 *de* Tenir.

[Tendre], tendent 427, tendiét 488, tenduţ 643 (tendĕre), *tendre*; 427 *s'efforcer.*

Tendror 481, *f.* (*formé de* tendre, tĕnĕrum), *attendrissement.*

Tenduţ, *p. p. de* [Tendre].

Teneebres 272, *f. pl.* (tĕnĕbras), *ténèbres; mot savant.*

Tenebros 30, 405, 709 (tĕnĕbrōsum), *ténébreux; mot savant.*

Teneit, *impf.* 3 *de* Tenir.

Tenez, *pr.* 5 *de* Tenir.

Tenir 477, tient 24, 553, 575 *etc.*, tenez 670, teneit 662, tint 473, tendrai 727, tendraţ 798, tiegneţ 560, tenant 231, tenuḍe 578 (tĕnĕre), *tenir*; tenir lo pas 231, 670 *se maintenir au pas.*

Tens 260, 116, *m.* (tempus), *temps.*

Tenuḍe, *f. sg. de* [Tenuţ].

[Tenuţ], *p. p. de* Tenir.

Terre 34, 35, 103 *etc.*, terres 574, 620, *f.* (tĕrra), *terre.*

Terremuete 268, *f.* (tĕrra mōvita *pour* mōta), *tremblement de terre.*

Terres, *pl. de* Terre.

Tertre 532, *m.* (?), *tertre.*

Teste 555, 630, 630, 809, *f.* (tĕsta), *tête.*

TIEḌBALT 782 (*germ.* Teodbald), *baron français.*

[TIEDRI], Tieḍris 696 (*germ.* Teodric), *frère de Jofrei d'Anjou.*

TIEDRIS, *sj. de* [Tieḍri].

Tiegneţ, *sbj. pr.* 3 *de* Tenir.

Tienent, *pr.* 6 *de* Tenir.

Tient, *pr.* 3 *de* Tenir.

Tint, *pf.* 3 *de* Tenir.

Tirat, *pf.* 3 *de* Tirer.

Tirier 549, tireţ 46, 754, 793, ţirat 548 (*germ.*?), *tirer.*

Tireţ, *pr.* 3 *de* Tirier.

Toe, *f. sg. emph. de* Ton.

[Toldre], tolt 550, toliţ 433, toluḍe 576 (tollĕre), *enlever.*

Toliţ, *pf.* 3 *de* [Toldre].

Tolt, *pr.* 3 *de* [Toldre].

Toluḍe, *f. sg. de* [Toluţ].

[Toluţ], *p. p. de* [Toldre].

[Ton], ta 186, 745, *devant une voyelle* 2. t' 711, *emph.* toe 639 (tŭum), *ton.*

Toneidre 265, *m.* (*tonĭtrum), *tonnerre.*

[Tor], tors 3 *f.* (tŭrrem), *tour.*

[Torbler], torblez 709 (*tŭrbŭlare), *troubler.*

[Torbléţ], *p. p. de* [Torbler].

Torbles, *m. sg. sj. de* [Torbléţ].

Torment 269, *m.* (tōrmentum *pour* tōrmentum), *tourmente.*

Tornant, *gér. de* Torner.

Tornaţ, *pf.* 3 *de* Torner.

Torneḍe, *f. sg. de* Tornéţ.

Torner 347, torneţ 446, tornaţ 630, tornant 222, tornéţ 646, 672, torneḍe 703, 702 (tōrnare *pour* tōrnare), *tourner.*

Torneţ, *pr.* 3 *de* Torner.

Tornéṭ, *p. p. de* Torner.
Tors, *pl. de* [Tor].
Tort 49, 78, *m.* (törtum), *tort.*
Tost 249 (tostum), *tôt.*
Tot 101, 315, 434 *etc.*, tuit 58, 124, 147 *etc.*, toz 39, 63 *etc.*, tote 378, totes 360 (tōttum *pour* tōtum), *tout*; a tot 455 *avec.*
2. Tot 23, 25, 66 *etc.* (tōttum *pour* tōtum), *tout, entièrement.*
Tote, *f. sg. de* Tot.
Totes, *f. pl. de* Tot.
Toz, *m. pl. r. de* Tot.
[Traḍir], traḍiṭ 390 (tradire *pour* tradĕre), *trahir.*
Traḍison 87, *f.* (tradītiōnem *pour* tradĭtiōnem), *trahison.*
Traḍiṭ, *p. p. de* [Traḍir].
Traire 530, trait 719 (tragĕre *pour* trahere), *tirer.*
Trait, *pr.* 3 *de* [Traire].
[Trametre], tramist 664 (tramĭttĕre), *envoyer.*
Tramist, *pf.* 3 de [Trametre].
Treis 58, 688, 780, 784 (trēs), *trois.*
Trente 359 (trinta *pour* trĭgĭnta) *trente.*
Trespassast, *sbj. pf.* 3 *de* [Trespasser].
[Trespasser], trespassast 678 (tres *de* trans *et* Passer), *dépasser.*
Tresque 270, 340, 642 (trans quod ?), *jusque.*
[Trestorner], trestornéṭ 557 (trans tōrnare *pour* tōrnare), *renverser.*
Trestornéṭ, *p. p. de* [Trestorner].
[Trestot], trestoz 305, trestote 594, 632, trestotes 151 (trans tōttum *pour* tōtum), *absolument tout.*
Trestote, *f. sg. de* [Trestot].
Trestotes, *f. pl. de* [Trestot].
Trestoz, *m. pl. r. de* [Trestot].
Trop 404 (*germ.* torp ?), *trop.*
Trovaṭ, *pf.* 3 *de* Trover.
Troveḍe, *f. sg. de* Trovéṭ.
Trover 672, trueveṭ 669, trovaṭ 448, 450, 684, troveront 349, trovéṭ 45, trovez 764, troveḍe 810 (*tropare?), *trouver* (*orig*[e] *s. d. faire des variations musicales.*
Troveront, *fut.* 6 *de* Trover.
Trovéṭ, *p. p. de* Trover.
Trovez, *m. pl. de* Trovét.
Trueveṭ, *pr.* 3 *de* Trover.
Tu, *sj. de* Te.
Tuit, *m. pl. sj. de* Tot.
TURPIN 431, 674, Turpins 190 (*germ.* ?), *archevêque de Reims.*
TURPINS, *sj. de* Turpin.

[Ueil], uelz 46, 197, 551, 556, 709, 754, 793, *m.* (öcŭlum), *œil.*
Uelz, *pl. r. d'*[Ueil].
Ui 356, 751 (hŏdĭe), *aujourd'hui.*
Umele 229 (hŭmīlem), *humble; mot savant*; umele ... ment *humblement.*
Un 8, 22, 80 *etc.*, uns 112, 539, une 52, 55, 181 *etc.* (ūnum), *un.*
Une, *f. sg. d'*Un.
Uns, *m. sg. sj. d'*Un.

Vaillant, *p. p. de* Valeir
2. Vaillant, *m. pl. sj. de* Vaillant.
Vait, *pr.* 3 *d'*Aler.
Val 81, 473, 500, 2. val 30, 150,